LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56- SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 12 FEVRIER 1969 PRIX 10c

D'une semaine à l'autre

La tuberculose est encore active

Le "Sanatorium Board" du Manitoba rapporte qu'en 1968 on a dépisté 226 nouveaux cas de tuberculose active dans la province, soit une augmentation de 12 pour cent sur l'année précédente. De ce nombre, 170 étaient des Blancs et les 56 autres des Indiens.

Ces cas sont plutôt répandus de par la province sans être concentrés dans aucune région particulière. La situation dans son ensemble est bonne mais il faut exercer une surveillance constante. Le nombre de décès dus à la tuberculose en 1968 a été de 24 comparativement à 29 en 1967.

☆ ☆ ☆

La répression en Espagne

MADRID — Loin de se limiter aux "extrémistes" de tendance castriste, anarchiste ou maoïste, la répression en Espagne atteint, depuis jeudi dernier, des éléments libéraux, démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates.

L'élargissement du cadre de cette répression, déclenchée vendredi dernier à la suite de la proclamation de l'état d'exception, suscite de l'inquiétude, non seulement au sein de l'opposition, mais aussi dans certains milieux du régime franquiste où l'on demeure attaché à la politique de libération poursuivie par le gouvernement depuis près de dix ans.

La police du régime a arrêté ou assigné à résidence dans des provinces lointaines quelque 20 personnes depuis jeudi. La majorité d'entre elles ne sont ni des étudiants ni des extrémistes. Quatorze professeurs d'université ont été "déportés" dans des provinces lointaines et interdits de séjour dans la capitale.

☆ ☆ ☆

Commission des Parcs de Saint-Boniface

La Commission des Parcs de St-Boniface remettra la date limite des demandes pour des positions de moniteurs des terrains de jeux parce que le temps des examens a empêché les candidats de soumettre leurs formules. La nouvelle date limite sera le vendredi 28 février.

☆ ☆ ☆

Séminaire sur la télévision éducative

Les institutrices suivantes participeront au séminaire d'une journée, qui aura lieu sous les auspices de la Manitoba Teachers' Society le samedi 15 février à Silver Heights Collegiate, St. James-Assiniboia: de la **Division scolaire de la Rivière-Seine**, les Rév. Srs André-Pauline, Emilia, Emma-St-Gabriel, Marie-St-Pierre, Mary Chatel, et de la **Division du Cheval Blanc**, les Rév. Srs Loretta Chartrand, M.-Danielle-Françoise, Marie-Fidéline, M.-Gertrude-Alice et M.-de-St-Bonaventure.

Quatre-vingt-dix enseignants environ participeront à ce séminaire présidé par M. Geoffrey B. Spurll, de l'école Technical-Vocational de Winnipeg, président du comité de télévision de la société.

Le Dr W. C. Lorimer, ministre-adjoint de l'Education, discutera de l'avenir de la TVE (télévision éducative) au Manitoba et M. D. Allen, de son aspect technique. Il y aura démonstration de programmes en circuit fermé et des discussions sur divers aspects de ce moyen d'enseignement par des personnes de haute compétence dans la profession.

☆ ☆ ☆

Le Japon achète du charbon canadien

EDMONTON — Cinq contrats à long terme signés avec des acieries japonaises et représentant une valeur de $1,500,000,000 ont apporté à l'industrie du charbon de l'ouest du pays un regain de vie.

Le dernier de ces cinq contrats, signé entre les sociétés Nippon Kokan Kaisha et McIntyre Porcupine, prévoit la livraison de 29,500,000 tonnes de charbon de haute qualité sur une période de quinze ans, à compter du mois de mai 1970. Le charbon proviendra des dépôts de Smoky River, à 225 milles au nord-ouest d'Edmonton.

Egalement en 1970, la société Kaiser Coal commencera l'expédition de 51,000,000 de tonnes de charbon provenant de la mine de Natal, en Colombie-Britannique. Ce dernier contrat, qui a aussi été signé avec les Japonais, sera d'une durée de quinze ans. Cardinal River Coals, de Luscar, en Alberta, commencera à fournir 1,000,000 de tonnes par année, également sur une période de quinze ans.

D'autre part, un contrat d'une durée de quinze ans est déjà en vigueur et concerne la livraison de 13,500,000 tonnes de charbon provenant de la Coleman Collieries, en Alberta.

Les commandes japonaises, qui représentent 7,500,000 tonnes par année en moyenne augmenteront la production de plus de 100 pour cent. C'est une situation formidable après la crise des années 1950 dans ce secteur.

Au cours de ces années, l'industrie du charbon a été fortement affectée par l'abandon de la locomotive à vapeur et l'utilisation intensive du pétrole et du gaz pour le chauffage.

☆ ☆ ☆

Des Canadiens favorisent le régime républicain

OTTAWA — Certaines parties du Canada estiment que l'on devrait sérieusement envisager la possibilité de doter le pays d'un régime républicain, a fait savoir le 3 février le secrétariat permanent de la conférence constitutionnelle fédérale-provinciale.

Dans un résumé sur les discussions qui ont eu lieu au sein du comité permanent sur la constitution, le secrétariat précise:

"Des propositions ont été soumises portant sur le maintien de la monarchie ou l'adoption de la république.

"Il ressort de ces propositions que si certaines parties du pays s'opposent à ce changement, d'autres parties estiment par contre qu'on devrait sérieusement l'envisager."

Le résumé ne précise pas quelles sont les parties hostiles ou favorables à chacune des deux propositions.

Le rapport du secrétariat a été fait en vue de la deuxième conférence constitutionnelle qui vient d'avoir lieu.

☆ ☆ ☆

Assurance-récolte

Le ministère de l'Agriculture du Manitoba vient d'annoncer que le plan d'assurance-récolte de la province inclura cette année un dixième produit agricole, à savoir les pois. L'on sait que l'assurance des moissons s'applique actuellement à la culture du blé, avoine, orge, lin, seigle d'automne, betterave à sucre, moutarde domestique, tourne-sol et colza. Les contrats d'assurance pour la prochaine année récolte prendront fin le 30 avril prochain.

☆ ☆ ☆

Plus de $2.25 millions aux cultivateurs assurés

La Société d'Assurance-récolte du Manitoba versera plus de $2.25 millions pour dédommager les quelque 4,000 cultivateurs manitobains qui ont fait assurer leur récolte en 1968. C'est le plus gros montant jamais versé jusqu'ici. Les plus grandes pertes ont été subies dans la vallée de la Rivière Rouge où l'été et l'automne ont été exceptionnellement pluvieux, au nord de la province à cause d'une gelée hâtive et au sud-ouest où le printemps fut trop sec.

☆ ☆ ☆

20,000 retraits de permis de conduire

A la fin de l'année de 1968, près de 20,000 automobilistes s'étaient fait enlever leur permis de conduire au Manitoba. Sur ce nombre global, 13,391 retraits de permis de conduire avaient eu lieu au cours de l'année, soit une augmentation de 9 pour cent sur l'année précédente. 2,295 permis furent refusés en 1968 à des automobilistes qui avaient pour la plupart un dossier de conduite dangereuse.

☆ ☆ ☆

La SFM déplore le séparatisme de M. Weir

Dans un communiqué de presse rendu public samedi dernier, le président de la Société Franco-Manitobaine, M. Maurice Gauthier, a déploré ce qu'il a appelé l'"attitude séparatiste" de M. Weir et lui a demandé de "se dissocier de la position prise par MM. Thatcher et Strom" (premiers ministres respectivement de la Saskatchewan et de l'Alberta) et de s'associer plutôt aux vues de M. James Richardson, ministre sans porte-feuille, et de M. Robarts, de l'Ontario.

"La Société Franco-Manitobaine, dit encore M. Gauthier, ne peut pas croire que M. Weir persistera dans 'l'attitude rétrograde et l'esprit de clocher de MM. Thatcher et Strom, mais qu'il s'inspirera plutôt' de l'esprit qui animait les Pères de la Confédération. Ce faisant, il (M. Weir) participera à changer les lois et pratiques injustes qui nous diminuent depuis trop longtemps et qui ne font que renforcer la cause des séparatistes tant de l'ouest que de l'est."

NOTE

Le ministère des Postes a confirmé qu'à compter du 17 février le courrier ne sera distribué que cinq jours par semaine dans les centres qui jouissent de livraison à domicile. En pratique, cette mesure n'affectera que les centres urbains.



Avant la Conférence constitutionnelle qui s'est terminée aujourd'hui à Ottawa, c'était l'unanimité dans le désaccord. Durant la conférence, c'était à qui serait le plus divergent dans l'expression de son désaccord, le Québec y allant de ses déclarations outrancières tout comme les chefs des Prairies. Le premier ministre Robarts, d'Ontario, a même traité le gouvernement fédéral de "voleur"! Au terme de la conférence, tous se sont quittés avec un large sourire, chacun convaincu d'avoir remporté des points. Ce fut donc match nul! (Photo TTS)

La Société Franco-Manitobaine nomme les chefs de directorats

L'exécutif de la SFM annonce qu'elle a désigné les responsables qui seront à la tête de quatre des directorats recommandés par le Congrès-Rallye. Ce sont MM. Antoine Gaborieau, qui sera en charge du directorat de la Culture; Lucien Guénette, en charge du directorat de l'Economie; Me Rhéal Teffaine, en charge du directorat de l'Information et de la Recherche, et le Frère Fernand Marion, C.S.V., en charge de celui de l'Education. Il reste encore le responsable du directorat de la Politique à nommer.

Les activités du Centre Culturel

A sa réunion de lundi dernier, l'exécutif de la SFM et celui du Centre Culturel de Saint-Boniface se sont réunis pour étudier ensemble une nouvelle formule de coopération entre les deux organismes.

Un comité conjoint a été formé pour étudier à fond le fonctionnement du Centre Culturel afin de le rendre le plus efficace possible au service de la population franco-manitobaine.

Dans ce comité d'étude, MM. Lucien Loiselle, président du Centre Culturel, et Denis Chénier représenteront le Centre Culturel, et MM. Antoine Gaborieau, Etienne Gaboury et Jacques Molicard, la SFM.

Nouveaux bureaux de la SFM

La SFM annonce également qu'elle déménagera bientôt ses bureaux dans une des salles du Centre Culturel.

L'Animation sociale est actuellement en branle. Les services à temps partiel de trois animateurs ont été retenus et présentement on élabore un programme d'action.

Un comité dit de programmation sera constitué inces-

(Suite à la douzième page)

Un architecte franco-manitobain chargé d'un projet d'urbanisme à Ottawa

OTTAWA — La Commission de la Capitale nationale vient de confier à M. Etienne Gaboury, architecte bien connu de Saint-Boniface, l'étude d'un projet d'urbanisme pour l'aménagement de deux îlots d'une superficie globale de six acres dans la ville d'Ottawa.

Ces deux terrains, situés en plein coeur de la capitale nationale, sur l'avenue Wellington, dans l'axe du Sparks Mall et de la Colline parlementaire, devront servir à de nouveaux édifices fédéraux et commerciaux.

La Commission de la Capitale nationale, qui s'occupe de l'aménagement des terrains et des édifices du gouvernement fédéral, a demandé à M. Gaboury de préparer pour juillet prochain un plan d'ensemble qui servira de base et d'orientation à l'étude détaillée des nouveaux édifices prévus. M. Gaboury aura à déterminer la répartition des masses, hauteurs et contours dans cet ensemble. Il devra aussi établir le choix des matériaux ainsi que le style de base.

M. Gaboury prévoit qu'au cours des prochains mois il devra faire constamment la navette entre la capitale fédérale et ses bureaux de Saint-Boniface.

L'Assurance-santé "United" annonce son plan MEDIPLUS

Le président de la société "United Health Insurance", le Dr Norman I. Corne, vient d'annoncer que la société lancera dès le 1er avril prochain, en même temps que l'Assurance-soins médicaux du Manitoba, un nouveau plan d'assurance garantissant des services plus étendus tels que les médicaments et les soins d'infirmiers.

Les nouveaux taux seront de 55c par mois pour les célibataires et de $1.65 pour le contrat familial.

L'on sait que l'assurance-santé UNITED est une filiale sans but lucratif de Manitoba Medical Service qui cessera d'exister avec l'entrée en vigueur, le 1er avril prochain, de l'Assurance-soins médicaux du Manitoba.

L'UHI continuera d'exister et offrira des assurances pour les services hospitaliers et d'ambulance non compris dans le plan d'assurance-soins médicaux et hospitaliers du gouvernement manitobain.

Le nouveau plan MEDIPLUS ne s'appliquera tout d'abord qu'aux assurances de groupes de dix ou plus. Il n'imposera aucun examen médical ni limite d'âge et n'exclura pas les personnes souffrant de maladies chroniques.

Le Dr Corne fait remarquer cependant que le nouveau plan à tarif mensuel ne couvrira pas les premiers $25 (pour les célibataires) ou $50 (pour les familles) qui devront être payés par les partis assurés. L'UHI paiera 80% des frais supplémentaires jusqu'à concurrence de $500 et 100% de ce qui sera en excédent de $500.

Le plan MEDIPLUS inclut les frais de médicaments prescrits par le médecin, les services d'ambulance, les soins assurés à domicile par des infirmières diplômées et à l'hôpital par des gardes, les services de physiothérapeutes et podiatres, certains soins dentaires nécessités par des accidents, les prothèses de toutes sortes, les frais occasionnés par des transfusions de sang effectuées en dehors du Manitoba.

Selon le Dr Corne, l'UHI espère pouvoir assurer quelque 300,000 Manitobains au cours de la première année de son nouveau plan "MEDIPLUS".

Prêt de $423,000 à l'hôpital St-Boniface

OTTAWA — Le gouvernement fédéral vient d'approuver un prêt de $423,090 pour 50 ans à l'hôpital général de St-Boniface pour l'aider à construire un immeuble d'appartements de cinq étages pour y loger 40 internes dans des logements complets.

Les Canadiens sont deux fois plus endettés qu'en 1960

TORONTO — Quelque $9,200,000,000. Tel est le montant global des dettes contractées par les Canadiens fin décembre 1968, à l'exclusion des dettes hypothécaires.

Cela représente près de $700,000,000 de plus que l'année précédente et le double de l'année 1960.

Et pourtant, banquiers, sociétés de prêts et économistes ne voient pas de limite à cette montée du crédit chez les Canadiens. Ils ne perçoivent même aucun signe de ralentissement.

Depuis 1965, les Canadiens réservent au crédit près de 20 pour cent de leur revenu net, contre 8 pour cent en 1951 et 16 pour cent en 1960.

"Mais il n'est pas certain que les dettes augmentent d'une manière disproportionnée avec les salaires, les prix et autres facteurs économiques, déclare le professeur E. P. Neufeld, de la Faculté des études économiques de l'Université de Toronto. Les chiffres peuvent simplement indiquer qu'un nombre plus grand de personnes se servent du crédit, sans que personne ne s'endette dans des proportions plus importantes que par le passé."

Depuis le début des années 1960, les banques à charte viennent en tête des institutions qui accordent des prêts individuels.

Crédit et revenu

En novembre dernier, les Canadiens devaient à leurs banques un total de $3,500,000,000 soit 40 pour cent de l'ensemble du crédit. Les ventes à crédit et les sociétés de prêts représentaient, ensemble, quelque $2,600,000,000.

"Généralement, crédit et revenus vont de pair, a déclaré M. W. J. Dixon, sous-directeur général de la Banque de la Nouvelle-Ecosse. Tant que les deux suivent le même cours, il n'y a pas à s'inquiéter."

Le Bureau fédéral de la statistique place les Unions de crédit au troisième rang des institutions financières dispensatrices de crédit. Les chiffres ne sont pas à jour, mais à la fin de novembre les Canadiens devaient aux Unions de crédit près d'un milliard de dollars.

Les magasins à rayons figurent pour $547,000,000 dans le chiffre global du crédit. Les compagnies d'assurance en ont pour $536,000,000 de prêts sur polices d'assurance. Les autres détaillants, $415,000,000 et les sociétés pétrolières $137,000,000 sur leurs cartes de crédit.

De l'avis des sociétés de prêt, ni le relèvement du taux de l'intérêt ni la crainte de l'inflation n'ont freiné, à ce jour, la recherche du crédit. Le taux pour les menues sommes va probablement monter cette année jusqu'à 24 pour cent.

Selon les prévisions de la Prudential Insurance Co., les consommateurs canadiens vont augmenter leurs dépenses cette année, de 8 pour cent, passant de $40,800 millions en 1968 à $43,900 millions en 1969.

"Les gens continueront de vouloir acheter des voitures, notamment de petites voitures, et autres produits" dit la Prudential, qui estime que les consommateurs réduiront leurs épargnes et s'endetteront pour satisfaire leurs besoins croissants.

Dans les milieux scolaires de St-Boniface

Le bill 59: faut-il lui préférer des écoles françaises?

— VII —

Qu'en est-il actuellement de l'application du bill 59 dans les écoles de Saint-Boniface? Faudrait-il lui préférer des écoles françaises? Voilà deux questions fort complexes qui ne manquent pas à l'occasion d'être assez épineuses, comme on a pu s'en rendre compte lors du Rallye de juin dernier.

Le bill 59

Rappelons tout d'abord l'essentiel de ce bill 59. Comme l'on sait, il s'agit d'un amendement que le gouvernement du Manitoba apporta à la loi des Ecoles publiques en 1966, afin de permettre l'emploi d'une langue d'enseignement autre que l'anglais mais pas au-delà de 50 pour cent du temps réservé officiellement à l'enseignement scolaire. En outre, le bill 59 permet d'utiliser une autre langue que l'anglais à l'école en dehors des heures de cours. De plus, il affirme explicitement que le français, une des deux langues mentionnées dans l'AABN de 1867, pourra être employé comme langue d'enseignement.

Pour toutes fins pratiques, l'application du bill 59 se résume présentement, dans la plupart des cas, à l'emploi de la langue française pour l'enseignement du français proprement dit, des sciences dites "sociales" (sorte de mélange de géographie, d'histoire et de questions d'actualité) et de la religion. A noter que, dans l'état actuel des choses, le programme officiel ne prévoit aucune place pour la religion. Celle-ci ne peut être enseignée qu'en dehors des heures officielles de classe.

Notons également que, d'après le bill 59, ce sont les commissaires d'écoles (et non les enseignants) qui présentent au ministère de l'Education les requêtes relatives à l'enseignement de certains cours en français.

Le Comité du programme

Il convient aussi de rappeler le rôle important du "Comité du programme" dans la mise en oeuvre de l'enseignement en français. Ce comité, constitué il y a quelques années par le ministère de l'Education, est composé d'enseignants franco-manitobains dont la plupart sont de la région même de Saint-Boniface.

A ce que nous sachions, la majorité des membres de ce comité ne sont pas rémunérés. Au plus paie-t-on leurs frais de déplacement. Comme ils ont déjà par ailleurs leurs occupations régulières, ils doivent trouver durant leurs moments libres le temps de préparer le programme français, ce qui demande beaucoup de recherches et de réunions.

D'autre part, du fait même d'être au service du ministère de l'Education, ils tombent sous les règlements de la Fonction publique et sont liés en quelque sorte au secret d'office. Ce qui les oblige en quelque sorte à répondre par un haussement d'épaules à ceux qui les accusent presque de ne pas faire avancer assez rapidement l'application du bill 59. Cela leur est d'autant plus pénible que, coincés entre une politique de lenteur, sinon d'obstruction systématique habilement camouflée, en hauts lieux, et les justes réclamations de la population francophone, ils doivent poursuivre leur travail de comité comme si rien n'était.

Tout ce que nous venons d'écrire sur le rôle difficile des enseignants membres du Comité du programme de français, nous l'avons déduit en recoupant diverses informations recueillies au fil de conversations et de rencontres de toutes sortes, les enseignants directement responsables du Comité du programme s'étant refusés à toute interview proprement dite.

L'application du bill 59

De l'avis de tous les enseignants de Saint-Boniface qui ont été interrogés, le bill 59 n'est que partiellement appliqué. Dans aucune école, le collège excepté, on n'enseigne cinquante pour cent du temps en français.

Et cela pour une foule de

(Suite à la douzième page)



Samedi dernier avait lieu au Centre Culturel de Saint-Boniface le premier tirage de $500 de l'année. L'heureux gagnant en fut M. Victor Friesen, du 50 Handey Bay, de St. James. On le voit, ci-dessus à droite, recevant son chèque des mains de M. Lucien Loiselle, président du Centre Culturel. (Photo Perrin du Manitoba)

Des programmes qui n'avancent à rien

Tout le monde connait ces programmes radiophoniques tels que "By-line" que l'on entend tous les jours à l'un ou l'autre poste de langue anglaise de Winnipeg. Il s'agit d'une sorte de forum où les auditeurs peuvent communiquer par téléphone et exprimer leurs opinions sur pratiquement tout sous le ciel.

Il faut dire que nous prisons peu cette sorte de commérage par l'électronique et nous doutons fort de son utilité. Que le programme soit populaire ne lui accorde pas par le fait même un certificat de mérite.

Nous ne voyons pas quels avantages notre société peut tirer de la répétition des mêmes rengaines et des mêmes préjugés soit sur le gouvernement, la taxation, la religion ou les droits linguistiques pour ne citer que quelques-uns des sujets discutés assez fréquemment. D'ailleurs, ce sont presque toujours les mêmes interlocuteurs qui accaparent la conversation, des gens pour la plupart qui ne savent pas écouter encore moins réfléchir!

Quant aux animateurs de ces émissions, nous leur accordons volontiers une grande facilité de réplique et beaucoup d'aplomb pour mettre certains auditeurs à leur place. Mais nous trouvons très discutable leur façon de trancher certains problèmes. Ils se font facilement les champions de certains droits individuels mais ils ne semblent pas savoir mettre en évidence l'équilibre qui doit exister entre les valeurs individuelles et les valeurs sociales. Cela est particulièrement évident quand il traite des problèmes de l'unité nationale.

A notre avis, ces dialogues téléphoniques entre auditeurs pourraient être profitables s'il y avait au poste quelques personnes compétentes capables d'éclairer les auditeurs et de les amener à une compréhension plus approfondie du sujet en question. L'animateur se contenterait alors de faire respecter les règles de la discussion et d'empêcher qu'elle tourne en polémique passionnée. C'est un peu d'ailleurs la façon de procéder du programme "Cross-Country Check Up" du réseau anglais de Radio-Canada. Il est évident qu'une telle émission demande plus de préparation que les potins du matin à CKY ou CJOB! Mais elle a aussi plus de chance d'amener les auditeurs à réfléchir et reviser leurs opinions.

J.-P. A.

★ ★ ★

De la poudre aux yeux?

Les francophones de la Saskatchewan qui ont entendu leur ministre du Travail, M. Coderre, essayer de s'adresser en français hier, à la conférence fédérale-provinciale sur la Constitution, n'ont pas dû être fiers du spectacle. Si le bilinguisme de M. Coderre est un spécimen du bilinguisme que le gouvernement de la Saskatchewan entend servir à sa population, il ferait mieux d'y renoncer et de laisser le gouvernement fédéral s'en charger!

Sans doute, on ne s'attend pas à ce que les députés francophones soient des académiciens, mais on est en droit d'exiger d'eux qu'ils sachent lire correctement un texte écrit en un français correct, surtout s'ils veulent se mêler de discuter de bilinguisme.

On ne sait pas si la délégation de la Saskatchewan a voulu donner le change quant à ses intentions réelles au sujet du français ou si elle a voulu faire bonne impression sur les francophones d'un bout à l'autre du pays. De toute façon, sa performance hier a été plutôt décevante et guère encourageante pour les Canadiens français de la province du blé.

J.-P. A.

Le fédéral a emprunté plus que les autres

TORONTO — Le gouvernement fédéral a devancé tous les autres gouvernements et sociétés canadiens quant au montant d'argent qu'il a emprunté en 1968.

Selon un relevé de la Wood Gundy Securities Ltd. sur les obligations gouvernementales et sociétaires, le gouvernement fédéral a emprunté pour $5,263,955,000 au cours de l'année, au regard de $3,283,909,500 en 1967, ce qui constitue la somme la plus élevée empruntée par le gouvernement fédéral au cours des cinq dernières années.

Les prêts aux gouvernements provinciaux se chiffraient l'an dernier par $1,384,700,000 au regard de $1,603,006,000 en 1967. Quant aux gouvernements municipaux, ils ont émis des obligations totalisant $441,344,843 comparativement à $628,288,069 en 1967.

Les sociétés canadiennes ont emprunté pour $1,050,146,000 en 1968, au regard de $1,293,795,000 en 1967. De ce montant, environ $606,000,000 sont payables en devises canadiennes, et le reste en valeurs américaines.

De ce montant global des obligations fédérales, $3,502,000,000 ont été émises en guise d'amortissement de dettes antérieures. Tous les emprunts effectués par les gouvernements provinciaux et municipaux constituaient de nouveaux financements.

Au cours du mois de décembre 1968, le gouvernement fédéral n'a entrepris aucun engagement financier à long terme. Durant cette période, les gouvernements provinciaux ont emprunté $9 millions au regard de $75 millions au cours de la période correspondante en 1967, et les municipalités, $37,065,230, au regard de $15,905,675.

Les sociétés ont emprunté $85,887,000 en décembre au regard de $19 millions durant la période correspondante l'an dernier.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL
(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)
Canada: $4.00
Etats-Unis: $6.00
Autres pays: $8.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

LE "MONDE NORDIQUE". — Cette carte, préparée par le Centre d'études nordiques de l'université Laval, indique de façon indéniable notre appartenance géographique. — Il y a de quoi refroidir les ardeurs du tempérament latin! — Depuis sa création, le centre d'études nordiques de Laval captive l'intérêt des scientistes étrangers, puisque, la carte ci-dessus le montre bien, des études sur le grand Nord couvrent plusieurs pays.

"Nous parlons la langue de 150 millions de personnes"

N.D.L.R. — Voici le texte de l'allocution que M. Raymond David, vice-président et directeur général de la radiodiffusion française, a prononcé à l'occasion de l'inauguration du Mois du français 1969, le 29 janvier dernier.

Notre monde, sollicité de toute part, ne permet plus à la qualité seule de s'imposer. Si bon que soit un produit, il n'atteindra jamais le niveau de la consommation de masse si la publicité ne vient pas convaincre le client éventuel d'en faire l'essai. Il semble donc logique de faire la publicité de la bonne langue. Il n'y a pas à s'en formaliser, car, comme le dit Marcel Galliot: "Dieu lui-même a besoin des cloches!". Notre rencontre de ce soir a essentiellement pour but de vous inviter, avec l'Office de la langue française et le Publicité-Club, à faire de la réclame en faveur d'une langue conforme à ce qu'on est convenu d'appeler le français universel.

On s'étonnera peut-être de voir Radio-Canada au premier plan de ce mouvement de promotion du français? Nous y sommes de tout coeur à cause des liens étroits qui unissent langue et culture. Notre mandat ne se limite pas à informer et à distraire. Il comporte une dimension culturelle importante. Comment propager la culture, si la langue qui lui sert de support est déficiente? Nous sommes trop conscients de nos faiblesses pour vouloir poser en modèles. Mais notre participation au mouvement de revalorisation du français se veut un témoignage de l'importance que nous y attachons.

Pour ceux qui sont dans les communications de masse la tentation est grande de jouer la carte facile de l'identification en se servant uniquement du langage populaire. En dépit de la saveur incontestable d'une certaine langue du terroir, force nous est de reconnaître qu'à ce niveau la communication ne peut être qu'élémentaire. Une communication efficace ne peut s'accommoder d'un vocabulaire restreint et imprécis, ni d'une syntaxe floue et hésitante. On devient très vite prisonnier d'un moyen d'expression déficient qui limite la possibilité de communiquer dès qu'on sort du domaine de la langue la plus courante.

Par contre, il ne serait pas moins pernicieux de tenir au public un langage qui le dépasse. La communication ne s'établit pas là non plus. Il n'y a donc pas de choix: si nous voulons contribuer à l'essor culturel du milieu, il nous faut promouvoir dans le public le désir de mieux parler et de mieux s'exprimer. Le Mois du français met l'accent cette année sur la francophonie-communauté qui groupe 150 millions d'hommes. Je voudrais simplement signaler les avantages qu'à Radio-Canada nous avons tirés de notre participation à la Communauté des programmes radiophoniques de langue française et à la Communauté des télévisions francophones. Non seulement cette collaboration nous vaut-elle des émissions de premier choix, mais aussi elle ouvre à nos productions les marchés européens. Nos émissions passent aujourd'hui en Belgique, en Suisse et en France.

Nous avons là, je crois, une illustration de certains avantages de notre participation à une grande collectivité: **Nous ne sommes plus seuls.** "Nous parlons la langue de 150 millions de personnes".

Budget de $7 millions pour traduire la Bible

NEW YORK — L'Alliance biblique universelle disposera pour l'année 1969 d'un budget de $7,050,000 pour la traduction et la diffusion de la Bible. Cette décision a été prise par le Comité exécutif de l'Alliance biblique, dont le siège est à New York. Ces fonds seront affectés principalement à la propagande biblique dans les pays pauvres.

Une très grande partie de ces Bibles est vendue et non pas distribuée. Cependant le prix est gardé aussi bas que possible, car il faut qu'il soit abordable aux gens pauvres. Dans les pays en voie de développement, 120 centres de distribution ont été créés. A Kinshasa, au Congo, des éditions en diverses langues congolaises sont mises en vente à des prix très raisonnables.

Armes non meurtrières pour calmer les foules aux E.-U.

NEW YORK — Les forces de police américaines disposent maintenant de tout un arsenal d'armes dites non meurtrières et ont l'intention de les utiliser de plus en plus de préférence aux armes à feu conventionnelles, principalement dans les cas où il faut maîtriser des foules.

Parmi ces armes figurent notamment:

—Des fusils tirant des balles en bois qui ne transpercent pas la personne visée mais lui causent un choc et une douleur comparable à celle d'un coup de fouet.

—Des matraques creuses munies d'un dispositif permettant d'en éjecter des cartouches de gaz lacrymogène.

—Des haches pouvant elles aussi projeter du gaz lacrymogène. Elles sont utilisées pour déloger des personnes barricadées dans une maison.

—Des grenades lacrymogènes en plastique pouvant être tirées d'un fusil ou lancées à la main. Contrairement à celles en métal, elles ne projettent pas d'éclats dangereux.

—Le "brouillard au poivre" (pepper fog). Il s'agit d'un atomiseur répandant un épais brouillard irritant jusqu'à 12 ou 20 pieds de distance.

—Enfin, le Mace, mélange de gaz lacrymogène et d'autres produits chimiques irritant les yeux et la peau. Le Mace est utilisé de façon générale depuis plus d'un an mais il est considéré comme relativement dangereux, il peut causer de profondes brûlures quand il est administré à bout portant.

Les forces de police ont dépensé de $1,500,000 à $2,000,000 en 1968 pour s'équiper ainsi, contre moins d'un million en 1967, et on estime qu'elles seront munies d'armes non meurtrières d'une valeur de $12,000,000 d'ici à 1972.

Le Carême de Partage '69

"L'inégalité entre les riches et les pauvres du monde"

"Carême de Partage" commencera cette année le 19 février (Mercredi des Cendres) avec le début du Carême. Il est suggéré qu'à cette occasion une activité spéciale marque l'ouverture (soirée spéciale comprenant messe, repas de la faim et conférences, films, forums, etc.). Si rien ne peut être fait à cette occasion, paroisses, écoles, associations sont invitées à utiliser les trois semaines suivantes pour organiser une telle activité.

La période du 9 au 16 mars devrait spécialement être utilisée dans ce sens et être surtout consacrée à attirer l'attention du public sur les problèmes de **l'inégalité entre les riches et les pauvres du monde.** Voici des chiffres assez impressionnants: la moitié des hommes ne mangent pas à leur faim; les deux tiers vivent dans le sous-développement; 80 pour cent ne savent ni lire ni écrire; 20 pour cent de la population mondiale possèdent 70 pour cent des biens: nous sommes de ce 20 pour cent. Les pays riches (dont l'Amérique) dépensent annuellement 20 milliards pour la guerre et 10 milliards pour la paix.

La campagne sera couronnée par une collecte dans la plupart des églises canadiennes le 16 mars, 4e dimanche du Carême, spécialement consacré à la faim dans le monde et au développement des peuples.

Les bénéficiaires

Tous ceux qui sont dans le besoin sans distinction de race, de couleur, de religion ou d'idéologie. Un don fait à l'occasion du Carême de Partage signifie une aide:

— aux masses mal nourries et sous-alimentées d'Asie qui, privées du strict minimum de calories et de protéines essentielles, ne sont capables que d'un travail physique ou d'un effort intellectuel limités;
— aux paysans et aux habitants des taudis de l'Amérique latine qui aspirent à pouvoir satisfaire les exigences fondamentales à toute existence humaine digne de ce nom: pain, travail, éducation, liberté, justice, paix, dignité humaine;
— aux nouvelles nations africaines qui ont à faire face à des problèmes d'organisation de leur pays, lesquels dépassent souvent leurs possibilités actuelles;
— aux victimes des guerres et des cataclysmes (tremblements de terre, inondations, sécheresses, etc...) en quelque endroit que ce soit.

Nous souhaitons de tout coeur que les catholiques du diocèse de St-Boniface se montrent doublement généreux cette année, à l'occasion de Carême Partage 1969. Pour un catholique, vivre son christianisme veut surtout dire partager avec ses frères souffrants. Si nombre de valeurs semblent avoir perdu leur sens, la charité demeure la vertu la plus vraie et la plus sûre de nous obtenir la paix et le développement tellement souhaités. Que le message de l'Evangile ne demeure pas lettre morte!

Hubert Balcaen,
président diocésain.

Mots nouveaux

Les néologismes inquiètent souvent, à juste titre, les personnes qui ont le souci de s'exprimer correctement; mais, en général, nous n'éprouvons aucun scrupule à employer des néologismes techniques comme **proton, désintégration** et aujourd'hui **marketing** et **merchandising.**

Au sujet de ces deux derniers mots, voici ce que dit le supplément au "Grand Larousse Encyclopédie", qui vient de paraître.

Marketing — n. m. (mot angl. qui signifie "commercialisation"). Ensemble des actions coordonnées qui concourent au développement des ventes d'un produit ou d'un service.

Le **marketing** comprend, notamment, les études de marché, la publicité, la promotion sur le lieu de vente, la stimulation du personnel de vente ainsi que la recherche de nouveaux produits et de nouveaux conditionnements adaptés aux besoins du marché.

Ce terme anglo-saxon, qu'il est difficile de traduire exactement, permet de définir un nouvel état d'esprit de la direction des entreprises, orientée maintenant par les besoins du marché et non par des contraintes de production, etc.

Merchandising — n. m. (mot angl.), fonction de la direction commerciale d'une entreprise, englobé dans l'ensemble **marketing** et qui a pour mission d'étudier et de mettre en oeuvre tout ce qui est lié à la présentation du produit: conditionnement, emballage, mise en place, promotion au lieu de vente, etc.

(Informations Larousse)

Voler de ses propres ailes

On parle beaucoup de maturité. Mais qu'est-ce exactement? La maturité implique la capacité de voler de ses propres ailes. Vous connaissez maintenant à fond le train quotidien de l'existence. C'est le moment de mettre de côté les enfantillages comme l'incapacité d'apporter un intérêt soutenu à une tâche jusqu'à ce qu'elle soit terminée. Cette attitude appartient à l'époque de votre existence où l'instant présent était le seul qui comptait vraiment et où vous ne vous rendiez que vaguement compte de l'importance de l'avenir.

Il faudra tempérer par un peu de philosophie et de réflexion votre hâte juvénile de vous affirmer vous-même avant de pouvoir passer de l'impétuosité à la sérénité. Vous parviendrez ainsi à la maturité d'esprit, à la maturité de sentiment et à la maturité d'action.

S'il y a déjà longtemps, cette année, que vous avez terminé vos études, il n'est pas nécessaire de vous reporter à votre jeunesse comme au continent perdu de l'Atlantide. Votre jeunesse a eu son utilité, et vous profitez de ses enseignements dans votre maturité. Elle a été irréfléchie, mais elle vous a donné du discernement; elle a été impétueuse, mais elle vous a préparé à donner des conseils; elle a été inconstante, mais elle vous a rendu apte à entreprendre des choses durables.

La maturité du jugement, à laquelle tout le monde aspire, est la somme du savoir, enrichie et prolongée par l'expérience et les connaissances nouvelles. Elle n'étouffe pas nécessairement vos ambitions; mais elle est souple, adaptable, sagace et assez sûre d'elle-même pour courir les risques qui semblent mériter de l'être. Vous apprendrez, grâce à elle, à distinguer entre la réalité et l'imaginaire, à déceler l'absurdité, à rejeter les fausses doctrines et à vous comporter d'une façon assez sensée pour qu'il ne soit pas nécessaire de vous imposer des contraintes.

(Extrait du Bulletin de la BRC, 4-68)

Péripéties de voyage d'un Canadien errant

N.D.L.R. — L'auteur de ces "Péripéties", M. Roger Boulet, est un jeune Franco-Manitobain de Saint-Boniface qui s'intéresse activement aux Beaux-Arts.

Invitation au voyage

Quand on voyage à l'étranger, on vit toute une série d'expériences qu'on désire partager, surtout avec ceux qui n'ont et n'auront pas l'occasion de voyager. Car un tel voyage est des plus formateurs: on le constate dès la première journée passée dans n'importe quel pays d'outremer. On se rend compte que sa façon de vie à soi n'est pas la seule, et pas nécessairement la meilleure. On peut apprendre beaucoup de choses, comme on peut être reconnaissant pour des choses auxquelles on s'est trop habitué.

C'est mon intention, dans cet article et dans d'autres, de vous faire voyager à travers la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et d'autres pays; de partager avec vous certaines observations et de vous faire visiter des villes qui ne vous sont connues que par les cartes postales, les réclames touristiques, les films et les récits de ceux qui ont eu l'heureuse fortune de s'y trouver. Ainsi, vous vous promènerez dans les rues d'Edimbourg, de Londres, de Paris et de bien d'autres villes encore.

Et pour ceux-là qui ont voyagé dans les mêmes pays, j'espère ranimer des souvenirs déjà trop lointains.

Roger-H. Boulet

Voyage en Grande-Bretagne (I)

1. L'Ecosse

Si vous prenez l'avion au Canada en direction de l'Ecosse, le pays de Robert Burns, des cornemuses, des tartans et du whisky, vous atterrirez tout probablement à l'aéroport international de Prestwick, à une trentaine de milles de Glasgow. De là, vous prendrez le train pour Glasgow, et vous passerez à travers une région industrielle qui entoure le port principal et un des plus grands centres industriels de l'Ecosse. C'est une ville où tout est noir, même la cathédrale gothique et l'université de Glasgow, une des plus anciennes universités de la Grande-Bretagne. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter ici; il vaut mieux se rendre immédiatement à Edimbourg. Le train vous y conduit en moins d'une heure.

Edimbourg! Dès votre arrivée, vous constatez le caractère particulier de cette ville et de ses habitants. C'est la capitale culturelle de l'Ecosse, une ville très fière de son histoire héroïque et tragique à la fois: une ville consciente de sa beauté. On s'y arrête pour quelques jours; c'est à Edimbourg qu'on s'initie à la vie quotidienne en Ecosse; à loisir, on y étudie l'histoire et la culture de ce pays magnifique.

La rue principale, c'est "Princess Street" — la promenade des habitants de la ville. D'un côté, il y a les magasins (shops), et de l'autre, un parc immense à l'ombre d'un énorme rocher sur lequel est édifiée une grande citadelle. On y accède seulement par l'est. Du haut des remparts, qu'on imagine imprenables, le panorama de la ville est magnifique.

Des portes de la citadelle, on descend le "Royal Mile", nommé ainsi parce que c'est là l'ancien quartier de la ville — le "Auld Toon" — et certainement la section la plus pittoresque de la ville, marquée par les événements historiques et les personnages illustres qui l'ont habitée. En descendant le "Royal Mile", (il y a toute une série de boutiques de fabricants de cornemuses et de marchands de laine écossaise) on arrive au Palais d'"Holyrood", l'ancienne demeure des Stuarts.

2. La vie quotidienne en Ecosse

On se rend assez rapidement compte que le standard de vie en Ecosse n'est pas le même qu'au Canada. Certaines choses sont beaucoup moins chères, par exemple les articles de laine. Un pullover qu'on payerait $12 ou $15 au Canada s'achète ici pour $6. Les habits pour hommes sont moins chers, bien sûr. Un excellent complet fait sur mesure se paye $65 au lieu de $125. Les friandises (bonbons et chocolats) sont moins chères aussi. Comme ailleurs en Grande-Bretagne, les thés les plus fins sont offerts à des prix très modiques. Cependant, le meilleur whisky au monde (le scotch) de fabrication locale, tel que le Haig, le Johnny Walker, etc., est doté de tellement de taxes, qu'on le paye aussi cher à Edimbourg qu'à Winnipeg!

Si on mange mieux en Ecosse qu'en Angleterre, cela ne veut pas nécessairement dire qu'on mange bien. C'est que les Ecossais sont très friands de pâtisseries. Et les pâtissiers (il y en a beaucoup) offrent toutes sortes de petits gâteaux, de tartelettes vraiment délicieuses pour des sommes extrêmement modiques. Ces gâteaux se mangent très bien à toute heure, en buvant le thé, car en Grande-Bretagne, on boit le thé à toute heure, même au petit déjeuner.

Quant aux repas, la fréquence de certains plats est vraiment fastidieuse; plats qu'on rencontre partout en Grande-Bretagne. Oeufs et frites. Jambons et frites. Bacon et frites. Saucisses et frites. Oeufs, fèves au lard et frites. Poisson et frites. On peut payer quelquefois 50 cents pour un tel repas, mais plus fréquemment 35 cents... Il n'est pas rare dans ce pays de constater vers le soir, en prenant la sixième ou la douzième tasse de thé de la journée, qu'on a mangé des frites à tous les repas sans trop s'en apercevoir. Il ne faut pas être gourmet en Grande-Bretagne et ne pas regarder trop ce qu'on mange...

Les heures des repas sont à peu près les mêmes qu'au Canada. Le "breakfast" du matin est un des plus grands repas de la journée. Il consiste ordinairement (7 jours par semaine) de bacon et des oeufs avec une saucisse, des toasts avec de la marmalade et du thé. Le "luncheon" du midi est ordinairement une variation du "breakfast". Cependant, on désigne le repas du soir par l'expression "high tea" ou tout simplement "tea". Il s'agit, bien sûr, d'une variation du "luncheon", ou d'un des plats nommés plus haut. Telle est la variété des mets du pays.

Souvent, avant le repas; l'Ecossais passe au "pub" où il boit une "pint" ou deux... Il y a ici une variété de bières: "mild", "bitter", "light", etc. S'il en a les moyens, il se payera un "nip", c'est-à-dire une once de whisky qu'il consomme en même temps qu'une "pint" de bière. C'est une coutume qui paraît sans doute un peu étrange au Canadien, mais qui, à l'essai, est fort heureuse...! Au "pub" aussi, on joue aux "darts". On constate que même après deux ou trois "pints", les joueurs demeurent très adroits.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que les Ecossais sont un peuple d'ivrognes. Rien de plus faux. On n'est pas au Canada. Ici, on boit d'abord pour se détendre après une journée de travail. Il y a une atmosphère vraiment chaleureuse dans ces "pubs"; on y rencontre ses amis, on parle de politique, de la température toujours incertaine, de ses enfants, de sa femme, etc. Et en sortant, on salue tout le monde et surtout le "barman".

3. Les "Highlands"

Mais plus que le "pub", c'est le nord du pays qui nous révèle quelque chose du caractère écossais. La Haute Ecosse (les "Highlands") est en effet un pays merveilleux, un peu incroyable même. Les changements de paysage sont rapides et fréquents. C'est un pays sauvage, qui nous rappelle souvent certains paysages de Terre-Neuve au Canada. Il s'agit d'une succession de côtes, de vallées, de "lochs" (lacs), de "firths" (estuaires, qui prennent souvent l'aspect de fjords). La plupart du temps, les collines sont recouvertes de bruyères. Pourtant, même dans ces lieux improbables, on rencontre des moutons. Ce sont d'étranges moutons aux visages noirs qui broutent au bord des chemins et qui savent gravir les collines les plus escarpées... Après une tournée en Haute Ecosse, on est prêt à croire qu'il y a, en Ecosse, autant de moutons que d'Ecossais...

C'est un pays mystérieux aussi; on comprend comment il y a tellement de sorcières et d'esprits dans le folklore écossais. Souvent, lorsqu'on se retrouve dans le silence de ces vallons embrumés, on se dit: "Tiens, Macbeth aurait pu rencontrer ses sorcières ici..."

On ne saurait quitter l'Ecosse sans regrets, surtout si on entre en Angleterre. On se rend compte que l'Ecosse n'est pas l'Angleterre et que les Ecossais ne sont pas les "Anglais". Et désormais, lorsqu'on entendra les complaintes des cornemuses, on se dira certainement: "C'est ça l'Ecosse, mais plus que ça", et tout le paysage écossais se déroulera dans notre esprit: de Culloden Moor (1745 — massacre de milliers d'Ecossais par les Anglais) jusqu'aux rivages mystérieux du Loch Ness (où, semble-t-il, vivent des monstres marins) et encore, on se dira: "C'est tout ça, mais plus que ça!".

(à suivre)

Nos lecteurs nous écrivent

Les Guides Catholiques

"Sur mon honneur, avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux, Dieu, l'Eglise, la Reine et le Canada; à observer la loi guide et à aider mon prochain en toutes circonstances."

Voilà la promesse guide. Je l'ai prononcée le 20 janvier 1964. Depuis que je suis guide, c'est-à-dire jusqu'en 1969 où je sortais du feu, j'eus des expériences que je n'oublierai jamais.

Le guidisme m'a offert ce que pas une autre organisation n'aurait pu m'offrir: l'éducation par le plaisir. Durant ces cinq ans, j'ai tellement appris du nouveau que je n'aurais jamais su, ni expérimenté sans le guidisme. Je vais vous en citer quelques exemples:

Août 1965: rencontre de guides de St-Boniface (alors, je commençais avec les guides-scouts des Etats-Unis). Pour les divertir, on est en croisière sur le "Paddlewheel". Puis un souper fut servi à la cathédrale, ce qui nous permit de nous mieux connaître. Le spaghetti et les boulettes étaient délicieux.

Chaque année, à Noël, notre B.A. allait chanter pour les gens âgés et les malades de l'hôpital Taché et de Ste-Anne. Le sourire sur leurs lèvres nous récompensait largement.

Etant une guide de Lorette, je fus invitée par une compagne de St-Boniface pour une sortie. Deux heures durant, on fit de l'équitation. Je vous assure que j'ai choisi le meilleur cheval.

Trois années consécutives, je suis allée à la plage Albert pour une semaine de camp. Même si des garçons sont venus démonter nos tentes, la nuit, nous ne nous sommes pas découragées. En effet, je trouvais l'incident très drôle, peut-être parce que ce n'était pas la mienne qu'ils avaient démontée.

L'Expo "67" est, parmi tous mes souvenirs, celui que je chéris le plus. Le voyage aller-retour, les deux semaines mémorables chez nos amies, les guides de Dorion, et les visites aux pavillons divers sont gravés dans mon coeur. C'est le coeur gros que nous quittions le Québec. Toutes, nous étions en larmes jusqu'au moment où nous avons été averties que 60 scouts d'Alberta demeuraient à trois rues. On fit connaissance, ce qui nous fit presque oublier le chagrin du départ.

Après avoir quitté les guides, je rentrais dans le feu. Là, j'ai eu de plus belles expériences encore.

Pour en connaitre un peu plus à propos des sourds-muets, on assista à une de leur messe. C'était très intéressant et très silencieux, mais je ne l'oublierai jamais... Je remercie Dieu de pouvoir parler même si d'autres autour de moi le regrettent parfois.

Une marche de 15 milles, au profit des pauvres, fut entreprise par toutes les guides aînées, les guides-jeannettes et les scouts. Une très belle expérience aussi mais désappointante: je n'ai pas perdu une seule livre. Pour notre récompense on a eu une autre croisière sur le "Paddlewheel".

A l'été 1968, j'ai eu l'expérience d'aller enseigner le catéchisme durant deux semaines avec quatre religieuses à Cook's Creek. On demeura au presbytère et chaque matin j'allais enseigner ma petite classe de vingt élèves. Deux semaines, à manger, à dormir, à travailler avec des religieuses m'ont convaincue de ne jamais devenir religieuse. Moi, j'aime une petite bataille de temps en temps et elles sont toujours souriantes... jamais de reproches à personne.

Quand je suis revenue de ces deux semaines, je partis pour un camp de trois jours à Fort Alexandre. On rencontra plusieurs enfants Indiens qui demeuraient dans les alentours. Après la messe du dimanche, on est allé à la pêche. Nous avons eu de bonnes prises: beaucoup d'herbes, plusieurs lignes et hameçons perdus, sans mentionner que je suis tombée à l'eau en essayant de sauver quelques pieds de ligne.

Et maintenant, je quitte le coeur gros en pensant à ces belles années. Mais je suis sûre que mon coeur restera toujours rempli de souvenirs du guidisme.

Merci!

Colombe Desrochers,
11e année, Lorette.
(le 3 février 1969)

LE CARNET POSTAL

Chaque Canadien reçoit à peu près 240 pièces de correspondance par année. C'est ce qui explique le titre donné à une brochure, "Canada 240", que les Postes canadiennes ont publiée en 1968.

Au sujet d'une opinion sur le P. Duquoc

M. le Rédacteur,

La Liberté et le Patriote du 5 février publiait un article intitulé "Il ne faut pas faire mentir le Père Duquoc". Combien peu "philosophique" s'est montré l'auteur de cet article. Il n'a jamias rencontré le Père Duquoc; il n'a assisté à aucune de ses conférences; ce qu'il y a de plus scandaleux, c'est que M. Georges Allaire n'a même pas pris la peine d'écouter les rubans de ces conférences; ces rubans sont pourtant disponibles au Centre de la Pastorale.

Par contre, M. Régis Mache connait très bien le Père Duquoc; il l'a souvent écouté et il a lu la plupart de ses articles.

Nous, qui avons rencontré quelquefois le Père Duquoc, qui avons assisté à la conférence organisée par les Equipes de Foyer, qui avons écouté plusieurs rubans des conférences du Père Duquoc, croyons que l'article de Régis Mache interprète très bien les pensées du Père Duquoc.

Sincèrement vôtre,

Colette et Hubert Mangin,
St-Norbert, Man.
(le 9 février 1969)

☆ ☆ ☆

Monsieur le Rédacteur,

Je profite de cette occasion du renouvellement de mon abonnement au journal qui me tient en contact avec ma terre natale, pour vous faire parvenir ce poème écrit par une ancienne Bonifacienne qui demeure en Californie depuis dix ans, ici même à Long Beach, en vous demandant si vous le croyez assez bon pour le faire paraître, sur votre journal, qu'elle reçoit assidûment depuis qu'elle a quitté St-Boniface.

Je suis sûr qu'il intéresserait plusieurs de ses amis et connaissances qui sont encore au Manitoba. La bonne dame a 83 ans et je la visite aussi souvent que possible, ce qu'elle aime immensément. Son époux est décédé ici à Long Beach il y a deux ans et elle demeure avec sa fille qui est garde-malade.

Avec mes sincères remerciements, agréez l'expression de ma vive reconnaissance et mes meilleurs salutations.

Gustave Couture, prêtre,
Long Beach, Californie.
(le 25 janvier 1969)

* * *

Chanson des Misérables

Je n'ai pas connu mon père,
Ma maman est aussi partie
Je roule ma vie solitaire
Dans les rues de mon pays.
Quand vient le soir ou les jours de pluie
Je me refuge dans ma tannière,
Là, j'y rencontre des copains
Nous sommes tous frères de misère
Et nous nous tendons la main
Ce que tout le monde devrait faire.

Le grand drame de notre vie
C'est quand la femme transmet la vie,
A l'innocent qui vient
Grossir le nombre des indigents
Cette tragédie universelle
Depuis Adam et Eve
Quand Dieu leur dit: Peuplez la terre
Et aimez-vous comme des frères.
Mais l'homme a déchu le destin
En ne donnant que la misère.

Heureux que les mains charitables
Des petites Soeurs Jésus Marie
Apportent des victuailles,
Visitent nos minables taudis,
aident la femme, instruisent les petits
Elles font oeuvre charitable
En nous disant: ne soyez pas méchants
Car Dieu lui vous aime
Et garde dans son Paradis
Une belle place aux misérables!

Le pain que nous mangeons
Ce sont quelques riches qui en font don.
Ceux-là aussi sont admirables
En partageant ce qu'ils ont.
D'autres nous méprisent sans nous connaître
Disant être des gens de la pègre,
De ceux privés d'un nom,
Enfin des gens misérables
Mais tout le mal que nous faisons
C'est de chanter les misérables.

Nous connaissons notre Credo.
Nous y croyons et le vivons.
Jésus est né dans une étable, sur la paille
Entre le boeuf, l'âne et l'agneau.
Sa sainte mère, son tendre père,
Eux sont là, qui l'adorent et l'aiment
Le Père des Cieux qui est Eternel
Connait tous les pères de la terre
Et dira, ne vous condamnez pas,
Pardonnez-vous toutes vos misères.

Grands et riches ou miséreux,
Nous sommes tous enfants de Dieu
L'opulent, l'arrogant et l'orgueilleux
N'entrera pas dans les Cieux.
Ceux qui ne vivent que pour leur gloire
Assouvis par leur richesse et l'abondance,
Ne pourront voir la gloire de Dieu
Que s'ils font pénitence,
Car Dieu dit: donnez un peu
A ceux qui n'ont que la souffrance.

Les quelques sous que j'ai gagnés
Pour ce violon m'accompagner
J'ai la voix pour chanter
La grande angoisse des affamés.
Quelle détresse, quelle tristesse,
D'un peuple errant en défaillance
Le son vibrant de ce violon
Triste symbole de la famine
Laisse-t-il des coeurs sans pitié
Ainsi mourir la grande famille.

Mme Soulier, Long Beach, Cal.

☆ ☆ ☆

Reportage apprécié

Monsieur le rédacteur,

Je tiens à venir vous exprimer ma reconnaissance pour le beau reportage, le 22 janvier, des fêtes qui ont eu lieu à Ferland pour souligner mon 25e anniversaire de prêtrise le 3 janvier dernier. Et même vous avez ajouté une photo. Merci bien. Plusieurs de mes nombreux parents et amis en ont fait l'éloge. Je vous transmets leur appréciation. Et je vous dis personnellement un merci du coeur. Remerciez ceux qui en ont fait la rédaction, la mise en page, le linotypiste, le correcteur des épreuves, etc. Merci.

Roger Ducharme,
Ferland, Sask.
(le 4 février 1969)

N.D.L.R. — A tout seigneur tout honneur. Tout le mérite du reportage en question revient au (ou à la) correspondant(e) de Saskatchewan qui a bien voulu prendre l'initiative de nous le faire parvenir. Nous profitons de l'occasion pour répéter ici l'importance de ces reportages bénévoles qui disent beaucoup plus que ces banals "çà et là" ou "va-et-vient" dont certains nous accablent. Comme il nous est impossible d'envoyer des reporters partout, il appartient aux personnes sur place de nous en faire un rapport assez détaillé des événements susceptibles d'intéresser les lecteurs qui n'y étaient pas.

Monsieur le Rédacteur,

A la suite de l'article de M. Georges Allaires et de M. l'abbé Laval Cloutier: "Il ne faut pas faire mentir le Père Duquoc...", nous aimerions attirer l'attention de vos lecteurs sur le fait que ces deux messieurs n'ont pas assisté à la conférence du Père Duquoc, à Saint-Norbert. Il leur est donc difficile d'évaluer honnêtement les propos du reporter Régis Mache. Nous étions là et selon notre point de vue ce reporter a donné un compte rendu fidèle de cette soirée de réflexion.

Nous pourrions concevoir que M. Georges Allaire et M. l'abbé Laval Cloutier aient des opinions divergentes de celles du théologien, le Père Duquoc, mais alors qu'ils les émettent dans un climat d'honnêteté intellectuelle.

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Marie-Paule et André Gautron,
Noëlie et Emile Pelletier,
St-Norbert et St-Boniface.
(le 8 février 1969)

N.D.L.R. —

Notre rubrique "OPINION LIBRE" est ouverte à toute contribution bénévole sur un sujet d'actualité pouvant intéresser les lecteurs franco-manitobains. Par "opinions" nous n'entendons pas de simples "lettres à la Rédaction" mais des commentaires suffisamment développés sans être de longueur excessive. C'est par exception que nous tolérons des commentaires trop longs. La Rédaction n'est pas nécessairement d'accord avec les "opinions" exprimées et elle laisse la porte ouverte à toute réplique intelligente. Nous rappelons que nous n'acceptons pas d'articles anonymes et que nous n'en publions pas non plus sous un pseudonyme. Si l'opinion vaut la peine d'être publiée, elle vaut la peine d'être signée. Il en est de même des lettres à la Rédaction.

Opinion libre

Analyse des idées contenues dans le reportage sur le Père Duquoc

Mes excuses à Monsieur Mache

Mon seul intérêt dans cette étude est d'analyser les idées contenues dans le reportage de Monsieur Régis Mache. Je ne désire pas mettre en doute l'authenticité du reportage sur la conférence du Père Duquoc ni l'intégrité du reporteur. Je regrette toute allusion à l'effet contraire et m'excuse du titre maladroit utilisé la semaine passée.

Georges Allaire

Ce n'est pas la loi qui commande mais la recherche par les deux conjoints de l'amour libérateur qui permet la rencontre de Dieu.

L'homme n'est pas n'importe quoi ni Dieu n'importe qui. En conséquence, l'homme ne va pas à Dieu n'importe comment. L'agir qui est conforme à la nature humaine s'inscrit dans l'ordre d'amour de Dieu et est exprimée par la loi morale. Tout autre agir détruit l'homme et affaiblit ou tue en lui l'amour. "L'amour libérateur qui permet la rencontre de Dieu" ne peut être que l'amour vécu correctement selon ses propres lois, inscrites dans le coeur de l'homme et explicitées par la Parole divine. C'est ce que le Christ nous a enseigné: "Celui qui a mes commandements et qui les garde, voilà celui qui m'aime, et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et je l'aimerai et me manifesterai à lui" (Jn XIV, 21).

Au cours des réponses faites aux questions posées par l'assistance, le Père eut l'occasion de préciser son opinion avec force. En effet plusieurs personnes ont montré, au travers des questions, que certaines de leurs inquiétudes morales portaient sur l'acte sexuel lui-même. "La moralité ne peut être fixée dans la matérialité".

La moralité n'est pas dans la matière, il va sans dire, car la matière n'a aucune liberté et ne va donc pas à l'encontre des lois naturelles inscrites en elle. C'est pourquoi nous ne sommes pas tenus responsables de tout ce qui échappe à notre contrôle même dans notre propre corps: personne ne s'accuse en confession d'avoir attrapé une grippe. La moralité est une réalité fixée dans l'esprit; elle est le jugement correcte de nos actions. Mais comme nous ne sommes pas des anges, comme nous vivons dans le monde matériel et que nous avons un corps, nos actions ont lieu dans la matière et par un corps matériel. Le jugement moral s'introduit donc dans l'usage bon ou mauvais que nous faisons des réalités matérielles. C'est ainsi que nous ne devons pas voler (ce qui concerne des objets matériels) ou tuer (ce qui s'attaque à l'être physique du prochain). De la même façon, nous devons respecter la nature de l'homme et de la femme, dans leur corps comme dans leur esprit.

"Elle est quelque chose de global", affirma le Père.

Si la santé du corps est une et globale, elle l'est parce que tous les membres du corps sont chacun sain et respectent les lois physiques qui les régissent. De même la santé morale dépend de la santé de toute l'activité humaine dans le respect de toutes les lois morales qui la régissent. La santé du tout ne s'oppose pas à celle des parties. Tout au contraire, elle en résulte. La saine moralité est donc celle qui respecte toutes les exigences naturelles de cet être complexe qu'est l'homme.

"La culpabilité placée au niveau de la biologie même de l'acte sexuel doit disparaître".

Aucune culpabilité n'est au niveau de la biologie d'un acte. Toute culpabilité est dans la conscience, dans l'esprit qui, dans le cas présent, sait avoir mal usé des réalités "biologiques" mises à sa disposition. Et cette culpabilité est aussi normale que celle du voleur de banque pour qui la culpabilité n'est certes pas au niveau des billets de dollars, mais bien dans le fond de son âme.

Ce sentiment de la faute est souvent dû à une éducation erronée, à une pression sociale à l'intérieur de la communauté chrétienne.

Si certaines fausses culpabilités naissent d'une mauvaise éducation ou de pressions sociales indues, c'est qu'il faut alors promouvoir une éducation correcte et susciter une atmosphère sociale qui favorisent la prise de conscience de la vraie culpabilité, ce sentiment de la faute lorsque faute il y a.

"La sexualité ne doit pas devenir une source de mauvaise conscience mais au contraire elle doit être vécue comme une liberté".

Pour être vécue comme une liberté, c'est-à-dire correctement, la sexualité doit être enseignée correctement, c'est-à-dire selon ses caractères naturels, et doit être défendue contre les assauts des désirs déséquilibrés, des égoïsmes et de l'altruisme mal compris. D'où nous avons besoin d'une morale de la vie conjugale et d'une conscience qui nous éveille aux déformations que pourrait prendre la vie conjugale. Il doit donc y avoir "mauvaise conscience" s'il y a mauvaise action. En effet, comprendre la vie sexuelle comme un laisser-aller sans bornes, c'est déchoir sans rémission la vie conjugale et ouvrir la voie à tous les égoïsmes, les perversions, les déloyautés, etc. C'est détruire la vie conjugale.

"Ce qui est mal c'est la destruction d'autrui, le fait que je sois égoïste".

La destruction d'autrui s'accomplit dans le refus de respecter les caractères naturels d'autrui.

Ne pas aimer est mal et non l'emploi de tel ou tel moyen.

Aimer, c'est se donner à l'autre, désirer le bien de l'autre. Le bien de l'autre se trouve dans le respect de sa personne et des lois naturelles inscrites en elle. Lors donc que les "moyens" utilisés pour l'amour vont à l'encontre de l'amour et de la personne aimée, ces moyens sont inadmissibles. C'est le cas des moyens artificiels de contraception.

(suite à la dixième page)

Rectification

Le signataire de la lettre parue la semaine dernière sous le titre "L'incendie de la cathédrale... un signe de Dieu?" est bien "Robert Campeau" et non "Roger".

Le Centenaire de la Gazette officielle du Québec

QUEBEC — Il y eut cent ans le 16 janvier que la "Gazette officielle du Québec" paraissait pour la première fois, à la suite de l'entrée en vigueur des dispositions d'une loi votée à la première session du premier parlement de Québec.

Cette loi, sanctionnée le 24 février 1868 et effective le 12 janvier 1869, instituait la charge d'"Imprimeur de la reine pour cette province" et créait une "Gazette officielle" pour le Québec, indépendante de la "Gazette du Canada".

Depuis le 1er janvier dernier la "Gazette officielle de Québec" s'appelle la "Gazette officielle du Québec" et son éditeur, l'ex-Imprimeur de la reine, est devenu l'Editeur officiel du Québec.

Le rôle de la Gazette est essentiel: il consiste à rendre légaux, par leur diffusion publique sous l'autorité du gouvernement, certains documents importants d'origine gouvernementale ou provenant de particuliers ou de sociétés, qui sans cela seraient nuls et sans valeur.

Parmi ces documents dont la publication est prescrite par la loi, on trouve des textes très divers, dont un grand nombre de textes gouvernementaux importants. On peut citer notamment: des décrets et arrêtés ministériels, les proclamations officielles (dont les plus urgentes paraissent en édition spéciale), les règlements d'application de certaines lois des ordonnances ministérielles, des lettres patentes de sociétés, des avis publics, l'annonce de ventes judiciaires, le texte des projets de lois privées (ou "bills privés"), etc.

La "Gazette officielle du Québec" publie aussi un index semi-annuel et, chaque fois que cela est nécessaire, des "Suppléments". Ces derniers peuvent contenir, par exemple, la liste des projets de lois votés durant une session, le texte de certaines lois d'intérêt public, pour permettre au citoyen d'en prendre connaissance officiellement sans attendre leur parution dans les Statuts annuels.

C'est une équipe de fonctionnaires, sous la direction de l'Editeur officiel du Québec, qui se charge de diverses opérations qui permettent à la Gazette de sortir régulièrement chaque semaine (préparation technique, traduction, facturation, abonnements et expédition, fichiers de renseignements pour le public).

En 1968, le tirage hebdomadaire moyen de la "Gazette officielle" se situait entre 6,000 et 6,500 exemplaires et le volume que constitue l'ensemble des numéros parus dans l'année atteint 7,218 pages (contre 1,838 pages en 1869).

La "Gazette officielle du Québec" se vend au numéro ou par abonnement annuel par les soins du Bureau de l'Editeur officiel du Québec.

(O.I.-2,057-69)





L'artiste Rex Woods inspecte de près la reproduction du célèbre tableau des Pères de la Confédération qui a été récemment dévoilé sur la Colline parlementaire. Aux côtés de l'artiste, se trouve Mme Mary Corelli, de Toronto, petite-nièce de Robert Harris qui, en 1884, avait peint l'original à la demande du gouvernement canadien. L'oeuvre de Harris a été perdue dans l'incendie qui a brûlé la partie centrale de l'édifice du Parlement le 3 février 1916. Le 53e anniversaire de cet incendie a été marqué par l'inauguration de l'imposante reproduction de 14' x 8', commandée par la Confédération, Compagnie d'assurance-vie. M. Woods a ajouté trois Pères qui ne figuraient pas dans la peinture originale, et les recherches entreprises par l'artiste ont amené d'autres changements par rapport à l'original peint en 1884.

Au poste CBWFT

JEUDI 13 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Au point
8.00—Les grands films: "Du Rififi à Amsterdam" (C). Contre-espionnage de Terence Hathaway, avec Roger Browne, Aida Power et Evelyn Stewart. Dans les paisibles canaux d'Amsterdam,. cinq hommes résolus réussissent à se rendre maitres d'une vedette qui transporte une importante cargaison de diamants. Quatre d'entre eux sont peu après supprimés mais, avant de mourir, le quatrième indique au survivant où il doit se rendre à Rotterdam pour toucher le salaire convenu. (Italo-Espagnol 1967)
9.45—Tirez au clair
10.45—Cours universitaires
11.15—Cinéma: "La millième fenêtre". Etude sociale de Robert Menegoz, avec Pierre Fresnay, Jean-Louis Trintignant et Michel de Ré. Un officier de marine, en retraite pour démontrer la suprématie de la personne humaine sur l'individu, refuse de quitter la maison familiale d'où il vient d'être exproprié pour ne pas céder la place aux habitants d'un building à mille fenêtres pas encore tout à fait terminé. (Français 1960)

VENDREDI 14 FEVRIER

1.00—M. Surprise présente (C)
1.15—La Souris Verte
1.30—Nos écrivains à l'écran
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Le bal de la régence (C)
10.30—Justice
11.00—Cinéma: "Quelles drôles de nuits". Vaudeville avec Silvana Pampanini et Carlo Campanini. Un propriétaire de grands magasins rêve toutes les nuits qu'il fait la cour à de jolies femmes. Mais quand il est sur le point de les conquérir survient un jeune homme qui le devance. Mais voici qu'un jour l'inconnu qui hante ses nuits se matérialise sous la forme d'un jeune homme qui lui demande une place dans ses magasins. Il décide de l'engager mais la nuit suivante, il rêve que le jeune homme lui enlève sa femme. (Italien 1951)

SAMEDI 15 FEVRIER

1.30—Le golf
2.15—Cours universitaires
3.00—Cent millions de jeunes
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.30—Aujourd'hui
7.08—Cher oncle Bill (C)
7.35—Jinny (C)
8.00—Cinéma: "Tant qu'il y aura des hommes". Etude psychologique avec Burt Lancaster, Montgomrey Clift et Frank Sinatra. En 1941, aux îles Hawaii, dans un cantonnement de l'infanterie américaine. Malgré les brimades dont il est l'objet, un ancien champion de boxe refuse de se battre. Son cran lui attire la sympathie d'un soldat. (Américain 1953)
10.00—Chronique de France
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "L'espion du diable". Film d'espionnage avec Peter Van Eyck et Marijanne Koch. A Vienne, en 1950, un espion à la solde des Nazis pendant la guerre se trouve mêlé à la lutte impitoyable que mènent les services d'espionnage des diverses puissances occupantes. (Allemand 1961)

DIMANCHE 16 FEVRIER

1.30—L'univers des sports
2.30—Cinq D
3.30—Partout
4.00—D'hier à demain
5.00—Le temps s'ouvre
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches
9.30—Pour le mistral (C)
10.00—Deux plus un
10.30—L'envers des hommes
11.00—Cinéma: "Oratorio pour Prague". Jan Névec avait commencé un film sur la "Libéralisation" de la Tchécoslovaquie. Arrivent les tanks russes. Némec réoriente son film qui finit dans l'angoisse. (Tchécoslovaque 1968) — "Au coeur de l'Europe", film de montage réalisé par les Tchèques pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'Etat tchécoslovaque. (Tchécoslovaque)

LUNDI 17 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Tennis
7.10—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Le sel de la semaine
11.00—Cinéma: "A.D. 3 Opération Requin Blanc" (C). Film d'espionnage avec Rodd Dana, Franco Polesello et Alan Banthe. Le service de contre-espionnage américain apprenant qu'un gang international de criminels est en possession d'une nouvelle arme atomique, charge un agent de récupérer l'engin meurtrier. Celui-ci découvre que l'objet a été caché dans une grotte sous-marine où une autre bande de criminels essaie de se l'approprier. (Italien 1965)

MARDI 18 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Aveux spontanés" (Assignment Paris). Film d'espionnage avec Dana Andrews et George Sanders. Un journaliste est envoyé en mission derrière le Rideau de fer. Arrêté, il est sur le point d'être pendu. Mais une jeune collaboratrice, restée à Paris, découvre un document entièrement compromettant pour le premier ministre hongrois et menace de le publier. (Américain 1952)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: "Jeux d'été". Drame psychologique d'Ingmar Bergman, avec Najbritt Nilsson, Birger Malmsten et G. Funquist. A l'opéra de Stockholm, une danseuse étoile reçoit la visite de son oncle qui lui remet un carnet manuscrit: "Le journal d'un ami étudiant, son premier amour". Plongée dans ses souvenirs, elle se rend en bateau dans l'île où elle fut si heureuse. (Suédois 1950)

MERCREDI 19 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Fanfreluche (C)
5.00—Fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Sébastien parmi les hommes (C)
8.00—Long métrage: à communiquer
9.30—Caméra 69
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma: "Les enfants du paradis" (1ère partie) ("Le boulevard du crime"). Drame avec Pierre Brasseur, Jean-Louis Barrault, Arletty et Maria Casarès. Paris 1827. Le boulevard du crime groupe vingt théâtres où l'on assassine à longueur d'acte, d'où le nom donné à ce boulevard. Parmi cette foule, deux artistes de génie, Debureau et Frédéric Lemaitre sont épris de Garance, une fille de rien qui convoite Lacenaire, écrivain révolté. (Français (1940-44)

Le "Canada 1968" est maintenant en vente

OTTAWA — "Canada 1968", le manuel officiel publié par le Bureau fédéral de la statistique, qui décrit les conditions existant présentement au Canada et les récents progrès qui y ont été faits, est maintenant en vente dans les librairies de l'Imprimeur de la Reine dans le Canada entier. On peut aussi se le procurer chez l'Imprimeur de la Reine et au BFS, Ottawa.

Ce volume broché de 320 pages, dont le prix de vente est fixé à $1.50, "Canada 1968", porte en gros sur les mêmes sujets que l'"Annuaire du Canada", mais renferme moins de statistiques et est conçu pour un public moins spécialisé.

Tiré à 185,000 exemplaires, en anglais et en français et abondamment illustré, ce document contient quelque 45 photographies en couleurs et 250 en noir et blanc, illustrant divers aspects de la vie au Canada. Une photo en couleur représentant une aurore splendide de Montréal orne la couverture.

"Canada 1968" est destiné au public en général mais devrait être d'un intérêt tout particulier aux élèves du secondaire. Il propose au lecteur des topos sur les traits saillants de la production nationale, des ressources, de la géographie et de l'histoire, de l'organisation et des services de l'Etat. Quelque 60 spécialistes dans divers domaines au BFS, dans d'autres services gouvernementaux et dans le secteur privé, ont contribué à la préparation de la 38e édition de ce manuel.

En plus d'être distribué au pays, Canada 1968 est utilisé par divers ministères en vue de promouvoir les intérêts du Canada à l'étranger, de renseigner les immigrants éventuels et de les attirer au pays.

Au festival du film scientifique de Belgrade

Au cinquième festival international du film scientifique qui groupait 40 oeuvres yougoslaves et étrangères, le film français intitulé "La méthode optique en physique atomique" a été distingué par le jury qui lui a attribué le troisième prix.

(BNF 18-1-69)



Chronique de CBWFT

Jeudi 13 février

Bobino, à 4 h.: A la suite d'un quiproquo, Bobinette croit que Bobino va se fiancer avec mademoiselle Prune. Elle annonce la nouvelle à tous les amis de la librairie et la fait passer dans un journal local.

Vendredi 14 février

Nos écrivains à l'écran, à 1 h. 30: "Dieu seul m'arrêtera". Drame social. Un soir d'orage, un jeune prêtre aperçoit un enfant juché sur un grand crucifix placé au carrefour des chemins. C'est un orphelin sans abri. Emu, le prêtre l'amène chez lui.

Du feu S.V.P., à 8 h. 30: Invités: L. Escudero et Bruce.

Des agents, à 9 h.: "L'affaire Gurnius". Malgré une surveillance stricte, un homme politique parvient à s'évader avec la complicité des agents de la Trush. Napoléon Solo et Illya Kuryakin sont envoyés pour les récupérer.

Samedi 15 février

Atôme et Galaxies, à 6 h. 05: Cerveaux électroniques et machines biologiques. Les membres artificiels. Les mains artificielles.

Jinny, à 7 h. 30: "Jinny, prisonnière" (3e partie). Jinny rejette l'offre de sa soeur de la délivrer mais elle est prise de panique lorsqu'elle entend le docteur Bellows dire que le coffre partira vers la lune au prochain lancement.

Dimanche 16 février

D'hier à demain, à 4 h.: "L'université de Berkely". Documentaire. Reportage et rencontres avec les professeurs et les savants. Situation de l'université, ses avantages sur l'Europe, méthodes d'enseignement.

L'envers des hommes, à 10 h. 30: "Gravelbourg". Dans une boutique de barbier, six habitants de Gravelbourg, originaires du Québec, nous racontent le passé et le présent de Gravelbourg, dans les années 1910, et la conquête de ce grenier à blé qu'était le sud de la Saskatchewan.

Lundi 17 février

Les belles histoires, à 7 h. 30: "Le clerc du notaire". Le notaire Lepotiron engage un clerc. Celui-ci impressionne beaucoup Iphigénie. Finira-t-elle par rompre avec Florent Chevron?

Mardi 18 février

Moi et l'autre, à 9 h. 30: Deux jours avant la Saint-Valentin, Dominique a une dispute avec son ami. Denise lui enseigne comment se réconcilier avec un homme.

Mercredi 19 février

Sébastien parmi les hommes, à 7 h. 30: "Une lettre pour César". César reçoit l'annonce du mariage de Jean au Canada et décide de s'y rendre, sans Sébastien. Celui-ci se résigne avec difficulté à voir partir son grand-père.

Toute autre science est dommageable à celui qui r'a pas la science de la bonté.
(Montaigne)

"Le temps s'ouvre" à CBWFT le dimanche à 5 h.

Synopsis des émissions

16 février

Cet homme, Jésus, si semblable aux autres hommes, **comment le connaissons-nous?** Son existence historique est un fait reconnu; notre documentation est-elle sérieuse?



Chronique sportive

Les Russes auraient-ils trouvé une formule magique pour le hockey?

par Jacques LEMOYNE

"Les Russes ont trouvé la formule magique pour gagner au hockey: l'entrainement". Voilà du moins une opinion émise par plusieurs experts qui commencent à croire que la différence entre la ligue Nationale et l'équipe nationale soviétique n'est pas aussi grande qu'on veut bien se l'imaginer. "Surtout ne vous fiez pas à l'opinion des professionnels qui ont joué contre les Russes. Doug Harvey et Jacques Plante nous ont dit et répété que la ligue Nationale se moquerait des visiteurs, mais je pense qu'il s'agit là de ce qu'on appelle un 'mental block' et il me semble que la réalité est toute autre", a continué un de mes interlocuteurs qui possède une grande connaissance du hockey, y ayant été associé de près pendant plusieurs années.

"Ce qui fait la force des Russes c'est leur méthode d'entrainement. Ici au Canada on n'entraine pas les jeunes. On les fait jouer tout simplement. On les organise à un tel point qu'on ne laisse plus de place à l'initiative. Il faut jouer des joutes et il faut jouer avant d'avoir appris à jouer."

"Les jeunes Canadiens jouent dans des ligues organisées dès l'âge de dix ans. Combien d'heures par semaine consacre-t-on à leur montrer à jouer au lieu de les faire jouer? Et quand ils arrivent à l'âge junior, quel entrainement physique leur fait-on suivre? Dans certains milieux on ne tient même pas à ce qu'ils aillent à l'école. Si tu veux savoir ce que font les Russes, demande-leur et ils vont te le dire. Tarasov a écrit un livre qui sera peut-être traduit en français et qui va aider nos jeunes. Mais il reste encore que nous avons besoin d'instructeurs pour bien lancer les jeunes quand ils commencent. Va aux joutes des plus petits et regarde à quoi servent la majorité des instructeurs?"

Les "pros"

Cette charge est violente mais elle n'est rien à côté de ce que mon interlocuteur avait à dire contre les professionnels. Si je n'y fais pas d'échos ici, c'est que les deux hommes avec qui j'ai pu converser pourraient souffrir des conséquences fâcheuses de ces propos. Qu'on me permette de taire leurs noms mais de me porter garant de leur véracité.

Laissons de côté les attaques contre les pros et relevons les accusations portées contre le hockey amateur. Une petite enquête m'a permis de constater que les jeunes, dès qu'ils atteignent leur douzième année, ne sont plus intéressés à jouer en plein air. Ils préfèrent une glace couverte. Mais il y a tellement d'équipes et si peu de glaces couvertes qu'on doit donc réduire les heures de pratique. Dans certains centres on ne peut prévoir d'heures de pratique, uniquement des heures de jeu. Or les jeunes pratiquent rarement à l'extérieur. L'instructeur va tenter de corriger leurs erreurs dans le feu de l'action, ce qui n'est pas facile, et ce n'est qu'au cours de l'unique joute de la semaine que les joueurs pourront apprendre à s'améliorer. C'est peu. Les jeunes avec qui j'ai causé n'avaient pas lu de livres d'instruction sur le hockey dans la majorité des cas. Dans un secteur cependant on avait lu un livre de Jean Béliveau et un autre publié par Gaston Marcotte je crois, livres bien faits et qui ont certainement aidé ceux qui les ont lus. Mais est-ce la majorité? Non bien entendu.

On donne des instructions spéciales pour la pratique de plusieurs autres sports. Le football par exemple est bien enseigné et les jeunes pratiquent souvent et doivent suivre des cours devant un tableau pour apprendre les éléments du jeu. Cela se fait rarement au hockey. Même dans les écoles on est tellement convaincu que le hockey s'apprend en se jouant qu'on ne consacre pas à l'enseignement de ce sport bien des heures. On organise des joutes et on fait jouer les jeunes.

Le développement musculaire

A un niveau supérieur, l'entraînement devient très rigoureux en Russie. Ceux qui jouent dans les meilleures équipes du pays doivent se soumettre à un entraînement intensif et à un préconditionnement comme on ne le fait pas au pays. Il y a des exceptions chez les professionnels. Plusieurs joueurs, Claude Provost en est un, font des exercices quotidiens quand la saison est terminée. Mais, reconnaissons-le, la majorité des joueurs arrivent au camp d'entrainement, patinent une journée ou deux, puis jouent au hockey.

Les Russes, qui veulent se tailler une place sur l'équipe nationale recrutée parmi les joueurs évoluant dans une ligue semblable à notre ligue Nationale, doivent suivre un entrainement intensif de onze mois par année. Ils ne jouent pas au hockey onze mois par année bien entendu, mais ils font de la course à pied, travaillent les poids et haltères, jouent au soccer et consacrent de nombreuses heures chaque jour à patiner et à assouplir leurs muscles. Ils sont très forts physiquement et semblent continuellement en pleine possession d'eux-mêmes.

Or, dans la ligue Nationale, et ce sont mes interlocuteurs qui me l'affirment, il y a des joueurs qui ne tournent pas facilement soit à gauche, soit à droite. D'autres qui utilisent toujours la même tactique. Et les joueurs n'atteignent généralement leur bonne condition physique que vers le mois de janvier!

Malgré tout cela je ne pense pas que l'équipe nationale de Russie soit à la veille de vaincre les clubs de la ligue Nationale. Mais l'écart entre les deux est peut-être en effet moins grand qu'on ne le pense et il serait surtout temps que les instructeurs canadiens revoient leurs méthodes d'entraînement. Cela pourra certainement servir un jour.

Les Américains ont moins fumé en 1968

WASHINGTON — Les Américains ont moins fumé en 1968 mais les fabricants de cigarettes ont largement compensé cette baisse par un accroissement de leurs exportations.

La consommation de cigarettes aux Etats-Unis est tombée de 527,8 milliards en 1967, à 526,5 milliards . . . ce qui représente encore plus de 130 paquets par habitant. C'est la première fois que la vente des cigarettes enregistre une baisse depuis 1964 et le département de l'Agriculture, qui publie ces statistiques, y voit le résultat de la publicité croissante sur les dangers du tabac pour la santé.

Par contre, les exportations de cigarettes américaines sont passées de 23,7 milliards d'unités, à 25,5 milliards et les fournitures aux troupes américaines à l'étranger de 21,4 à 23 milliards.

Finalement, la production américaine aura atteint en 1968, 580 milliards de cigarettes contre 576,2 milliards en 1967.

Commentaires

Commentant ces statistiques, le Dr Daniel Horn, directeur de la Chambre nationale de compensation pour le tabac et la santé, a dit que cette baisse devrait non seulement se poursuivre mais s'accélérer au cours des années à venir.

"Une fois que le mouvement de baisse est amorcé, c'est tout comme faire une boule de neige au sommet d'une pente — elle ne peut faire autrement que d'accélérer", a-t-il souligné dans une interview.

Le Dr Horn a dit que cette légère baisse dans la consommation domestique des cigarettes est particulièrement significative si l'on considère divers facteurs, notamment l'accroissement de la population. C'est ainsi, expliqua-t-il, qu'une augmentation de 2.5 de la consommation signifierait en réalité qu'il n'y a pas de changement.

"Ce qui est particulièrement encourageant dans ces statistiques, a conclu le Dr Horn, c'est que le taux d'Américains qui ont renoncé à fumer a augmenté de façon appréciable."

Les Globetrotters de Harlem

Les fabuleux Globetrotters de Harlem, sous la direction de M. Abe Saperstein, seront à l'aréna de Winnipeg le mercredi 26 février, à 8 h. du soir. Outre leur partie de basketball, ils offriront un grand spectacle de variétés. Les billets sont en vente au guichet Celebrity à la Bay, aux bureaux des attractions, chez Eaton, chez Baldy Northcott et à l'aréna. On demande aux personnes qui commanderont leurs billets par la poste de bien vouloir envoyer une enveloppe adressée et affranchie. Les prix des billets sont de $3.00, $2.50, $2.00 et $1.50.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Position des équipes (fin de la 2e série)

	G.	P.	Pts
Western Paint	23	10	33
Chez Huot	19	14	26
Club Belge no 1	19	14	26
CKSB	19	14	26
Canadiens de Naissance	20	13	25
Twin Cities Painting	19½	13½	24½
The Blues	16½	16½	23½
Seals	17	16	21
Cercle Ouvrier	13½	19½	18½
Marion	12	21	17
Medo-Land	10	23	12
Club Belge no 2	9½	23½	11½

Hautes parties de la semaine

Haute partie: The Blues et Club Belge no 1 883.

Hautes 3 parties: Western Paint 2527.

Haute partie: J. Lavoie 224.

Hautes 3 parties: M. Marion 635.

A la Société Historique de St-Boniface

Lancement d'un livre sur La Vérendrye et historique de la famille Cormier

Une réunion générale de la Société Historique de Saint-Boniface eut lieu le 7 février 1969, à 8 h. du soir, à l'hôpital Taché. En l'absence motivée du président, le docteur Clément Lavoie, M. Auguste Dansereau présida l'assemblée qui comptait plus d'une centaine de personnes.

Trois événements marquèrent cette réunion: causerie de Mlle Priscille Cormier sur sa famille, le lancement du livre du Père Antonio Champagne et le déroulement d'un film sur Saint-Boniface.

Mlle Cormier, institutrice et vice-principale de l'école Marion, nous raconta l'histoire de sa famille. Les Cormier sont venus de France à Beau-Bassin en Acadie en 1654 et lors du Grand Dérangement ils vinrent s'établir dans la région de Nicolet. Le grand-père, Moïse Cormier, servit comme zouave à la défense du Pape Pie IX en 1868. En 1893, il partit de Ste-Angèle-de-Laval avec sa famille pour venir s'établir à La Salle au Manitoba, après un voyage des plus tragiques. Sa présentation si captivante nous révéla un talent nouveau parmi les nôtres.

Cette famille, arrivée peu fortunée au pays, a réussi, après quelques années par son travail et sa persévérance, à s'établir sur 6,000 acres de terre, contribuant grandement au développement de la région.

M. Raymond Bernier remercia la conférencière pour son travail et ses recherches en histoire, soulignant que ce sont les valeurs spirituelles et humaines qui font la force des familles canadiennes-françaises.

Ayant appris en dernière heure la publication aux Presses de l'Université Laval du livre tant attendu du Père Champagne, intitulé "Les La Vérendrye et le Poste de l'Ouest", la Société a voulu signaler l'importance de cet événement. L'auteur, à la demande du Père Jean-Paul Aubry, nous donna les raisons qui l'ont motivé à dédier plusieurs années de sa vie à l'étude des La Vérendrye et de la découverte de l'Ouest; c'est, dit-il, qu'il désire faire connaître à tous les bases de l'histoire de l'Ouest et qu'il croit que les historiens auront beaucoup à puiser dans ce livre. Il mentionna que le corps de La Jemmeraye, son neveu, et de l'un de ses compagnons de découverte sont inhumés à Letellier.

Le film "Une Visite à Saint-Boniface" raconte l'histoire de notre ville. La partie historique de ce film se compose de documents, cartes, gravures et photos tirés des archives de la Société Historique.

Ce film évoque l'arrivée de La Vérendrye et des missionnaires ainsi que toutes les oeuvres des Soeurs Grises jusqu'à nos jours, le développement de notre ville et les fêtes du cent-cinquantième anniversaire jusqu'à l'incendie de la cathédrale-basilique de Saint-Boniface.

A l'affiche de la production de ce film on remarque les noms de Mme Irène Lane, M. Paul Guyot, Sr Hélène Chaput, Sr Maria Prenovault et de M. Georges Paquin. Ce film tourné récemment par Radio-Canada fait partie de la série des émissions scolaires télévisées du Ministère de l'Instruction Publique du Manitoba.

La Société Historique doit des remerciements aux Soeurs Grises pour leur hospitalité, spécialement à Sr Thérèse Boulet, directrice de l'hôpital Taché.

Le Publiciste

SCOUTS
Diocèse St-Boniface

Le comité des parents et amis des Scouts de la Paroisse-Cathédrale a été satisfait du résultat de sa soirée dansante du mois de novembre dernier et désire annoncer qu'il organise une soirée semblable pour le 1er mars prochain.

L'orchestre retenu est celui de M. Gabriel St-Onge et ses Rainbow Play-Boys. Le maitre de cérémonies sera M. Camille Phaneuf qui, par sa gaieté et son entrain, a déjà fort bien animé la précédente soirée scoute.

On vous promet un chaleureux accueil, une atmosphère agréable et l'on vous dit donc: "A Bientôt", au gymnase du Collège, 196, avenue Cathédrale, le samedi 1er mars prochain, à 8 h.

M.L.D.

A l'Affiche

Galerie des Beaux-Arts

Film du jeudi midi 20 février: les fameuses verrières de Fairford dans le Glouchestershire en Angleterre sont révélées dans leurs plus petits détails et dans toute leur splendeur, dans le film qu'offriront les dames du comité de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg.

Les spectateurs suivront l'histoire de la Bible depuis le Paradis terrestre jusqu'au Jour du jugement, telle qu'interprétée par les artistes qui les ont créées.

Billets pour le Tournoi international de hockey à Winnipeg en 1970

Un peu plus de 50 pour cent des 8,773 places régulières de l'aréna de Winnipeg ont déjà été vendues en prévision du Tournoi international de Hockey qui se tiendra en partie à Winnipeg en 1970. Un total de quinze joutes y seront disputées. En ce moment, les billets se vendent uniquement en série de 15. Des fervents du hockey de Londres, du Texas, de Californie et des Territoires du Nord-Ouest se sont déjà procuré leurs billets!

Samedi soir au Centre culturel de St-Boniface

Le Centre culturel bourdonnait d'activité samedi soir dernier. Le "100 Nons" présentait un spectacle et le Club social du Centre donnait sa première soirée de l'année.

A la soirée du Club social, l'atmosphère était à la gaieté. Ce fut l'occasion pour plusieurs de reprendre contact avec des amis dont l'hiver les avait tenus éloignés.

Cette année, il y a un plancher de danse assez grand pour que toute l'assistance puisse danser. C'est ce qui est arrivé et tout au long de la soirée on a virevolté sur des airs de valse, de polka, etc.

Au milieu de la soirée, le président du Centre, M. Lucien Loiselle, a procédé au tirage de $500. Ce montant a été gagné par M. Victor Friesen, domicilié au 56, Henday Bay, Winnipeg. En voilà un qui se rappellera du Centre culturel de St-Boniface. Avant le tirage, M. Clément Benjamin, président du comité du tirage, a remercié tous ceux qui ont acheté des billets de la série 60 et il a rappelé qu'il reste encore 150 billets de la série 120 à vendre; on sait que cette dernière série comporte des prix de mille dollars et que le premier tirage aura lieu le 10 mai. Mentionnons ici que M. Benjamin est le principal artisan de la réussite de cette souscription, ayant lui-même vendu plus de 125 billets.

Le tirage terminé, un groupe des "Intrépides" a interprété quelques chansons de folklore au grand plaisir de l'auditoire. Vers 11 h. 30 on a servi un goûter à la soupe aux pois et tous se sont régalés. Bref, ce fut une soirée très réussie et les organisateurs sont encouragés par ce succès. La prochaine soirée aura lieu le 8 mars. On vous en fera connaître le programme vers la fin de février.

Le Publiciste

Durée d'un an et parcours de 47,000 milles

Expédition océanographique canadienne autour de tout le continent américain

OTTAWA — Le Canada entreprendra en novembre prochain une expédition océanographique de 47,000 milles autour des continents nord et sud-américains.

Cette croisière qui a pour nom "Expédition Hudson 70," la plus importante du genre jamais tentée dans le monde, durera une année et se poursuivra à bord du navire canadien de recherches scientifiques Hudson.

Le navire, construit en 1963, jaugeant 4,900 tonnes, d'une longueur de 295 pieds, transportera à son bord, en plus de son équipage, une soixantaine de chercheurs venant de plusieurs pays.

C'est le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources du Canada, M. J. J. Greene, qui a communiqué cette nouvelle, lors d'une conférence de presse tenue le 16 janvier dans la capitale fédérale.

Au cours de cette croisière, le Hudson qui quittera Halifax le 19 novembre prochain, voguera sur les océans Atlantique, Antarctique, Pacifique et Arctique.

Le personnel à bord comprendra des scientifiques du ministère fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources, et d'autres ministères fédéraux, ainsi que des universitaires du Canada et des Etats-Unis.

Ces chercheurs effectueront, au cours du voyage, des études sur les courants océaniques, ainsi que les levées géologiques du plateau continental canadien des côtes est, ouest et nord, en même temps que des études biologiques, géophysiques, chimiques et océanographiques.

M. Greene a commenté que cette expédition fait foi de la compétence accrue du Canada en matière de recherche océanographique et démontre qu'il est en mesure de contribuer davantage aux études internationales des océans du monde.

Il a dit qu'une telle expédition répond à un voeu ardent exprimé par diverc organismes internationaux, dont les Nations unies, qui ont appuyé, a-t-il dit, la désignation de la période de 1970-1980, comme étant celle de la "Décennie internationale de l'exploration des océans du monde".

Le ministre a exprimé sa conviction qu'un pays aussi vaste que le Canada doit, à l'ère de la technologie, utiliser ses ressources scientifiques d'une façon très ordonnée.

Participation

Il a souligné qu'étant donné que le Canada ne peut pas exceller dans toutes les disciplines scientifiques, il convient qu'il se lance dans des domaines qu'il connait davantage et où ses immenses possibilités peuvent le mieux être adaptées, comme l'océanographie.

M. Greene a qualifié cette expédition "d'importance mondial", et a soutenu que l'étude et l'exploitation des ressources sous-marines du monde contribueront à diminuer l'ampleur des problèmes que font naitre l'augmentation de la population et le manque de nourriture.

Il a souligné que puisque l'expédition concerne les pays d'Amérique latine et du Sud, ceux-ci seront invités à participer, dans la mesure du possible, à la poursuite des buts de l'entreprise dont le Dr Cedric Mann de l'Institut océanographique de l'Atlantique en assumera la coordination.

Si l'on tient compte des récentes découvertes de pétrole sur la côte Arctique de l'Alaska, près de la frontière du Yukon, a-t-il dit, l'expédition prend désormais une importance primordiale.

Le coût d'opération du navire Hudson pourrait atteindre environ $250,000.

La préparation du projet a demandé près de 18 mois.

On note que les études géologiques et géophysiques qui seront effectuées dans l'Arctique aideront à évaluer le potentiel minéral et les autres ressources de cette région, à accroître les connaissances de l'évolution des continents et des bassins océaniques, telle la baie de Baffin, et à éprouver la théorie de la dérive des continents.

Quant aux études prévues dans l'océan Atlantique, elles seront très étroitement liées à la biologie, l'océanographie chimique et physique ainsi que l'acoustique sous-marine, la géodésie et la géologie.

Donat Valois

Billet du mercredi

Wilfrid Laurier et son temps

Wilfrid Laurier fut, sa vie durant, l'idole des Canadiens français.

Des tenants de la politique libérale, essaiera-t-on de préciser en quelques milieux, mais il fut des époques, au cours de sa longue carrière, où tout le monde autour de lui embrassait son libéralisme comme une religion.

Celui-ci n'avait rien de doctrinaire, bien que son parti entraînât les voltairiens de l'Institut canadien de Montréal et l'arrière-ban des émancipés de 1860.

Laurier était ensemble le charme et la simplicité.

Il fréquenta les plus grands, les empereurs et les rois, et il disait à qui voulait l'entendre qu'il descendait d'une longue lignée de laboureurs.

Il était la dignité même, l'affabilité, l'homme bien élevé, et cela était inné en lui, au point qu'on l'appelait **le petit monsieur** au collège de l'Assomption, dès et pendant ses humanités.

Celles-ci terminées, il étudia le droit à l'Université McGill, finissant par acquérir une maîtrise de l'anglais, déjà appris auprès d'une famille écossaise, qui faisait l'admiration de son entourage.

Celui qu'on appellerait plus tard l'homme à la langue d'argent — **with the silver tongue** — fut chargé, ses trois années d'études terminées, de prononcer le discours d'adieu de ses condisciples étudiants.

On nota dans le temps qu'il y avait en lui le flegme britannique et la fougue française.

• • •

Laurier mourut en 1919, à l'âge de 77 ans, et le pays entier se trouva en deuil.

On dit alors, en maints milieux, que le Canada perdait l'homme le plus parfait qu'ait donné en Amérique la race française.

C'est la vie de cet homme que raconte, avec un luxe de détails et s'appuyant sur une richesse unique de documents, le monumental ouvrage de Joseph Schull: **Laurier.** (1)

Rédigé en anglais, le livre fut traduit en français par Madame Hélène-J. Gagnon.

Il semble qu'il va plus loin que ceux qui le précédèrent, apporte de nouveaux aperçus sur l'homme et son époque, les graves problèmes auxquels il eut à faire face, les situations complexes auxquelles il fut mêlé, certains compromis qu'on lui reprocha, les facettes d'un caractère qui parait parfois insaisissable.

La carrière de Laurier est d'autant plus étonnante qu'elle commence sous le signe d'une santé débile, au point que ses amis de jeunesse semblaient s'accorder pour lui prédire une courte existence.

Reçu avocat, il décide d'ouvrir son étude à la campagne, en l'occurrence la ville modeste d'Arthabaska, dans l'intention d'y refaire ses forces.

Il venait d'épouser une amie de jeunesse, cette Zoé Lafontaine qui fut pour lui une femme admirable. Il travaille ferme en gagnant peu, cède un jour aux instances de ses amis, accepte la candidature libérale dans la circonscription de Drummond-Arthabaska, est élu député à l'Assemblée législative de Québec.

• • •

Cela se passait en 1871 et il allait brûler les étapes, pour devenir premier ministre du Canada en 1896.

Il allait l'être pendant quinze ans d'affilée, après quoi il ne connaîtrait plus l'ivresse du pouvoir.

Quand la guerre de 1914 éclate, il propose la trêve des partis et l'union sacrée, prévoyant que les hostilités dureraient longtemps, mais les choses ne tardent pas à se gâter sur la scène fédérale.

En 1917, Laurier tente un retour et entreprend en plein hiver, malgré ses 76 ans, une campagne électorale qui le conduit jusqu'à Vancouver.

Il est défait une seconde fois par Robert Borden et ses amis conservateurs, se remet à la tâche de chef de l'Opposition, connait cette amertume de voir un groupe important des siens l'abandonner pour entrer dans un cabinet d'union dirigé par son adversaire de la veille.

Il montre alors un courage et une dignité dont on sait peu d'exemples dans nos annales parlementaires.

On ne résume pas en un tournemain l'action politique de Laurier, ni son influence sur les destinées de la nation.

Rappelons pour l'instant le témoignage de Monseigneur Mathieu, archevêque de Regina, prononçant son éloge funèbre à Ottawa: que son idéal avait été d'unir, sans les assimiler, les Canadiens de race française à ceux de race anglaise, dans le milieu où ils doivent vivre ensemble.

L'Illettré

(1) Editions **H.M.H. Limitée.**

Texte intégral du message du Pape Paul VI à Trudeau

CITE DU VATICAN — Voici le texte intégral de l'allocution prononcée par le Pape en recevant M. Pierre Elliott-Trudeau:

"La visite que Votre Excellence veut bien Nous faire aujourd'hui est pour Nous un honneur et un plaisir. Il y a longtemps que nous connaissons et admirons la vitalité humaine et chrétienne de votre belle patrie. Et la Providence nous a permis, il y a bien des années, d'apprécier par une expérience directe la cordialité et la délicatesse de l'hospitalité canadienne.

"Expérience trop brève, malheureusement, et qui Nous a laissé un inoubliable souvenir. Nous avons suivi depuis lors, avec un intérêt accru, les événements qui concernent votre pays, tant dans le domaine politique et social que dans le domaine religieux. Et Nous sommes heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion d'exprimer devant une personnalité aussi qualifiée que Votre Excellence Notre confiance dans l'avenir du Canada.

Coexistence

"Ce n'est pas que nous méconnaissons la gravité et la difficulté des problèmes qui se posent à un premier ministre canadien au début d'une nouvelle législature, dans la situation présente du monde. La coexistence dans votre pays de deux communautés linguistiquement et culturellement distinctes, ajoute sans doute encore à la difficulté. Mais l'esprit positif et réaliste de vos compatriotes sait trouver les moyens d'assurer le progrès de la nation en conciliant harmonieusement des intérêts parfois divergents. Et s'ils vous ont porté au très haut poste de responsabilité que vous occupez aujourd'hui, c'est précisément, Nous semble-t-il, parce qu'ils nourrissent la confiance que vous saurez promouvoir les intérêts généraux du pays dans la bonne entente de tous ses habitants."

Voeux du Pape

"Il est trop évident, en effet, que ce qui les unit est plus fort et plus important que ce qui les divise. L'Eglise, en vertu de sa mission, est favorable, vous le savez, à tout ce qui rapproche les hommes dans une féconde collaboration. Elle ne peut donc que souhaiter voir se développer au coeur de chaque nation une volonté sincère et unanime au service du bien commun. Et elle fait une place dans sa prière liturgique à l'imploration en faveur des responsables de ce bien commun.

C'est donc de grand coeur qu'elle forme des voeux, dont Nous sommes heureux de Nous faire l'interprète, pour le pacifique et fructueux déroulement de votre très haute mission au service de votre patrie. La vocation universelle de l'Eglise lui fait par ailleurs un devoir d'élargir aux dimensions du monde le souci de la bonne entente et de la collaboration entre les hommes et c'est pourquoi elle s'engage si profondément dans la grande cause de la paix du monde."

La cause de la paix

"Votre pays est un pays foncièrement pacifique. Nous aimons à penser qu'il continuera, sous votre impulsion, à apporter avec autorité sa précieuse contribution à une cause si vitale pour l'avenir de l'humanité. Nous avons confiance qu'il continuera aussi — et c'est par là que Nous voulons terminer —à donner à l'Eglise ces belles familles chrétiennes qui lui font tant d'honneur et où le Seigneur se plait si souvent à choisir ceux et celles qu'il appelle à une vocation plus haute.

"Nous vous confierons que ce n'est pas sans une profonde émotion que Nous avons Nous-même imposé les mains le jour de l'Epiphanie à de nouveaux évêques parmi lesquels figurait un fils de votre, Notre chère patrie canadienne. Nous remercions Votre Excellence de l'aimable visite qu'elle a bien voulu Nous faire et de grand coeur Nous invoquons sur elle, sur sa famille et sur tout le Canada l'abondance des divines bénédictions."

(A. F. P.)

Une religieuse au pénitencier

Soeur Marie Sullivan, des Religieuses du Cénacle, a dirigé une série de retraites spirituelles pour détenus dans le pénitencier de Lewisburg, en Pennsylvanie. L'idée de promouvoir de telles rencontres de caractère religieux dans la prison est due à deux prêtres: le Père Michel Sullivan et le Père André Marinak, aumônier du pénitencier. Le premier essaya l'expérience avec succès en 1967, et le second a pensé de la répéter en 1968, en la confiant à une soeur particulièrement préparée. Le succès a été supérieur à toute prévision. Sur le thème "Des hommes modestes prient un Dieu bon" se sont déroulées les discussions et des méditations, accompagnées par des projections de films et par l'audition de musique, et conclues par une célébration liturgique. Un soir, avant la fin de la retraite, Soeur Sullivan a trouvé sur la table d'où elle parlait aux détenus une grande gerbe de fleurs, comme signe de gratitude et d'estime de la part de son auditoire. "J'ai vu le Christ dans la prison — a commenté la religieuse au terme des retraites — et je suis profondément redevable à celui qui m'a autorisée à faire cette extraordinaire expérience d'apostolat".

Carême de Partage '69

Une taxe volontaire pour le développement

L'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix travaille à bâtir la paix par le développement. L'une de ses tâches essentielles est de percevoir, spécialement à l'occasion du Carême, la "taxe volontaire" de ceux qui ont atteint un haut niveau de vie pour aider ceux qui sont en train d'en gravir les pentes. Comme le dit le vieux proverbe chinois: "Il est bon de donner un poisson à un homme affamé, mais il est encore mieux de lui apprendre à pêcher". La paix passe par le chemin du développement, c'est-à-dire par le transfert des connaissances, de l'expérience et des ressources des régions développées vers celles qui sont au début de leur développement. Les sacrifices des nantis doivent en quelque sorte, aller compléter les sacrifices et les privations des pauvres. Chaque année, à l'occasion de la campagne "Carême de Partage", les chrétiens de tout le pays, sont appelés à sacrifier une part, infime en réalité, de leur richesse pour le développement.

Seul, cet esprit de sacrifice, cette privation du carême avec un sens renouvelé, cette "taxe volontaire" pour nos frères moins bien partagés sera le pont qui permettra de franchir le fossé entre les riches et les pauvres.

"Développement et Paix" est le canal qui permettra aux ressources ainsi créées par les "taxes volontaires" des Chrétiens du pays d'aller directement vers des projets de développement. Bien que le développement socio-économique soit notre principal objectif, une provision de 20 pour cent des fonds recueillis est aussi faite pour le secours d'urgence. Une grande partie de ces fonds ont été orientés cette année vers le secours aux victimes de la guerre civile au Nigéria. Les demandes d'aide ont commencé a être reçues dans le sens de la parole évangélique: "Demandez et vous recevrez".

Des projets de développement de différents types et de divers endroits nous ont été présentés et plusieurs ont déjà été examinés par un comité de sélection composé de personnes compétentes. Plusieurs ont déjà été approuvés et se sont vus octroyés des fonds.

Et ils continuent à venir. C'est la tâche de "Développement et Paix" de canaliser votre "taxe volontaire" du carême vers un projet de développement. Dans la poursuite de cette tâche, nous n'agissons pas seul. Nous travaillons en effet de concert avec Misereor (Allemagne), le Comité Catholique contre la Faim pour le Développement (France), Entraide et Fraternité (Belgique), Bizschoppelikjke Vastenactie (Hollande), et d'autres organismes semblables au nôtre.

L'Eglise se lance avec vigueur dans cette tâche du "Développement des Peuples". Lorsque le Seigneur dit: "Donnez à boire à celui qui a soif et à manger à celui qui est affamé", Elle comprend l'application de ce message à notre temps et le traduit ainsi: "Là où existe la soif, creusons un puits, là où la faim fait ses ravages, mettons en place une agriculture moderne".

Et ainsi, l'amour pourra encore épouser la forme de notre vingtième siècle.

Roméo Malone,
directeur général
de l'O.C.C. pour le
Développement et la Paix.

Les universités ne sont plus menacées par l'hégémonie USA

OTTAWA — Le danger de l'hégémonie américaine qui menace les universités canadiennes s'amenuise de jour en jour et il se limite maintenant, en grande partie, aux universités plus jeunes, a déclaré, le 13 janvier, M. Frank Milligan, du Conseil des arts du Canada.

M. Milligan, qui dirige le programme d'aide du Conseil aux étudiants en humanités et sciences sciales, a déclaré que le danger s'atténue du fait qu'un nombre de plus en plus grand de Canadiens snt maintenant en mesure d'enseigner dans les universités et de terminer leurs études post-universitaires au Canada même.

"Dans trois ans peut-être, dans cinq certainement, l'offre sera égale à la demande".

Au cours d'une interview, M. Milligan a déclaré que l'enseignement des humanités et des sciences sociales se développe rapidement au Canada.

"En fait, dit-il, c'est dans ce domaine des universités canadiennes que la croissance est la plus rapide". Les universités canadiennes, selon lui, ont pris un tel essor au cours des dix dernières années qu'elles sont sur le point d'exploser.

Les institutions de l'enseignement supérieur qui sont plus anciennes, comme l'Université McGill de Montréal, celle de Dalhousie à Halifax et de Queen's à Kingston, Ont., ont de solides bases d'expansion. Mais de nombreuses universités, nées au cours des dix dernières années, ont dû se développer rapidement à partir de zéro. C'est pourquoi elles ont eu davantage recours aux professeurs venus de l'étranger.

Depuis quelques mois on prête plus d'attention au nombre de Canadiens qui font leurs études universitaires aux Etats-Unis, et au nombre de professeurs américains qui enseignent dans les universités canadiennes.

De l'avis de M. Milligan, les étudiants canadiens ont de moins en moins besoin de se rendre à l'étranger pour faire des études post-universitaires ou des travaux de recherche.

Du reste, un nombre croissant de boursiers du Conseil des arts du Canada utilisent leurs bourses au Canada même, bien que le Conseil n'ait absolument rien fait pour les influencer et qu'ils aient le droit d'utiliser leur bourse pour étudier n'importe où au monde.

Statistiques sur les grands séminaires des diocèses canadiens de langue française

La Commission épiscopale du Clergé de la Conférence Catholique Canadienne vient de publier un rapport incluant des données statistiques sur les séminaristes et les nouveaux prêtres, pour tous les diocèses canadiens de langue française.

Cette Commission est présidée par Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi, et son travail est coordonné par l'Office National du Clergé, dont le directeur est M. l'abbé Yvan Desrochers.

Les entrées (1ère année de séminaire) au Grand Séminaire en 1968 se chiffrent à 156, dont 141 pour les diocèses du Québec et 8 pour les diocèses de langue française de l'Ouest. Le total des entrées en 1967 avait été de 149.

D'autre part, le total des nouveaux prêtres pour ces mêmes diocèses est passé de 124 en 1967 à 91 l'année dernière. En 1965 on en comptait 158.

Les départs au Grand Séminaire

Du 1er septembre 1967 au 1er septembre 1968, 87 grands séminaristes sur 484 ont quitté le Grand Séminaire: 26 étaient en première année, 36 en deuxième, 21 en troisième et 4 en quatrième.

D'une façon générale, sauf pour un grand séminaire, il n'y a pas eu plus de sorties que durant les années précédentes.

Principales causes des sorties

Voici, selon l'avis des supérieurs de séminaires, les raisons qui expliquent les sorties du Grand Séminaire:

— Raisons d'ordre intellectuel et d'ordre social.
— Manque de maturité; insécurité devant l'avenir; mauvaise orientation.
— Peur de l'engagement chez plusieurs. Certains se sont orientés au Grand Séminaire malgré des problèmes sérieux de foi, d'immaturité ou d'équilibre psychologique.
— Manque de vocation et peur de l'engagement dans le célibat.
— Manque de foi, de maturité, de volonté; jeunesse de caractère. Pas d'esprit de mortification.
— Mûrissement de vocation avec possibilité de retour. Indication d'un psychologue.

Aide du Canada à l'étranger

Au Brésil

Le Gouvernement canadien a approuvé l'octroi d'un prêt de développement de $847,000 pour permettre au Brésil d'entreprendre l'étude technique et économique ainsi que celle des meilleures conditions de réalisation du premier aéroport sud-américain pour avions supersoniques ou pour superaérobus.

Le prêt sera administré par la Banque inter-américaine de développement et il sera sans intérêt, remboursable en 50 ans, avec délai d'amortissement de 10 ans. Le contrat pour les études envisagées a été adjugé à un consortium associant la firme brésilienne d'"Hidroservice" et deux entreprises canadiennes: Parkin Associates Ltd. et Acres International Limited of Canada. Ces études constituent la première étape ou la phase I d'un programme qui doit se concrétiser ensuite par la préparation des plans détaillés et par la construction de l'aéroport, qui représente un investissement total probablement supérieur à $110,000,000.

En Tunisie

Le Gouvernement canadien aidera la Tunisie à se construire et à équiper trois nouveaux lycées et a demandé au bureau d'architectes de Montréal Ouellet, Reeves et Alain d'entreprendre l'étude technique du projet, un des quarante-neuf approuvés par la Mission Chevrier en faveur de l'Afrique francophone.

Les lycées seront construits à El-Menzah, dans la banlieue de Tunis, à Korba, à quelque 50 milles de la capitale, et à Sakiet-Ezzit, dans la banlieue de Sfax. Il s'agit d'un type nouveau d'institution secondaire où l'enseignement commercial, technique et professionel est associé aux études qui mènent au baccalauréat.

On envisage d'affecter à ces écoles, dès qu'elles seront ouvertes, une partie importante du contingent d'enseignants canadiens en Tunisie. L'Agence canadienne de développement international a envoyé, pour l'année scolaire 1968-1969, 45 enseignants canadiens en Tunisie, ce qui place celle-ci parmi les quatre pays francophones à recevoir le plus grand nombre d'enseignants canadiens. Les autres sont le Cameroun (62), le Sénégal (54) et la Côte-d'Ivoire (36).

L'assistance technique canadienne, qui comprend les conseillers et experts en plus des enseignants et à laquelle s'ajoute l'accueil au Canada d'étudiants et de stagiaires tunisiens, a atteint un niveau de $2 millions par année et se poursuit avec le concours sur place de quelque 100 coopérants canadiens, cinquante d'entre eux travaillant à l'Hôpital pédiatrique de Tunis où ils constituent la plus grande équipe médicale envoyée par le Canada dans un pays en voie de développement. En outre, quelque 20 Tunisiens suivent actuellement, au Canada, des études supérieures de génie, d'organisation coopérative, d'administration publique, etc.

Le prêtre de demain

par Antoine Wenger

On parle beaucoup du prêtre de demain. Des forums, des groupes se constituent qui publient leurs cahiers de doléances avant même, le plus souvent, que l'autorité religieuse n'en soit régulièrement saisie.

Mon propos n'est pas de dire ici ce qu'il faut penser de ces nouvelles méthodes de contestation, mais de verser au débat quelques réflexions puisées dans un article du cardinal Garrone paru dans la revue "Vocation" (1). Cette étude pénétrante éclaire la Note, pleine de foi et d'espérance, que le Conseil permanent de l'épiscopat français vient de publier sur ce sujet ("La Croix" du 14 décembre '68).

L'image du prêtre de demain, dit Mgr Garrone, ne peut se trouver au bout d'un raisonnement ou à la faveur d'une intuition intellectuelle. C'est la réflexion globale de toute l'Eglise qui en révélera le visage et le type.

Situé à la couture de l'ordre de la foi et de l'ordre du monde, le prêtre ressent plus immédiatement et plus durement la tension critique entre un univers profondément renouvelé et les réalités spirituelles qu'il a mission d'y intégrer pour lui donner une âme. Mais l'épreuve du prêtre est celle de l'Eglise tout entière et de chacun de ses membres. "Toute solution, par conséquent, de caractère purement personnel ne répond pas à la question".

Il est une autre erreur qu'il faut éviter. Le sacerdoce est une donnée théologique. Or, la théologie a ses méthodes propres. Discuter du prêtre sans tenir compte de sa réalité théologique, c'est mal poser le problème et aller vers des solutions fausses. Ces réalités théologiques sont l'idée que le Christ se fait du prêtre et la manière dont l'Eglise, au cours d'une tradition en continuité avec les origines, a compris le rôle et le ministère du prêtre.

Or, il semble qu'aujourd'hui, à partir d'un problème pastoral, à savoir comment porter le message aux hommes d'un monde entièrement nouveau, on pose un problème théologique: qu'est-ce que le prêtre? Le problème pastoral d'un Curé d'Ars et la manière concrète dont il l'a résolu n'ont presque rien de commun avec le problème pastoral tel qu'il se pose aujourd'hui. Mais l'idée que se faisait le Curé d'Ars du prêtre ne peut être autre que celle que l'Eglise s'en fait aujourd'hui. C'est celle d'un homme qui, par vocation et en vertu d'un sacrement, est appelé à sauver les hommes pécheurs.

C'est dans la foi que le prêtre trouve le sens de la véritable pauvreté à laquelle tant de prêtres aspirent généreusement comme à un signe auquel les fidèles reconnaissent l'authenticité du message. C'est dans la foi qu'apparait le sens véritable du célibat. Qu'un homme accepte de vivre sur Dieu dans le domaine affectif pose aux yeux de l'incroyant le problème de Dieu et peut fournir une clé pour le découvrir.

Les solutions proposées qui ne tiennent pas compte du donné théologique ne sont pas des solutions parce qu'elles suppriment le problème plutôt que de le résoudre. Une des "solutions", qui n'en est qu'une apparence, sous-jacente à bien des initiatives et des projets, est l'assimilation du prêtre de demain au laïcat. Le Concile pourtant, au plan doctrinal, nous oriente dans un tout autre sens, à savoir la redécouverte de la relation du prêtre avec l'évêque, même si au plan pastoral il exige du prêtre la présence au monde.

Il y a un problème du prêtre parce qu'il y a un problème d'Eglise et il y a un problème d'Eglise parce qu'il y a un problème du monde. Nous vivons une mutation telle que l'histoire de l'humanité n'en a jamais connue. La dimension de l'homme s'élargit dans des proportions illimitées. Ce changement s'opère avec une mobilité telle que l'homme désormais échappe à l'emprise pastorale traditionnelle du prêtre: paroisse, catéchisme, messe dominicale, sacrements. Cet homme est, par contre, la proie des mass-média qui sont un véritable enseignement parallèle.

L'Eglise, aujourd'hui, même en matière religieuse, n'a plus le monopole de l'enseignement. Un curé ne peut plus parler du péché, de l'origine de l'homme, de l'histoire du salut sans que son auditeur n'ait déjà une idée sur ces questions et ne soit prévenu par l'enseignement parallèle. Il serait aveugle de le nier et vain de le regretter, car cet enseignement parallèle, diffus partout, est pour le prêtre un stimulant en vue d'une plus grande authenticité et prfondeur dans la catéchèse.

Cette mutation du monde a pour effet d'isoler le prêtre qui se sent littéralement "décroché". D'où l'angoisse d'un grand nombre; d'où les recherches; d'où les essais et les initiatives multiples. Faut-il désespérer de réussir? Non, car l'Eglise possède les données générales et particulières qui permettent d'espérer. La grâce n'a pas abandonné l'Eglise. Les ressources particulières sont une solidarité toujours plus grande entre les prêtres et des prêtres avec l'évêque, la capacité irremplaçable d'un laïcat, pleinement inséré dans le monde, l'orientation missionnaire de l'Eglise qui anime d'une manière si visible évêques, prêtres et laïcs dans la recherche présente.

Le cardinal Garrone termine son étude, à la manière des prédicateurs du Moyen Age, par un "exemple". Existe-t-il, se demande-t-il, un exemple de prêtre qui a réussi? Oui, nous connaissons un prêtre dont tout le monde admire la réussite, c'est Jean XXIII. Or, quel fut son secret? "Le Journal de l'âme" nous le révèle. Ce livre nous fournit l'image d'un prêtre qui fut durant toute sa vie fidèle à l'oraison, aux exercices de piété, à l'obéissance, au sacrifice. Personne n'osera dire que sa réussite soit sans rapport avec l'idée qu'il se faisait du prêtre, en parfaite continuité intérieure avec la tradition sacerdotale de l'Eglise. "Ce n'est pas malgré sa fidélité profonde, mais à cause d'elle qu'il a rompu dans l'Eglise de si nombreuses digues".

C'est donc dans la fidélité à la théologie du sacerdoce que l'Eglise aujourd'hui trouvera le principe du renouvellement de la pastorale sacerdotale. Si le prêtre venait à oublier que la prière et l'esprit de sacrifice sont la première loi de son action, s'il venait à perdre le sens du caractère singulier de sa charge et de son être, il n'y aurait plus rien à espérer de son zèle, même le plus généreux. Ce ministère, certes, il l'exerce dans un monde religieusement divisé et sécularisé. Il faut prendre loyalement la mesure de ces conditions nouvelles, les yeux fixés sur le passé et l'avenir, inventer l'image du prêtre de demain.

Extrait du journal "La Croix"

(1) Revue du Centre national des vocations, 106, rue du Bac, Paris-7e, no 244, octobre 1968.

Les expériences d'une Jeune Franco-Manitobaine en Haute-Volta

"Afrique, dis-moi Afrique..."

par Emilienne Bohémier

N.D.L.R. — Mlle Emilienne Bohémier est la fille de M. et Mme Gaston Bohémier, de Lorette.

"J'ai voulu partir, et je suis partie..."

Profitant de ce que j'avais terminé mes études, et pouvais librement disposer de moi-même, je me suis engagée pour deux ans au service de l'Afrique. Depuis un an et demi, je suis donc en Haute-Volta, professeur dans un collège. Si je suis partie ainsi, c'est d'abord parce que j'avais le désir profond de faire quelque chose d'utile aux autres et de participer au progrès d'un pays en voie de développement. Et puis, après quinze années d'études où l'on a tant appris dans tous les domaines, il est normal d'éprouver à son tour le besoin d'apprendre aux autres, et de commencer une vie plus "réelle" que la vie, qui reste malgré tout un peu artificielle, des années de faculté. Et puis à vingt ans on aime l'aventure et l'inconnu, et l'Afrique reste malgré tout assez attirante. Enfin, quand on vit à l'heure du concile et de "Populorum Progressio", il me semble difficile de se fermer aux problèmes du développement et des pays du tiers monde, et de ne pas chercher à collaborer avec eux de la façon la plus concrète et efficace possible. C'est pour tout cela que "j'ai voulu partir, et que je suis partie", comme dit la chanson.

Où? J'ai donc atterri un certain 31 août 1967, à 5 heures du matin, à Ouagadougou, capitale de Haute-Volta. Qui a déjà entendu parler de la Haute-Volta? J'ignorais tout de ce pays... Avant-dernier pays le plus pauvre du monde pour ce qui est du revenu moyen par habitant, c'est une région pauvre et ignorée, un plateau de latérite impropre aux cultures, une terre de savane monotone située entre la forêt de Côte-d'Ivoire et le Sahara. Le climat est très sec et très chaud, le paysage assez désolé et parfois presque désertique: d'immenses étendues d'herbes roussies par le soleil, parsemées d'arbres rares et de cases en banco. Rien qui rappelle un pays de tourisme sinon le soleil et la chaleur. La situation économique est assez catastrophique. Les cultures de mil, de coton et d'arachides ne rapportent guère au pays, et les usines sont presque inexistantes, et il n'y a pas d'espoir de s'en sortir étant donné qu'il n'y a aucune ressource minière ou autre, et que la sécheresse interdit beaucoup de cultures. 90 pour cent des cinq millions d'habitants sont des paysans, vivant dans une extrême pauvreté. On ne meurt pas de faim mais on souffre de malnutrition chronique et les maladies sont abondantes, telles que le paludisme, la lèpre, la fièvre jaune, l'onchocercose, le ver de Guinée, la dysenterie, et d'une façon générale toutes les maladies parasitaires dont jeunes et vieux sont presque tous atteints; et les enfants, de plus, sont souvent très rachitiques. Avec leurs ventres énormes et ballonnés et leurs nombrils proéminents, ils font parfois peine à voir. Le niveau de scolarisation est un des plus faibles du monde, 10 pour cent seulement, dont 5 pour cent pour les filles. Et puis l'unité nationale est difficile à établir à cause de la multitude de races, de langues, de sectes religieuses. Il y a des musulmans et des chrétiens (15 pour cent environ), mais la grosse majorité est encore fétichiste et animiste. Environ quatre mille blancs, répartis dans tout le pays, coopèrent à son développement, mais ils sont appelés à être de moins en moins nombreux car l'hostilité des "évolués" commence à se faire sentir à leur égard. Pourtant leur présence est encore indispensable à ce jeune pays qui ne peut vraiment pas vivre seul. Ancienne colonie française, indépendante depuis 1960, il est dirigé par un président mais n'a guère de stabilité politique. Un président est bien vite renversé ici. Voici donc en très gros le pays devenu le mien pour deux années.

Le collège où je vis est situé à l'écart de la troisième ville du pays, Koudougou (20,000 habitants). Ce n'est qu'un gros village aux cases très dispersées, et très étendu dans la brousse. Les seuls bâtiments



Dans la photo ci-dessus on voit, debout au centre, Mlle Emilienne Bohémier, fille de M. et Mme Gaston Bohémier, de Lorette, alors qu'elle participait à un camp de Croix-Rouge à Ouagadougou, Afrique, du 10 au 17 août 1968. Mlle Bohémier, bachelière ès Arts du Collège de St-Boniface, fait actuellement un stage de deux ans au service de l'Afrique, par l'entremise de l'organisme SUGO.

☆ ☆ ☆

rappelant une "ville" sont la cathédrale, l'évêché, la gare (minuscule), la gendarmerie, le "cercle", l'hôpital et les écoles. Mais cela n'a rien de comparable avec Winnipeg! Le collège Ste-Monique, donc, regroupe en quatre classes (de 6e à 3e, ce qui correspond à nos 7e, 8e, 9e et 10e) environ cent cinquante filles, la plupart boursières du gouvernement, venant des quatre coins du pays. Il est dirigé par les Soeurs de l'Assomption, et nous sommes quatre jeunes laïques pour les aider. Cette année je suis chargée de cours de géographie, d'histoire, de sciences naturelles et de gymnastique, ainsi que de nombreuses activités extérieures: catéchisme, bibliothèque, croix-rouge... Le travail ne manque pas, et il nous faudrait des journées de 48 heures! Je vais donc essayer de vous décrire un peu l'expérience et les découvertes que j'ai faites, dans des domaines très différents.

"Elles s'appelaient Karridja, Zénabou, Animata..."

La plus grande part de ma vie revient évidemment à mon travail et mes élèves. Elles sont déconcertantes, tellement différentes des Canadiennes! Il faut du temps pour s'y faire et les comprendre, mais quand on les connait un peu mieux, et que l'on s'est apprivoisé mutuellement, on les découvre pleines de coeur et plus riches de qualités humaines qu'on le croit d'abord. A la fois très gamines et très femmes, elles présentent des contrastes et des contradictions très brutales. Physiquement déjà, la plupart sont grandes et fortes, et je me sentais au premier abord toute petite en face d'elles, et incapable aussi de reconnaitre chacune des trente ou quarante têtes noires, hérissées de multiples petites tresses comme des antennes de transistor, que j'avais en face de moi! Très gamines, elles le sont par leurs réactions, leur besoin d'être protégées, soutenues, aidées, entourées d'une affection familiale. Mais d'autre part beaucoup ont été affrontées très jeunes par des problèmes de vie qui les ont mûries sur le plan affectif. Certaines aussi sont très marquées par ce qu'elles voient chez elles, les relations de leur père avec ses femmes quand il est polygame, les réactions des garçons vis-à-vis d'elles. En effet ils ne pensent souvent qu'à profiter d'elles, et s'ils cherchent toutes les occasions de les rencontrer, les filles au contraire ne le souhaitent nullement. La camaraderie garçons-filles n'existe pas ici — et si une fille fait le moindre sourire à un garçon, tout de suite il s'imagine autre chose. Aussi appréhendent-elles parfois ces rencontres. Elles vivent un peu, comme beaucoup d'Africains je pense, dans une peur plus ou moins consciente, presque permanente; peur des garçons, des sorciers, des fétiches, des fantômes, de l'avenir, de la vie. Leur enfance a été pétrie de cela et même les plus chrétiennes gardent en elles ce fond de superstition et de crainte. Les histoires de gris-gris, de sorts, de rivalités et les palabres entre races sont fréquents au collège. Les querelles de familles sont invraisemblablement embrouillées et confuses. Et puis elles vivent presque uniquement par le coeur, très intuitives et le plus souvent incapables de raisonner logiquement; enfin elles ne sont pas non plus intellectuelles pour deux sous, et les maths... ont beaucoup de mal à rentrer! Difficiles aussi de se plier à un règlement, un horaire, de maîtriser leurs réactions, de joie ou de colère... Elles n'y ont pas été habituées dans le grand laisser-aller de la brousse. En plein cours elles viennent demander la permission de sortir pour cracher, ou pour se moucher dans leurs pagnes. Leurs sandales trainent toujours au milieu des allées, les écorces d'arachides sur leurs bureaux. Cinq minutes avant la fin de l'étude elles demandent d'aller boire, et il faut beaucoup de fermeté pour les habituer à se maîtriser un peu. Dans l'ensemble, elles ont toutes aussi un certain complexe d'infériorité vis-à-vis de nous et des blancs. Si les petites de 6e nous admirent avec des yeux tout ronds parce qu'on est "savantes", celles de 3e nous en veulent plus ou moins consciemment d'en savoir plus qu'elles, d'avoir eu plus de chance, d'être plus riches, enfin d'être blanches. Elles sont parfois un peu jalouses et agressives, et d'ailleurs l'ambiance générale, assez hostile aux blancs, les atteint aussi. Elles veulent tout prendre de nous, en tirer le plus possible, comme si tout leur était dû, et souvent elles sont très dures et pourtant, malgré tout cela, je me suis vraiment attachée à elles.

Le style de vie du collège est aussi très différent du style canadien. Les élèves par exemple vont faire leur lessive au puits, puisent le soir l'eau de leur douche du lendemain, se coiffent une fois par semaine (il faut plusieurs heures pour faire leurs tresses et leurs coiffures très compliquées!), portent chaque jour des uniformes en pagnes africains très colorés, verts, jaunes ou bleus, selon les classes. Au réfectoire, elles mangent la cuisine africaine: riz, tô, ignames, arachides, papayes, bananes... Elles travaillent avec ardeur, car pour elles c'est, ou bien la réussite au BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle), qui marque une réelle promotion même si par la suite elles ne trouvent pas de travail, ou bien le retour dans leur brousse, ce qu'elles ne veulent à aucun prix. Aussi les rivalités de points et de notes sont-elles parfois très graves, ce qui s'explique par leur inquiétude de l'avenir. C'est une question vraiment vitale pour elles! Elles sont parfois aussi déconcertantes car nous n'avons pas la même façon de réagir, de concevoir par exemple la justice ou la politesse. Leur faire un reproche en classe, même très mérité, c'est les "insulter". Leur dire qu'elles sont "mal élevées", c'est insulter leur mère. Par contre, reprocher au professeur d'être énervé, ce n'est pas être impoli. D'où certains petits heurts parfois...

Nos relations avec elles sont donc très différentes des relations normales d'un professeur avec ses élèves. Elles ont besoin de notre présence parmi elles, de notre affection. Beaucoup de filles m'ont choisie comme "femme", "mère", "amie", et c'est important pour elles. Au début on a du mal à comprendre de quoi il s'agit. Elles se reconstituent au collège, et toutes les filles de tous les collèges voltaïques font de même, une "famille" artificielle, en choisissant parmi les filles des père, mère, mari, enfants, soeurs et amies, et ces liens entre elles restent très forts même quand elles se séparent ensuite. C'est une des premières choses qui m'ont étonnée en elles. Pendant les récréations ou les jours de congé, je suis souvent avec elles, simplement, pour causer, les écouter et leur raconter des histoires, ou bien danser, jouer au ballon, chanter, se promener dans la cour, partager leur dessert. Je suis aussi invitée parfois à manger à leur table au réfectoire, ou le dimanche à les accompagner au marché. L'atmosphère est très libre, très spontanée. Nous ne les intimidons nullement, au contraire! Je leur ai montré les photos de ma famille, parlé de mes frères et soeurs, de mon pays. Officiellement je suis "Mademoiselle Mimi", mais entre elles je suis "Mimi", ce qui n'empêche nullement de travailler sérieusement quand c'est le moment. Elles sont d'ailleurs très avides de connaitre et d'apprendre, même les plus petits détails de la vie. C'est moi qui la première ai expliqué aux 6e ce que c'est qu'un buffet, qu'un ascenseur, qu'une piscine, qu'un gratte-ciel. En arrivant ici, beaucoup n'avaient jamais vu de maisons à étages, ni monté un escalier, ni ouvert un robinet, ni tourné un interrupteur, ni couché dans un lit, ni ouvert une porte fermée à clef, ni mangé à une table. Il faut d'abord leur apprendre tout cela. Ma première expérience de l'enseignement a donc été assez particulière et bizarre, mais s'est faite d'une façon qui forme le caractère! Quant au travail lui-même, il est organisé à quelque chose près selon les méthodes françaises et m'a donc surprise, surtout que le niveau des élèves n'est pas le même! Il faut tout expliquer, aller lentement, clairement. Un rien les arrête, et j'ai senti nettement la différence entre le niveau de mes élèves et celui des Canadiennes du même âge.

(à suivre)

La Broquerie

Réunion de l'A.P.M.

La deuxième réunion de l'A.P.M. eut lieu le mardi 28 janvier à l'école élémentaire. On avait l'honneur de la présence de M. Hubert Philippot, président de la F.A.P.M. Il apporta les voeux de la Fédération et expliqua l'importance d'une étroite collaboration entre parents et maîtres.

Il fut question de l'uniforme d'école. Un questionnaire sera envoyé sous peu à toutes les familles pour sonder les opinions à ce sujet.

Vint ensuite une discussion très animée sur les danses à l'école. Tous sont d'accord qu'il est très important que les parents encouragent les jeunes en venant nombreux à leurs danses ou boites à chansons, non pas comme chaperons mais comme parents intéressés aux activités de leurs jeunes.

M. l'abbé R. Bélanger, vicaire, ajouta que dans toute éducation c'est l'amour qui doit guider, orienter.

Un succulent goûter fut servi.

Activités scoutes

Les Scouts ne donnent pas souvent de leur nouvelle, cela ne veut pas dire qu'ils ne font rien. Voici un court rapport de quelques activités qui méritent d'être mentionnées:

Vendredi 29 novembre—Concours de Coins. Chaque patrouille devait décorer un panneau de contre-plaqué décrivant la nature. Un travail formidable fut fait par chaque patrouille, point n'est besoin de mentionner que les idées différentes étaient aussi nombreuses qu'il y a de Scouts dans la troupe. Les Castors sont sortis vainqueurs. Vinrent ensuite les Cerfs, les Aigles et les Renards. Merci aux juges qui n'ont certainement pas eu la tâche facile. Félicitations aux jeunes pour le merveilleux travail accompli.

Vendredi 6 décembre—Visite. La Troupe de Transcona, composée d'une quinzaine de gars accompagnés de leur chef, nous rendaient visite. Ils participèrent à la réunion, puis, si on peut dire ainsi, "campèrent" dans la Salle Roy pour la nuit.

Vendredi 13 décembre—Promesse. Dans la vie d'un Scout, rien n'est plus important que sa promesse scoute, car le jeune s'engage pour toujours. "Scout un jour, Scout toujours." Le tout débuta par ce qu'on appelle la veillée d'armes. Les aspirants entrèrent dans l'église au son d'une musique solennelle. Ils s'agenouillèrent à la balustrade pour réfléchir profondément sur ce qu'ils promettraient dans quelques instants. L'aumônier leur fit faire une méditation et le jeune décida de lui-même s'il était prêt à s'engager solennellement. Tous, parents et Scouts, se dirigèrent ensuite à la Salle Roy pour être témoin de la promesse faite en présence de Dieu devant le drapeau. Encore là, M. l'abbé F. Juneau, curé, officiait. Roger Granger l'assistait. Ont fait leur promesse à cette occasion: Paul Vielfaure, Ronnie Nichols, Lionel Gauthier, Henri Choiselat, Luc Tétrault, Denis Turenne, Laurent Tétrault, Raymond Decelles et Gilbert Balcaen. Bravo les gars! Un succulent goûter fut servi.

Noël—Les Scouts se sont cotisés pour faire un cadeau à M. le Curé à l'occasion des Fêtes, en appréciation pour tout ce qu'il fait pour eux comme aumônier et chef. Le cadeau lui fut présenté après la messe de minuit.

Vendredi 7 février—Réunion spéciale. Le grand Manitou étant absent, les Scouts se sont réunis avec leurs chef et assistant, Roger et Rénald. L'assemblée fut bien organisée, particulièrement les fameuses parties de boxe. Plusieurs montrèrent beaucoup d'habileté à manier les gants. Le clou de la soirée fut la visite inattendue d'un vrai Scout, M. l'abbé Réjean Bélanger, vicaire. Il entretint les Scouts sur l'importance de l'engagement chez le Scout. Les jeunes remercièrent M. l'abbé d'avoir bien voulu participer à leur réunion.

Hockey

Voici le classement des équipes à la fin de la saison régulière:

Séniors — La Broquerie en première place avec 29 points; Dominion City en deuxième place avec 21 points; Morris en troisième place avec 14 points; Letellier en quatrième place avec 6 points.

Bobby Daneault, Hubert Bouchard et Adélard Gauthier figurent parmi les meilleurs compteurs de la Ligue Provencher.

Les éliminatoires débuteront la semaine prochaine. 1ère partie — Morris à La Broquerie le jeudi 20 février; 2e partie — La Broquerie à Morris le samedi 22 février; 3e partie — Morris à La Broquerie le dimanche 23 février.

Juvéniles — La saison n'est pas terminée, mais La Broquerie est assurée de la première place avec 11 points; Henri Turenne figure parmi les meilleurs compteurs.

La Broquerie jouera le soir du 13 février sa deuxième partie contre Steinbach pour les éliminatoires provinciales.

Bantams — Ste-Anne en première place avec 10 points; Steinbach en deuxième place avec 8 points; La Broquerie en troisième place avec 6 points; Lorette en quatrième place avec aucun point.

Les éliminatoires sont déjà commencées: Première partie — le 8 février, à Ste-Anne: La Broquerie 3, Ste-Anne aucun. Les compteurs furent: François Tétrault 2 buts et Marcel Lévêque 1 but.

Pee Wees — Steinbach en première place avec 12 points; Ste-Anne en deuxième place avec 6 points; La Broquerie en troisième place avec 4 points; Lorette en quatrième place avec 4 points.

Les éliminatoires sont déjà commencées: Première partie — le 8 février, à Steinbach: Steinbach 13, La Broquerie aucun.

Hockeyrama

Malheureusement!!! Une erreur s'est glissée dans l'annonce de la semaine dernière. Elle a été rectifiée cette semaine. Attention! Veuillez lire attentivement le programme qui parait au bas de la page 10. Venez nombreux! Vous ne le regretterez pas! Bienvenue à tous!

Lorette

Rencontre

A la suite de la réunion de l'A.P.M., un comité comprenant Mmes Barbara Sarrasin et Thérèse Grégoire et Sr Aline Genest, sous la direction de M. Maurice Therrien, rencontrait, le jeudi 6 février, le Frère Fernand Marion, C.S.V., assistant-surintendant et responsable de l'enseignement du français dans la Division scolaire Rivière-Seine.

Le but de cette rencontre était de trouver un moyen apte à améliorer le français à Lorette. Le groupe désire plus de programmes français à la télévision aux heures de classe et après ces heures. Il constate que les boites à chansons font du beau travail. De plus, il souhaite que les manuels et le programme de français soient mieux adaptés aux Canadiens français du Manitoba.

Les enseignants désirent que les parents organisent les repas de façon à ce que toute la famille parle français à la maison.

La soirée se termine sur un ton encourageant et optimiste. Après avoir réfléchi, il reste à agir.

L.F.C.

A la salle paroissiale, le jeudi 6 février, se tenait la première réunion mensuelle de la L.F.C. La secrétaire fit part aux membres des nombreuses lettres de remerciements reçus des personnes âgées et autres pour cadeaux reçus de la Ligue à l'occasion des fêtes et pour les goûters servis lors de funérailles.

Mme la présidente donna un compte rendu de la réunion du comité diocésain tenu à St-Malo. Elle souligna les commentaires pour l'amélioration des comités permanents et annonça que l'assemblée préliminaire du congrès annuel aurait lieu à St-Boniface le 28 mars. Tous les membres de la Ligue sont invités à y assister.

L'animation sociale, établie dans les différents comités, se révèle un succès. Les membres se montrent intéressés en suivant de plus près, ce qui se déroule. On suggéra d'inviter le prêtre à prendre un repas dans les familles de temps en temps, ce qui serait un bon moyen d'approcher les enfants du prêtre, de leur aider à le mieux connaitre et à le respecter.

Le shower d'église, comme préparation au thé printanier, aura lieu le dimanche 23 février à la salle paroissiale. Tous les membres et les non membres sont invités. Mme Rita Boulet en a accepté la responsabilité et demanda Mme Priscille Chaudouet comme assistante.

La prochaine réunion mensuelle aura lieu le jeudi 6 mars.

Syndic

Félicitations à M. Laurent Johnson qui a été élu syndic de la paroisse pour un terme de trois ans. Il est le responsable de la salle paroissiale. Si quelqu'un est intéressé à la location de cette salle, il devra s'adresser à M. Johnson.

Carnaval

Le comité de l'aréna organise un carnaval pour le 28 février et les 1er et 2 mars. On procède un peu différemment cette année. Jeunes filles et garçons sont invités à y participer comme candidats. La vente des billets va bon train. Qui sera couronné roi ou reine? C'est ce que tous sauront le 2 mars. Venez en grand sombre vous divertir.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Alphonse Marcoux et à ses enfants à l'occasion du décès de leur époux et père, ancien paroissien de Lorette.

La vie au Petit Séminaire

Vie religieuse

Le 5 février dernier, M. l'abbé Raymond Roy et un groupe d'élèves ont assisté au Collège de St-Boniface à une messe pour le repos de l'âme du frère Arthur Bolduc, s.j. On a voulu ainsi s'unir aux autorités du Collège et aux élèves pour rendre un dernier hommage à celui qui s'est dévoué pendant 30 ans à la vie et à l'oeuvre du Collège.

Notre comité religieux est à préparer un programme spécial en vue de nous aider tous à vivre le plus fructueusement possible le temps du carême qui débutera bientôt.

Les gars de Versification et de Belles-Lettres regardent à chaque dimanche après-midi à la télévision française le programme "Le temps s'ouvre". Ils en font le sujet de discussion dans leur rencontre du lundi soir.

Vie culturelle

A la réunion annuelle des Caisses Populaires du Manitoba (secteur français) le 31 janvier dernier, le Petit Séminaire s'est vu décerner le premier trophée des Caisses Scolaires de la province. Les statistiques de notre Caisse de septembre '67 à juin '68 qui nous méritèrent cet honneur furent les suivantes: recettes: $3,792.66; retraites: $929.12; dépôts: $3,-040.05; membres: 34; moyenne: $75.85.

Vie sportive

Le hockey n'a pas perdu de son intensité durant les deux dernières semaines. Le 28 janvier notre deuxième équipe visitait celle du Collège. Résultat: 0 à 0. Le 29 notre premier club affrontait celui du Collège à l'aréna Bertrand. Victoire pour le Collège au compte de 5 à 0. Le 31 janvier notre troisième équipe recevait le club des Scouts de Richer. Victoire pour les nôtres au compte de 4 à 3. Nos compteurs furent Guy Comeault 2 buts, Gilbert Jolicoeur 1 but, Léo Parent 1 but.

Le 2 février, notre premier club PS1 rencontrait pour la première fois celui de St. John à l'aréna St. John. Bien que nos gars aient livré leur plus belle joute de l'année, ce fut une victoire pour nos adversaires au compte de 3 à 0.

Le 3 février notre deuxième club PS2 se rendait livrer une partie contre Provencher. Notre équipe PS2 devait connaitre sa première défaite de la saison au compte de 5 à 4. Nos compteurs: Jean Bilodeau 2 buts, Jean-Pierre Dubé et Conrad LaFleur 1 but chacun. Enfin, le 4 février, notre PS2 était encore à l'action. Il recevait le club Goulet du Précieux-Sang. Cette partie s'est terminée au compte de 1 à 1. Nos compteurs: Jean-Pierre Dubé 1 but, Denys Vermette 1 assiste. Cette joute terminait la saison régulière pour cette ligue. Notre club PS2 partage le premier rang avec le Collège et Provencher. Les semi-finales débuteront bientôt.

Il nous fait plaisir de vous informer que nous aurons notre journée de glace le dimanche 23 février prochain. Nous vous invitons tous cordialement à cet événement majeur de nos activités d'hiver.

Le chroniqueur



Conseil St-Boniface no 3158

A l'ordre du jour

Il fut décidé à la dernière assemblée de l'exécutif qu'il serait préférable de préparer un programme pour Pâques plutôt qu'à la St-Valentin. Plusieurs bonnes raisons furent données, entre autres, à Pâques, plusieurs enfants font leur 1ère communion. Nous pourrions leur remettre un cadeau approprié. De plus, on aura plus de temps pour préparer une fête intéressante. Il y aura plus de sujets pour un concours de dessin.

Le 22 février, réunion des capitaines de la grande loterie. L'heure et l'endroit vous seront communiqués personnellement.

Le dimanche 23 février, soirée de quilles. Les intéressés peuvent appeler le frère Simard (253-4662) le plus tôt possible.

Le 7 mars, Bonspiel interconseils. Ceux qui veulent y participer doivent s'inscrire avant le 17 février.

Une initiation est proposée pour le 9 mars. Efforcez-vous de trouver des candidats. Ce sera la dernière initiation d'après la vieille méthode.

L'organisation de la grande partie de cartes est en marche. Elle aura probablement lieu au mois d'avril. Chaque frère devrait contribuer un prix. Ne refusez pas votre aide si l'on vous approche, et même prenez de l'avance. Offrez vos services au frère Ed. Prairie (233-2591).

Connaissez-vous la règle d'or (Golden Rule)? Nous en reparlerons dans la prochaine chronique. Cette règle est une assurance absolue de succès dans toute entreprise. Elle est mentionnée dans la Bible. Une suggestion: lisez les proverbes dans votre Bible, vous aurez des surprises.

Après Tout

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la L.F.C. du mois de février eut lieu chez Mme Gérard Verhaeghe. Le message spirituel avait comme thème: "Qu'attend-on du prêtre?". Il fut suivi d'une discussion intéressante. Mme Agnès Vandenbosch proposa que la Ligue organise un comité de catéchèse dont Mme L. Gagnon prendrait charge. Plusieurs réunions ont déjà été tenues à ce sujet. Mme Helen Vandepoele fut choisie pour s'occuper du couvre-lit fait par les dames de la paroisse. Il fut proposé que les honoraires d'une messe soient versés pour le repos de l'âme de Mme J.-L. Corbel, membre, décédée dernièrement.

Mme A. Vandenbosch fut nommée responsable de la préparation du goûter qui sera servi par la Ligue à l'assemblée annuelle le 16 février. On rappela que le nom des membres décédés soit envoyé à la revue de la Ligue. On devra aussi commander des cartes de recrutement et des timbres de la Ligue.

Le prix de l'hôtesse, offert par Mme G. Verhaeghe, fut gagné par le R. P. D. Bourbonnais, O.M.I.

Remerciements

Mme Annette Touchette et ses fils, Roland et Marc, désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, ou de toutes autres façons à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Alexandre Touchette. Ils désirent aussi remercier tous ceux qui ont fait preuve de dévouement à leur égard dans leur tristesse.

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Le Frère Arthur Bolduc

Le Frère Arthur Bolduc, S.J., est décédé subitement au Collège de Saint-Boniface, le mardi 4 février. Il y avait trente ans qu'il était au service du collège. Il était âgé de 74 ans.

Les funérailles furent célébrées en la chapelle du collège mercredi dernier. Mgr Antoine Hacault, recteur, présidait à la concélébration. L'inhumation s'est faite le samedi 8 février au cimetière des Jésuites à Saint-Jérôme, Québec.

Voici le texte de l'homélie prononcée aux funérailles par le Père Martial Caron, S.J.:

"Le Frère Bolduc sera enterré à St-Jérôme, Qué., le samedi 8 février prochain. Plus tard on installera une pierre avec une inscription laconique mais éloquente: Né le 5 août 1895, entré le 27 septembre 1917, décédé le 4 février 1969. R.I.P. "in spem resurrections".

C'est tout et cela suffit pour ceux qui l'ont connu, qui l'ont suivi, qui l'ont admiré, et surtout qui l'ont aimé durant plus de cinquante ans... "Le juste laisse un souvenir immortel" (In memoria aeterna erit justus), dit le psaume III. Et le psaume ajoute: "Il ne redoute pas la sentence de malheur".

Pour ceux qui ne l'ont pas connu, il est impossible — et peu utile d'ailleurs — de ramasser en quelques phrases sa vie si pleine et si simple.

Il a compris et pris à la lettre le mot de saint Paul repris par saint Ignace dans sa lettre sur l'obéissance: "C'est le Seigneur que vous servez. Pas les hommes". A tort ou à raison, on a fait bien des reproches à la Compagnie de Jésus. Elle a quand même produit quelques saints: Ignace de Loyola, François-Xavier, François de Borgia, François Régis, les Saints Martyrs Canadiens, Alphonse Rodriguez, Arthur Bolduc et d'autres.

Tous ces hommes étaient comme les apôtres, des **choisis.** C'est saint Jean (15, 16), qui cite le Seigneur: "Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est Moi qui vous ai choisis et vous ai institués pour que vous alliez et que vous portiez du fruit et un fruit qui demeure". La lettre aux Hébreux (5, 4) n'est pas moins claire: "Nul ne s'arroge à soi-même cet honneur, on y est appelé par Dieu, absolument comme Aaron". En Matthieu 19 on trouve cette autre parole du Maître: "Tous ne comprennent pas ce langage, mais ceux-là **seulement** à qui c'est donné".

Arthur Bolduc était **un choisi,** qui ne s'est jamais rien arrogé, à qui il a été donné de comprendre et qui s'est donné entièrement pour "le Royaume de Dieu".

De nos jours on parle beaucoup d'épanouissement. Attention! Il y a des plantes qui s'épanouissent sous les tropiques. Il y a des plantes qui s'épanouissent sous la neige. Pour s'épanouir dans la vie religieuse, il faut y être appelé. On ne fait pas des vocations. On ne sauve pas des vocations. On reçoit la vocation.

Bolduc avait la vocation. Il a vécu pauvre et heureux. Il a vécu épanoui, d'un épanouissement contagieux, fait d'humour délicat et de bonne humeur inconfusible et cela pendant plus de 50 ans.

Il n'a pas fait vivre les chemins de fer: 20 ans à Sudbury, 30 ans à St-Boniface! A lui qui a ouvert tant de portes, tant d'armoires et tant de plats pour les autres, le bon Maître ouvrira — aujourd'hui même, espérons-le — la porte du ciel. "Viens bon et fidèle serviteur!"

Nous allons le manquer. Faut pas lui en vouloir. Si jamais un homme a mérité le repos et la lumière éternelle, c'est bien lui. Nous allons prier pour lui. Le seul moyen qui nous reste pour lui dire notre reconnaissance. Nous allons aussi le prier pour le collège qu'il aima, à qui il a donné le meilleur de lui-même, jusqu'au dernier soupir inclusivement. R.I.P."

* * *

M. Alexandre Touchette

Le 30 janvier, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé M. Alexandre Touchette, âgé de 58 ans, époux de Mme Annette Touchette, du no 251, rue Notre-Dame, St-Boniface.

Né à St-Jean-Baptiste, M. Touchette était résident de St-Boniface depuis 35 ans. Il était machiniste chez Kipp Kelly Ltd. depuis 1940.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Roland et Marc, à la maison; deux frères, Paul, de Los Angeles, et Albert, de Vancouver; deux soeurs, Mme M. Savoie (Eliane), et Mme R. Ramsay (Jeanne), toutes deux de Vancouver.

Des prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le dimanche soir 2 février. La messe de Requiem fut chantée à 10 h. le lundi matin, à la chapelle des Soeurs Oblates, no 601, rue Aulneau. L'inhumation se fit au Jardin du St-Sépulcre.

* * *

ST-CLAUDE —

Mme Léa Dion

Le 4 janvier, à l'hôpital de St-Claude, est décédée, à l'âge de 77 ans, Mme Léa Dion, épouse de M. Napoléon Dion, de St-Claude, Man.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, onze enfants, Elisabeth (Mme Sylvio Clermont), de McCord, Sask., Camille, de Battleford, Sask., Léonard, de St-Claude, Estelle (Mme Omer L'Heureux), d'Assiniboia, Sask., Madeleine (Mme Jean-Marie Philippe), Georges, Roméo, Ferdinand, Robert et Marie-Blanche (Mme Jean Oliviero), de St-Claude, et Isabelle (Mme Charles Oliviero), de Rathwell; deux soeurs, Mme Béatrice Tremblay, de St-Mélachie, comté de Dorchester, Qué., et Sr Estelle, Côte de l'Hôtel-Dieu de Québec; 31 petits-enfants; huit arrière-petits-enfants et un cousin, Raoul Laliberté, de Winnipeg. Une fille, Simonne, la précéda dans la tombe en 1946.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église paroissiale et les prières furent dirigées par M. l'abbé Jean-Marie Gagné, au milieu de nombreux parents, amis et voisins. Le 17 janvier, à 10 h. 30 du matin, la messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé J.-M. Gagné. Gilbert Dion, petit-fils de la défunte, lut l'épître; deux gendres, MM. S. Clermont et O. L'Heureux firent la quête. Les porteurs furent MM. Antonio Labossière, petit-fils, Joseph-Edmond et Alfred Chabot, Ernest Dion et Aimé Brisebois, neveux, et Auguste Laliberté, cousin. Le salon funéraire Scharff, de Holland, était en charge des arrangements.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: M. et Mme S. Clermont, de McCord, M. et Mme O. L'Heureux, d'Assiniboia, M. Camille Dion, de Battleford, Mme Diane Champlon, de Fort William, Ont., M. et Mme A. Labossière, de St-Boniface, Mlles Odette et Louise Dion et Irène Oliviero et M. Gilbert Dion, de Winnipeg, Mlle Yvette Dion, de Notre-Dame-de-Lourdes, MM. Jos.-Edmond Chabot et Marcel Monette, de Gravelbourg, Sask., MM. Alfred Chabot et Aimé Brisebois, de Ferland, Sask., M. et Mme Ernest Dion, de Rivers, MM. Raoul et Auguste Laliberté, de Winnipeg, Mme Jos. Basset et sa fille, Blanche, Mmes Frank Appleman et James Desaulniers et M. et Mme Félix Guigeno, de St-Boniface, MM. Robert Hague et René Deleurme, de St-Norbert, et Mme Irène Jameault, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Née Léa Côté à Ste-Claire, comté de Dorchester, Qué., et aînée de la famille, Mme Dion fut orpheline de mère à l'âge de 7 ans. Son dévouement envers autrui et surtout comme mère était remarquable. Elle se maria en 1912 à Ste-Claire et, en 1917 avec son mari et leurs trois enfants, vint aider à la fondation de la paroisse de Ferland, Sask. Neuf autres enfants naquirent de cette union. En 1937, pendant la dépression, grâce à un cousin d'enfance, la famille vint s'établir à St-Claude.

Le 25 avril 1968, elle vit un désir se réaliser. Sa soeur, Estelle, religieuse cloîtrée depuis 50 ans, vint, accompagnée de son autre soeur, Béatrice, passer cinq jours dans sa demeure à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de sa fille, Madeleine. Le 6 juillet, elle put assister aux noces de sa petite-fille, Simonne Oliviero, et le lendemain au dîner avec ses enfants. Le 9 novembre, trois petits-enfants qui venaient de graduer allèrent égayer son foyer: Gilbert et Louise Dion et Irène Oliviero. Le 23 novembre, une autre petite-fille, Diane, et son mari, M. Richard Champlon, en voyage de noces, vinrent la saluer. Au cours de sa vie, elle retourna quatre fois au Québec et à nombreuses occasions à Ferland, Sask.

* * *

SOMERSET —

M. Célestin Champagne

Le vendredi 31 janvier est décédé à sa résidence, à Somerset, M. Célestin-Edouard Champagne, âgé de 77 ans. Son épouse, Eva, le précéda dans la tombe en 1966.

Né à St-Norbert, le défunt était diplômé du Collège de St-Boniface et avait fondé son étude légale à Somerset en 1919. Il était membre à vie des Chevaliers de Colomb et ancien président de Radio CKSB Ltée.

M. Champagne laisse dans le deuil sept enfants: Priscilla, Jeanne, Marcel, Jean, Edouard, Henri et Roméo.

Les funérailles eurent lieu à Somerset le lundi 3 février.

* * *

ST-JEAN-BAPTISTE —

R. P. D. Granger, O.P.

Le 19 janvier dernier décédait à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le R. P. David Granger, O.P., âgé de 65 ans, après un an de maladie endurée avec patience et résignation.

Les funérailles eurent lieu en l'église St-Dominique de Québec le 22 janvier, à 11 h. du matin, où trente-deux de ses confrères concélébraient et une centaine d'autres assistaient au choeur. Un service fut aussi chanté à St-Jean-Baptiste, Man., le 2 février, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis qui tenaient à lui rendre un dernier hommage.

Le Père Granger naquit à St-Jean-Baptiste. Il fit ses études au Collège de St-Boniface et entra chez les Dominicains, "Frères Prêcheurs", en 1926. Il fut ordonné prêtre le 14 juillet 1931 et se dévoua sa vie durant à la prédication de retraites à différentes catégories de personnes: mineurs, prisonniers, retraites fermées de jeunes gens et de jeunes filles, etc. Il fonda la revue "Le Rosaire" et prêcha la dévotion à la sainte Vierge au moyen du Rosaire. Tout en prêchant il accumulait plusieurs charges, tantôt celle de directeur de la Librairie Dominicaine de Notre-Dame-de-Grâce, d'économe provincial de sa communauté à St-Hyacinthe, Montréal et Notre-Dame-de-Grâce. Les quatre dernières années de sa vie active furent consacrées à la prédication et au travail des missions. Il est l'auteur des livres "Comment préparer mon mariage" et "L'amour qui!".

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, Alfred et Joseph, de Winnipeg; sept soeurs, Sr Marie-Bertheline et Sr Louise Granger, S.N.J.M., Mme E. Girard (Délia), de Montréal, Mmes E. Fillion (Annette) et R. St-Vincent (Antoinette), de St-Jean-Baptiste, Mmes P. Parent (Cécile) et G. Valcourt (Berthe), de Winnipeg.

* * *

LAURIER —

Mme Marie-L. Corbel

Tous furent bien peinés d'apprendre la mort innattendue de Mme Marie-Louise Corbel, survenue le vendredi 24 janvier.

La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Jean-Louis Corbel; dix filles, Mme Louis Soucy (Angéline), de Laurier, Mme Norman Dupas (Lorette), de Churchill, Mme Louis Dupas (Annette), de Churchill, Mme Adrien Clément (Adéline), de Thompson, Mme Wilbert Komula (Lucille), de Rorketon, Mme Freddy Zastre (Rosanne), de Churchill, Aurise, de Churchill, Rita, Vivian et Alma, de Laurier; six fils, Aimé, de Dauphin, Albert, de Ste-Rose-du-Lac, Marcel, de Dauphin, Emile, Gérard et Fernand, de Laurier; neuf frères, Alexandre, de Calgary, Alta, Adélard, de North Bay, Ont., Albert, d'Ottawa, Jean-Léon, de Natal, C.-B., Joseph, de Whitehorse, Yukon, Gérard, de St-Charles, Arthur, Antoine et Pierre, de Laurier; quatre soeurs, Mme Albert Letain (Cécile), de Brandon, Mme Georges Cassavent (Marie-Ange), de Ste-Amélie, Mme Henri Délaurier (Thérèse), de Laurier, et Mme J. Chatwell (Juliette), de Swan River.

Née Marie-Louise Desjardins le 16 octobre 1918 à Ste-Amélie, Mme Corbel était la neuvième d'une famille de 17 enfants. Au mois de novembre 1934, elle épousait M. Jean-Louis Corbel et vécut sur une ferme à Ste-Amélie. A l'été de 1967, la famille vint demeurer à Laurier. Elle fut bien la femme forte de l'Evangile consacrant sa vie à sa famille.

La messe des funérailles fut célébrée à Laurier le mardi 28 janvier et l'inhumation se fit au cimetière local.

* * *

ILE-DES-CHENES —

Gilles Laurin

A l'hôpital général St-Boniface, le jeudi 23 janvier, est décédé, à l'âge de un mois, Gilles Laurin, fils de M. et Mme Marcel Laurin. Les funérailles ont eu lieu le samedi 30 janvier et l'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Sincères condoléances à M. et Mme Marcel Laurin.

* * *

En Saskatchewan

ZENON PARK —

M. François-X. Soucy

Le 18 janvier est décédé à l'hôpital Notre-Dame de la localité, M. François-Xavier Soucy, âgé de 83 ans, après une maladie de plusieurs mois.

La dépouille mortelle fut exposée dans la sacristie et le service fut chanté le 23 janvier par le R. P. G. Massé, P.S.M., curé, en l'église paroissiale. Les porteurs étaient les petits-fils et neveux du défunt, MM. Richard, Paul et Roger Soucy (ce dernier, de Leroy, Sask.), Roger Courteau, W. Childs et Georges Pelletier. Un petit-fils, Armand Soucy, portait la croix. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial près de l'église qu'il avait vu construire.

M. F.-X. Soucy naquit dans le comté de L'Islet, Qué., et après quelques années de travail dans les manufactures de chaussures du New Hampshire, E.-U., il vint en 1917, comme pionnier, s'établir sur une ferme, avec sa famille, à un mille de l'église d'alors.

Le défunt laisse, outre son épouse, née Laura Raby, trois fils, Léo, d'Arborfield, Albert, de la localité, et Charles, de Santa Monica, Cal. (qui assistait aux funérailles), et plusieurs petits-enfants.

M. Soucy était un musicien de talent apprécié de tous. Pendant quelques années il dirigea un orchestre et, avec l'aide de ses fils qui pouvaient jouer divers instruments, sa renommée s'étendit aux localités avoisinantes. Il était toujours prêt à faire sa part comme musicien, presque toujours sans rénumération, pour contribuer aux succès des soirées.

* * *

Mme Maria Rodier

Le 26 janvier est décédée subitement à sa résidence, Mme Maria Rodier (née Lafond), âgée de 69 ans. Elle était l'épouse de M. H.-A. Rodier, décédé le 22 septembre 1968.

Le service fut chanté le 30 janvier en l'église paroissiale par le R. P. G. Massé, P.S.M., curé. Les porteurs étaient MM. François et Gérard Riou, G. Nessman, Florent Lalonde, Gérard et Henri Rodier, petits-fils de la défunte.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Raymond et Joseph, d'Arborfield; six filles, Gabrielle (Soeur Marie-Henrietta), de Montréal, Annette (Mme W. Whalen), de Kars, Ont., Henriette (Mme G. Nessman), d'Arborfield, Thérèse (Mme T. J. McNulty), de Renfrew, Ont., Marie-Jeanne (Mme F. Soulak), de Pilot Butte, Sask., et Stella (Mme Roger Gagnon), de Rocanville, Sask.; 52 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Mme Rodier était née à Menthe, Département de la Lozère, France, et vint en Saskatchewan en 1912 avec ses parents qui s'établirent sur un homestead dans la région de Pré-Ste-Marie où elle connut son mari, M. Henri Rodier, qu'elle épousa en 1921. Elle était un écrivain qui collaborait à diverses revues hebdomadaires et ses écrits faisaient la curiosité de bien des personnes à cause du pseudonyme qu'elle employait pour leur publication. Durant les vingt-cinq années qu'elle résida avec son mari sur leur ferme (qui était un modèle) dans le canton d'Arborfield, les nombreux visiteurs des beaux dimanches après-midi se plaisaient en sa compagnie en écoutant ses discussions d'un ton agréable à entendre et fort à point.

Les Rév. Srs Marie-Henrietta, fille de la défunte, et Hermina, soeur aînée, des Dames de Sion, assistèrent aux funérailles.

* * *

CUT KNIFE —

Mme Marie-D. Paradis

Une ancienne paroissienne, Mme Marie-D. Paradis est décédée à l'hôpital de Weyburn. L'inhumation se fit dans le cimetière local. La défunte laisse dans le deuil quatre filles et deux fils.

Mme M. McKeon

Mme Mat McKeon est décédée après une longue maladie. Elle laisse dans le deuil son époux et deux fils.

* * *

MAKWA —

M. Théodore-J. Paul

M. Théodore-Joseph Paul est décédé à l'hôpital de Loon Lake, Sask., le samedi 11 janvier après une courte maladie. Né à Ste-Sophie, Qué., le 7 septembre 1882, il vint s'installer sur une ferme à Laflèche où il demeura jusqu'en 1929. Cette même année il vint à Makwa s'établir d'abord sur une ferme, puis se retira au village où il mourut. Précédé dans la tombe par sa première femme, il se remaria en 1907.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; quatre fils, Théodore et Delphis, de Makwa, Archie, d'Edmonton, et Adolphe, d'Abbotsford; quatre filles, Mme Eva Couture, de Bedford, Maine, E.-U., Mme Jeanne Malcolm, de Meadow Lake, Joséphine (Mme G. Perron), de Fort Frances, Ont., et Corinne (Mme L. Bérubé), de Cold Lake, Alta; 48 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 16 janvier, à 2 h. de l'après-midi dans l'église de la paroisse St-Thomas à Makwa. Le R. P. H.-P. Lyonnais, O.M.I., chanta le service. Les porteurs furent MM. Jerry, Armand, Hervé, Alphonse et Raymond Paul et Alex. Bérubé. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Makwa. La maison funéraire Jackson, de Meadow Lake, était en charge des arrangements.

La famille Paul désire remercier les dames de la Ligue des Femmes Catholiques pour le goûter servi après le service.

* * *

VICTOIRE —

M. Eugène Durette

Le mardi soir 21 janvier s'éteignait paisiblement, entouré de tous les siens, M. Eugène Durette, âgé de 74 ans et 11 mois.

La dépouille mortelle fut transportée au salon funéraire de Prince-Albert où des prières furent récitées le jeudi après-midi, et ensuite à l'église paroissiale. En l'absence de M. le curé, M. l'abbé B. de Margerie, de Saskatoon, dirigea les prières.

Le vendredi 24 janvier. à 10 h. du matin, avait lieu le service funèbre. M. l'abbé Gérald Pouliot, de St-Louis, concélébra la messe avec M. l'abbé B. de Margerie et M. l'abbé A. Paradis, de St-Isidore de Bellevue. Mgr Laurent Morin, de Prince-Albert, fit l'absoute. Mgr M. Leblanc, de Prince-Albert, et le R. P. A. Alberti, de White Fish, étaient présents au choeur. Les servants étaient Serge et Richard Duret, neveux du défunt. L'inhumation eut lieu dans le lot familial du cimetière. Les porteurs étaient MM. Gérard, Claude, Daniel, Paul et Jules Durette et Jean-Pierre Hudon ,petits-fils du défunt, et Benoit Duret, neveu. Deux autres neveux, MM. Léon Tremblay et Philippe Duret, firent la quête.

M. Durette laisse dans le deuil, outre son épouse, Eveline, trois fils, Marcel, de Saskatoon, Maurice, de Debden, et Léonide, de Prince-Albert; deux filles, Mme Marcel Beaulac (Thérèse), de Port Alberni, C.-B., et Mme Lauréat Hudon (Mariette), d'Edmonton, Alta; 28 petits-enfants, et deux arrière-petits-enfants; quatre soeurs, la Rév. Mère Ste-Roseline, de St-Louis, la Rév. Sr Rose Duret, de La Broquerie, Man., Mme Eveline Bonneau, de Victoire, et Mme Georges Chabot (Eugénie), de Montréal; deux frères, Alphonse et Léonce, de Victoire.

M. E. Durette naquit le 28 mars 1894 à St-Eloi, Qué. En 1910, à l'âge de 16 ans, il arrivait avec ses parents et de nombreux colons à Victoire. Il contribua largement dès les débuts au défrichement du sol et à la mise en valeur du terrain. En 1920 il épousait Mlle Eveline Gagnon, de St-Jean-de-Dieu, Qué. Très tôt il s'intéressa à tous les mouvements catholiques et canadiens-français tels que l'A.C.F.C., le journal "La Liberté et le Patriote" à la radio française, au collège Notre-Dame, au camp Notre-Dame de Victoire, ainsi qu'au mouvement coopératif. En 1951 il se retirait avec son épouse au village de Debden où ils demeurèrent jusqu'en juillet dernier, alors que le mauvais état de santé de M. Durette les obligea à aller résider chez leur fils, Marcel, à Saskatoon. En 1962, M. Durette accepta de rédiger l'historique de la paroisse de Victoire, travail qu'il réussit assez bien. Il garda toujours un grand attachement à cette paroisse pour laquelle il s'était tant dévoué. Il fut d'un zèle inlassable pour son Dieu, sa patrie et sa paroisse.

Sont venus de l'extérieur à l'occasion de ce décès: M. Alfred Loiselle, Mlles Lise Bonneau et Francine Duret, de Saskatoon; M. Gérard Pelletier, M. et Mme Louis Orieux et M. Alphonse Orieux, de Léoville; M. Raymond Lemire, MM. et Mmes Eugène Brassard et Mike Krushelniski, de Prince-Albert; Sr Rose Duret, S.G.M., de La Broquerie, Mère Ste-Roseline, de St-Louis; Mme Marcel Beaulac, de Port Alberni; M. et Mme Lauréat Hudon et leurs deux enfants, d'Edmonton, et M. Claude Durette, de Thompson, Man.

* * *

En Colombie-Britannique

USK —

Mme Joseph Therrien (née Ida Chouinard), autrefois de Ste-Anne-des-Chênes, Man., est décédée à l'hôpital Belleview de Vernon, C.-B., le 6 janvier, à l'âge de 80 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, six fils, René, de Port Arthur, Ont., Alexandre, de Penoka, Alta, Antonio, de Lorette, Man., Eugène, Lucien et Marcien, de St-Boniface, Man.; une fille, Alice (Mme Gérard Venne), d'Usk, C.-B.; 53 petits-enfants et 54 arrière-petits-enfants et une soeur, Mme Marie Létourneau, de St-Boniface.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Desjardins et la messe de Requiem fut chantée à la chapelle des Soeurs Oblates de St-Boniface, le 13 janvier, par M. l'abbé M. Deniset-Bernier. L'enterrement eut lieu au cimetière Green Acres de St-Vital.

Les porteurs étaient MM. Félix, Louis, Roland et Léonard Leclerc, Léo-Paul Marcoux et Rénald Laurin, petits-fils de la défunte.

EN SASKATCHEWAN

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina, Sask.)

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi 14 février, à 8 h. du soir, à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Bienvenue

Cordiale bienvenue à notre nouvel initié au premier degré, le frère Jean Couture, ainsi qu'au frère Dr Maurice Demay, récemment transféré à notre conseil.

Félicitations

Félicitations à notre frère Chevalier de Candiac, Qué., Yves Dubé, qui fut promu au rang de commissionnaire-assistant de la Gendarmerie canadienne (Nous lui souhaitons entière prospérité et succès dans sa nouvelle position); au frère André Charles et à son épouse qui ont célébré leur 25e anniversaire de mariage cet hiver; au frère Camille Bertholet, du Conseil Mgr Janssens no 4959, en l'honneur de qui la classe des 2e et 3e degrés du 2 février a été nommée; au frère Bertholet et à son épouse à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage; au Conseil Bishop Budka no 5914 à l'occasion de son exemplification du premier degré et de sa soirée fraternelle du 21 janvier.

La Presse Catholique

Vu que le mois de février est le mois de "La Presse Catholique", il serait bien, si on ne l'est pas déjà, de s'abonner au moins à un journal catholique. Abonnez-vous à "La Liberté et le Patriote", 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba, si vous ne recevez pas déjà ce journal. Le coût est de $4.00 par année.

Communion mensuelle

N'oublions jamais notre communion mensuelle le dernier dimanche de chaque mois, surtout durant le carême. Rappelons-nous toujours que le vrai chevalier se reconnaît à la table sainte où le prêtre distribue le Pain de vie.

La Caisse populaire

Vos épargnes sont toujours les bienvenues à la Caisse Populaire Française de Regina, Limitée. Les sociétaires peuvent emprunter de la Caisse pour les buts suivants: achats de parts sociales; consolidation de dettes, ameublement et appareils de maison, frais médicaux, vêtements, vacances, éducation et frais imprévus, achat d'une automobile, réparations et améliorations de maisons, etc.

Consultez notre nouveau gérant, Normand Pelletier, ancien syndic de la paroisse St-Jean-Baptiste, ancien gérant de la quincaillerie Pearts et maintenant étudiant à l'université de Regina. Il se fera un plaisir de vous renseigner. Le bureau est ouvert de 10 h. à 11 h. entre les messes le dimanche, à 2517, 25e avenue, Regina. Sur semaine appelez le gérant à domicile pour un rendez-vous (téléphone: 536-3895).

P. K.

Victoire

Malades

Mme Ludger Préfontaine a passé quelque temps à l'hôpital de Prince-Albert; Mmes Georges Charpentier et Gérard Francoeur, à l'hôpital de Big River. La jeune Louise Charpentier s'est rendue à Saskatoon pour soins médicaux.

Çà et là

M. René Bonneau a été élu marguillier, remplaçant M. Georges Charpentier sortant de charge.

M. l'abbé Gilles Aumont est parti le 20 janvier pour quelques semaines de vacances dans le sud des Etats-Unis.

Chronique de CFRG

"Terre des hommes" ne devait pas ouvrir ses portes cette saison pour des raisons de déficit financier trop lourd pour la ville de Montréal. La nouvelle de la fermeture définitive de "Terre des hommes" annoncée par le maire Jean Drapeau causa une vive déception parmi ceux qui croyaient en cette oeuvre. M. Drapeau semblait lui-même décidé à démissionner, mais avait demandé une quinzaine de jours pour réfléchir.

Réflexion faite, le gouvernement du Québec a pris l'initiative d'intervenir et de couvrir le déficit éventuel. Si les conditions du gouvernement provincial du Québec sont acceptées par la ville de Montréal et le gouvernement fédéral, "Terre des hommes" ouvrira cette année encore.

Dans l'esprit des organisateurs et de M. Drapeau en particulier, cette oeuvre grandiose devait devenir le symbole de paix, de progrès et de fraternité entre tous les hommes de bonne volonté, pour parler comme le bon Dieu. Hélas, pour une sordide question d'argent cette oeuvre risque de sombrer dans l'oubli, comme bien d'autres choses malheureusement. Après cela, venez me dire que l'argent ne fait pas le bonheur!

Signe des temps, simple coïncidence? La Conférence Constitutionnelle fédérale-provinciale devait s'ouvrir lundi sur un profond désaccord au sujet du bilinguisme et de la loi sur les langues officielles.

Les premiers ministres des provinces des Prairies ont protesté énergiquement contre l'inscription en priorité à l'ordre du jour, de la discussion des amendements à la constitution et du projet de loi sur les langues officielles, seuls moyens de sauvegarder l'unité du pays. Si un accord minimum ne peut être réalisé, autant plier bagages et rentrer chez soi, a dit M. Trudeau. Le premier ministre en a profité pour appeler le Québec à son aide afin que soit clairement établi aux yeux de tous les gouvernements et de toute la population que le bilinguisme dans les institutions fédérales doit être une donnée essentielle du fédéralisme de demain.

Les premiers ministres des provinces des Prairies, ainsi que M. Bennett, de la Colombie-Britannique, sont d'avis que les questions de répartition du revenu des impôts sont beaucoup plus importantes que cette loi sur les langues officielles. M. Robarts, de l'Ontario, a émis un avis dans le même sens, mais plus nuancé. M. Thatcher rejette carrément l'ordre du jour établi, et réclame la priorité pour le règlement du contentieux fiscal entre les provinces et le fédéral, et ensuite cette question du bilinguisme s'il reste du temps disponible.

Voilà où nous en étions au Canada la semaine dernière, dans ce pays qui a vu naître la "Terre des hommes". Une fois de plus, pour une sordide question d'argent, le torchon brûle au sein de la famille du Canada. On pourrait ironiser longtemps sur ce parallèle entre "Terre des hommes" et la Conférence constitutionnelle. Il faudra sans doute comme pour Terre des hommes, que le Québec vienne sauver la situation, à moins que l'irréparable se produise, car si l'enfer est pavée de bonnes intentions, cela ne veut pas dire que l'on veuille y rester ou y aller...

M. M.

Willow-Bunch

Réunion coopérative

Le 19 janvier, en l'auditorium de l'école, à une réunion spéciale de la Coopérative, 51 membres âgés de 70 ans et plus reçurent chacun un chèque représentant les dividendes qui leur revenaient depuis qu'ils étaient membres.

Les directeurs et leurs épouses, M. S. Elsnor, gérant de la Coopérative d'Assiniboia, M. R. Nicholson, vice-président de l'Association Assiniboia—Willow-Bunch, et M. l'abbé René Bérubé, de Laflèche, étaient présents.

Le maître de cérémonies était M. Harvey Choquette, gérant du magasin coopératif local. M. R. Nicholson donna un rapport des activités de la Coopérative en anglais, et M. Emile Campagne, de Willow-Bunch, en français. Mlle Paulette Lapaire donna en anglais un rapport sur l'école coopérative pour les jeunes, puis ensuite M. l'abbé R. Bérubé parla de la Coopération, expliquant ce qu'est une Coopérative et ce que veut dire être coopérateur.

Le programme qui suivit comprenait un chant par Mlles Angèle Boisvert et Renée Philippon, accompagnées à la guitare par M. Lloyd Dosch; un chant par M. Emile Campagne et sa soeur, Mme Louise Boisvert, accompagnés au piano par Mlle Roséda Rondeau, et un autre chant par Mlles Aline, Suzanne et Solange Campagne, Madeleine et Vivianne Boisvert, accompagnées à la guitare par M. L. Dosch.

Merci aux organisateurs de cette réunion.

Décès

M. J.-Baptiste Gagné, autrefois de Willow-Bunch, est décédé le 13 janvier à Nelson, C.-B., à l'âge de 76 ans.

Anniversaire de mariage

Félicitations à M. et Mme Antonio Fiset, qui célébrèrent leur 50e anniversaire de mariage le 15 janvier. Tous leur souhaitent bonheur et longue vie.

Soirées

Une soirée eut lieu à la salle de la Légion en l'honneur de M. et Mme Pierre Desautels, qui quittèrent la région pour aller demeurer à Coronach.

Le 18 janvier, des amis d'Emile et Anne Desautels organisèrent une soirée sociale en leur honneur et leur présentèrent une bourse.

En visite

M. Albert Lavallée est revenu récemment d'une visite chez ses tantes en Colombie-Britannique.

Malades

Furent patients aux différents hôpitaux: Mme Gisèle Bruneau, MM. L. Couture et Richard Cayer, M. Francis Therrien, Mme Jean Bourdages, Mlle Carol Weismillar, Mme Louis Philippon, Mme Paul Weismillar, M. Alcide Piette et M. Jean Champigny.

Statistiques

Il y eut dans la paroisse au cours de l'année 1968: 18 baptêmes, 10 sépultures et 6 mariages. Il y a dans la paroisse 795 catholiques, 172 familles, 49 célibataires, veufs ou veuves.

Les familles suivantes ont quitté la paroisse: Pascal Bonneau, Jean Forest, Jude Boulianne, Laurent Dionne, Jacques et Maurice Raboud, Lionel et Léonard Bérard et Delphis Savoie.

A l'assemblée annuelle de la paroisse qui eut lieu le 2 février, MM. Bernard Philippon et Denis Cayer furent élus syndics, remplaçant MM. Paul-Emile Piché et Bernard St-Yves sortant de charge.

Va-et-vient

M. Irénée Granger est de retour d'un séjour chez ses enfants en Colombie-Britannique.

Mlle Marcelle Mathieu est allée dans l'Est pour un repos, et en profitera pour visiter des parents. Mme Léo Fitzpatrick la remplace au bureau de poste.

Saint-Front

40e anniversaire de mariage

Parents et amis se réunirent le 29 décembre dernier à la demeure de M. et Mme André Le Strat à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Jos. Basset. Ces derniers reçurent des cadeaux en souvenir de leur anniversaire. Prirent part à la fête: M. Germain Hurion, MM. et Mmes Noël Nivon, André Le Strat, Arthur Lamoureux, Paul Dubreuil, Laurence Sunderland, Albert Nivon, Julien Le Strat, Gérard Hurion, Eugène Baduik, Verle Tarasoff, Aurèle Nivon, Marcel Samson, Myron Sunderland, Louis Bertoncini, Emile Samson et Mlle Marie Samson.

M. et Mme Joseph Basset désirent remercier leurs parents et amis pour les cadeaux et pour la fête organisée en leur honneur.

Bonspiel

Le 8e bonspiel annuel ouvert de St-Front commençait le 27 janvier avec 27 équipes qui se disputèrent les prix. Outre les six équipes de St-Front, on en remarquait de Dahlton, Rose Valley, Quill Lake, Watson, Spalding et Naicam.

Les résultats de ce bonspiel furent comme suit: 1ère compétition — 1er prix, l'équipe de M. Joseph Le Strat, de St-Front; 2e, l'équipe de M. P. Crozon, de Naicam; 3e, l'équipe de M. M. Misfeld, de Dahlton; 4e, l'équipe de M. Aurèle Dufault, de St-Front; 2e compétition — 1er prix, l'équipe de M. O. Burak, de Rose Valley; 2e, l'équipe de M. Paul Moisan, de St-Front; 3e, l'équipe de M. Borge Larson, de Naicam; 4e, l'équipe de M. Clément Montes, de St-Front; 3e compétition — 1er prix, l'équipe de M. O. Olson, de Quill Lake; 2e, l'équipe de M. D. Rumbuger, de Naicam; 3e, l'équipe de M. Chyz, de Quill Lake; 4e, l'équipe de M. N. Graham, de Quill Lake.

La pauvreté: un malaise ridicule

OTTAWA — Katherine B. Cooke, sociologue attachée au ministère fédéral des Forêts et du Développement rural, considère que la pauvreté n'est pas une disgrâce, mais seulement un malaise ridicule.

Les vrais pauvres se comptent par millions au Canada, a-t-elle dit en interview, et le pauvre des régions rurales, dans un pays jouissant d'un des standards de vie les plus élevés au monde, est une "vraie disgrâce".

Née et élevée aux Etats-Unis, Mlle Cooke a choisi le Canada pour y habiter. Au mur de son bureau est apposée une carte géographique du pays et des cercles indiquant les régions particulièrement pauvres, notamment dans le Grand Nord, dans certaines parties du Manitoba et du Nouveau-Brunswick.

"Notre confortable classe moyenne ne sait souvent pas ce qui se passe, a-t-elle confié. Bien des pauvres des régions rurales sont isolés."

Mlle Cooke a avisé bien des familles pauvres lors de ses fréquentes tournées.

"Ils survivent avec un tel courage, a-t-elle dit. Chose étrange, ils nous indiquent toujours quelqu'un dont le sort est pire que le leur. Ils ne peuvent pas admettre que leur état soit sans espoir."

Mlle Cooke affirme que la mère qui travaille pour combler un maigre revenu arrive mieux que celle qui ne travaille pas. "Mais dans bien des régions pauvres, il n'y a pas d'emploi".

Pour les enfants

La sociologue a expliqué que le plan régional de son ministère est de collaborer avec 10 agences fédérales, 10 comités provinciaux et sept groupes locaux, pour déterminer les programmes d'aide, lesquels comprennent l'amélioration des conditions de vie, le recyclage scolaire et professionnel et une meilleure instruction pour les enfants.

Elle ne changerait pas sa place avec quiconque

Une jeune fille de 18 ans, domiciliée en Nouvelle-Ecosse, dit qu'elle ne changerait pas sa place avec quiconque.

Lena MacDonald a joué le rôle de mère auprès de ses neuf frères et soeurs, après la mort tragique de leurs parents, survenue dans un accident de la route quatre jours avant Noël 1967.

Lena et son frère, John, 19 ans, ont décidé de prendre en charge la famille plutôt que d'avoir à se séparer les uns des autres.

Un pasteur de l'Eglise unie avait organisé une collecte qui avait rapporté 65 mille dollars pour la famille des orphelins.

Une autre somme de 22 mille dollars avait été recueillie par un groupement de Sydney.

John est entré à l'université à l'automne. De son côté, Lena s'organise très bien à la maison, avec l'aide de sa soeur, Eleanor, 15 ans, et les autres membres de la famille dont le plus jeune à cinq ans. Lena commence sa journée à sept heures, et continue ses travaux souvent jusqu'à minuit.

Une voisine, Mme Simon Desveau s'occupe des travaux domestiques pendant que Lena suit les classes au high school. La jeune fille veut devenir infirmière.



Grâce au travail de l'abeille . . .

C'est en effet grâce à leur travail et à leurs nombreux voyages que les abeilles, ces méconnues, nous font bénéficier d'un produit merveilleusement doux qu'est le miel. C'est aussi grâce à elles que nous pouvons même en faire provision dès maintenant puisqu'il est vendu, en abondance sur le marché, sous formes cristallisées, liquides et en rayons.

De plus, le miel provenant de nos laborieuses butineuses est nourrissant, d'assimilation facile et si précieux pour chacun de nous. Aussi, il remplace avec grâce le sucre dans les préparations culinaires, les salades de fruits et les breuvages. A ce sujet, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous conseillent d'essayer le plus tôt possible la recette suivante: "Pain d'épices aux pommes". C'est un bouquet de saveurs!

Pain d'épices aux pommes

Sauce —
½ tasse de sucre
⅛ c. à thé de sel
¼ tasse d'eau bouillante
2 c. à table de beurre
3 tasses de pommes pelées, tranchées

Pâte —
¼ tasse de beurre
¼ tasse de sucre
1 oeuf
½ tasse de mélasse
1¼ tasse de farine tout usage tamisée
¾ c. à thé de poudre à pâte
¼ c. à thé de cannelle
¾ c. à thé de gingembre
⅛ c. à thé de clou de girofle
⅓ tasse d'eau chaude

Mêler sucre, sel, eau bouillante et beurre; brasser pour dissoudre. Déposer les pommes dans un plat à four de 8 pouces x 8; y verser la sauce. Refroidir. Défaire le beurre avec le sucre; y incorporer oeuf et mélasse. Ajouter les ingrédients secs tamisés, un tiers à la fois, en alternant avec l'eau chaude. Battre jusqu'à consistance crémeuse après chaque addition. Verser la pâte sur les pommes et cuire à 325°F, 25 à 30 minutes. Servir chaud avec miel ou sauce au miel.

Luxe, grandeur, réussite, sans travail, fatigue ou effort

La jeunesse sait être aussi cruelle au nom de la vérité, qu'elle peut être infecte au nom de la liberté! Rien ne sert aux parents de discourir, ni même aux responsables de sévir: le mal du siècle sera châtié par le siècle! Ceux que nous aimons trop, et que notre tendresse lasse bien plus qu'elle ne les touche, seront remaniés ou domptés par la vie même! Ils en auront un jour assez de se nuire par un laisser-aller aussi tenace que peu ornemental, les enfants qui agissent et parlent de façon irréfléchie, qui usent et abusent des biens d'autrui (y compris le sabotage des réputations!) qui rêvent luxe, grandeur, réussite sans travail, sans fatigue, sans effort, ne comptant que sur la chance, et pas même prêts à encaisser la déveine! Ils réaliseront bien, tôt ou tard, ne pouvoir vivre sans tenir compte des autres, et se rangeront, mais Dieu sait ce qu'ils auront à souffrir avant de se décrocher un avenir! Sans maturité de coeur, et sans maîtrise de soi, déjà saturés de jeux interdits à quel genre de bonheur prétendent tous ces grands qui jouent maladroitement les hommes, fiers d'une barbe qui pousse toute seule, celle-là!

Les temps sont bien changés (le dire, c'est vieillir, dit-on!). Debout dans les transports publics, ce sont les croulants qui regardent de haut le monde des écroulés, jeunesses affalées sur les reins! Plusieurs ne savent même plus causer tant ils apportent d'énergie à gueuler: ils veulent à tout prix être entendus à défaut d'être compris! Quant à discuter sensément, c'est un tour de force que de les y amener; ou ils disent n'importe quoi le plus vite possible, ou ils se taisent obstinément, sûrs d'eux: la "vérité vraie" repose en eux, croient-ils! Quelle complaisante et précaire gestation!

Sans doute serait-il cruel autant qu'injuste de paraître généraliser; de tous les temps il fut des sages parmi les... autres, et quel sage n'y est allé de son grain de folie au cours des ans? Ce que nous en disons naît surtout de ce que nous redoutons, à moins que ce ne soit de ce que la vie nous a appris rudement et que, comme nos chers devanciers, nous prétendons épargner à la génération montante.

Se pourrait-il que les jeunes trouvent aussi gênant que ça d'être aimés obstinément par leurs parents? Et qu'ont-ils à y perdre?

Françoise-L. Roy

U.R.S.S.

Bonne humeur sur commande! C'est du moins ce qu'affirme le très respectable professeur soviétique Perekaline. Il a annoncé, en effet, que sa pilule miracle était enfin au point: ce médicament vient à bout de toutes les bouderies. Bientôt, il n'y aura plus ni mauvaises têtes ni grognons... Effectivement, il y a de quoi sourire!



Q. — Mon ami et moi avons tous les deux vingt ans. J'enseigne dans le petit trou de campagne où nous habitons. Lui, travaille à la ville depuis trois mois. Il vient chaque fin de semaine et, malheureusement, mes parents refusent maintenant de le recevoir chez nous car il a pris l'habitude de boire. Nous nous aimons, et je ne veux pas obéir aux conseils, pour ne pas dire aux ordres de mes parents. Je le rencontre ailleurs. Que faire pour faire changer d'idée à mes parents, je n'aime pas faire les choses à la cachette. Merci. — **Yeux bleus.**

R. — Ce ne sont pas les idées de vos parents qu'il faut changer, mais les vôtres, et surtout l'habitude de votre ami. Vous n'êtes pas sans savoir, même à votre âge, que l'abus de l'alcool est un des maux les plus graves dont souffre notre société. Le foyer d'un alcoolique n'est jamais un foyer heureux. Ayez un entretien sérieux avec votre ami et expliquez-lui que vous ne consentirez jamais à être la victime d'un alcoolique. Puisque cette habitude, chez lui, ne fait que commencer, s'il vous aime, il la vaincra. N'acceptez pas de promesses de changer, demandez des preuves provenant de personnes sérieuses. S'il redevient vraiment le garçon que vous aimez et que vos parents appréciaient, ils changeront d'idée et vous permettront de le recevoir. C'est parce qu'ils vous aiment et qu'ils sont conscients de leur devoir de vous protéger et de faire tout en leur pouvoir pour assurer votre bonheur que vos parents agissent ainsi. Remerciez-en le Ciel.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis une future maman qui ne connaît pas grand-chose au soin d'un enfant. Pouvez-vous me dire où je pourrais me renseigner? Merci. — **Jeanne.**

R. — Consultez dès maintenant votre Unité sanitaire. On donne toutes espèces de cours dont vous bénéficieriez certainement de plusieurs manières.

☆ ☆ ☆

Q. — Est-il de rigueur que les diverses familles de la parenté d'un mort envoient des fleurs? Merci. — **Joseph.**

R. — L'envoi de fleurs n'est pas de rigueur pour qui que ce soit. Ceux qui en offrent le font pour témoigner leur sympathie à la famille et ne le font que volontairement. J'ai déjà vertement condamné les abus qu'on observe trop souvent à l'occasion d'une mortalité.

☆ ☆ ☆

Q. — Savez-vous si le jus de citron ferait blanchir les dents jaunies par l'âge et par l'usage du tabac? Merci. **Amie du courrier.**

R. — Il se peut que l'addition de quelques gouttes de citron à la pâte dentifrice fasse blanchir les dents un peu, mais à cause de la grande acidité de ce jus, il serait préférable de consulter votre dentiste à ce sujet. Vous risqueriez peut-être d'endommager l'émail de vos dents.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis fréquentée depuis cinq ans par un jeune homme de cinq ans, mon aîné. Nous nous entendons bien et je croyais vraiment jusqu'à ces derniers temps que nous nous fiancerions sous peu. Bien qu'il occupe un poste assez important dans la compagnie pour laquelle il travaille, mon ami a eu récemment des difficultés financières et je lui ai prêté une somme considérable. Ses problèmes sont réglés même s'il me doit l'argent, mais il semble changé. Il ne parle plus de projets d'avenir et cela m'inquiète. Je l'aime et ne voudrais pas le perdre. Un conseil, s'il vous plait. — **Inquiète.**

R. — Parmi les projets d'avenir dont il ne parle plus, y aurait-il celui de vous rembourser? Ayez un entretien sérieux avec votre ami au sujet du changement dans vos relations personnelles. Si elles ne reviennent pas au normal, c'est sans doute qu'il aime ailleurs. Dans ce cas, à moins que vous n'ayez un document légal, vous direz sans doute adieu à votre argent aussi bien qu'à votre ami. Un homme qui se respecte n'emprunte jamais de la femme qu'il courtise et même si celle-ci lui offre de l'argent, il ne l'accepte pas.

LOUISE

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Vous avez un vêtement en lainage marine ou noir lustré par l'usage. Pour lui rendre sa matité, brossez bien, étendez sur une planche à repasser, recouvrez d'un morceau de coton blanc. Puis trempez un linge propre dans une des deux solutions suivantes: 1 c. à soupe d'ammoniac en poudre délayé dans une pinte d'eau tiède; ou encore 2 c. à soupe de vinaigre dans une chopine d'eau tiède. Essorez bien. Repassez ce linge jusqu'à ce qu'il soit parfaitement sec. La vapeur d'eau ammoniacale ou vinaigrée aura redressé le duvet laineux et restitué l'aspect neuf au vêtement.

✦ ✼ ✦

La dame d'un certain âge à son amie:

— C'est idiot, mais je n'ai pas osé dire au médecin que j'étais un peu sourde. Résultat, je ne sais pas s'il m'a dit qu'il m'enterrerait ou qu'il m'en tirerait!

✦ ✼ ✦

Pour que votre pain ne durcisse pas trop vite, mettez, au fond de votre sac ou de votre panier à pain, une carotte ou une pomme de terre.

✦ ✼ ✦

Le cuir vernis est de nouveau très à la mode. Pour éviter les craquelures, avant de les porter, passez un produit spécial que vous aurez acheté en même temps que vos souliers ou vos bottes. Si vous ne l'avez pas fait, appliquez de l'huile de ricin ou de la gelée de pétrole. Lustrez au chiffon de laine.

✦ ✼ ✦

L'on ne peut aller loin dans l'amitié si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns les autres les petits défauts.

(La Bruyère)

✦ ✼ ✦

L'infirmière à la dame malade:

— Vite, voilà le médecin. Souriez!

— Sourire? Mais pourquoi?

— Il se fait énormément de souci à votre sujet.

✦ ✼ ✦

Se qu'on dit: Agenda (d'une assemblée).

Ce qu'on doit dire: Ordre du jour.

✦ ✼ ✦

La pâte à tarte refroidie se travaille toujours mieux. Préparez-en une quantité pour une semaine. Conservez-la recouverte, au réfrigérateur. Vous serez très heureuse de l'avoir sous la main, au moment de l'utiliser.

✦ ✼ ✦

Elle est dactylo, c'est son premier emploi. Penchée sur sa machine, elle tapote, gratouille, revient en arrière, rature et repart... Enfin, triomphante; elle apporte à son chef la lettre qu'il lui a dictée, se terminant par:

"...d'agréés, Madame, mes gommages respectueux".

L'une des tendances les plus fortes de la mode

TORONTO — Les robes, pantalons, bottes, manteaux de cuir constituent l'une des tendances les plus fortes de la mode, cette saison. Pour que ces vêtements conservent l'apparence qu'on y cherche, surtout dans notre climat, il faut leur donner certains soins.

Elizabeth Hammond, de Montréal, directrice du Bureau du cuir du Canada, dit que les nettoyeurs, tanneurs et manufacturiers ont amélioré le traitement du cuir, en vue d'augmenter sa résistance au changement de couleur, aux agents de nettoyage à sec et à la rigueur des appareils à presser.

"D'abord, dit Mme Hammond, il ne faut jamais laver le cuir à moins d'avis contraire. Il convient aussi de ne pas laisser les vêtements de cuir trop se salir avant de les faire nettoyer. Autrement, le netteyeur aura peine à accomplir un bon travail de nettoyage et de finition."

Comme il faut le faire avec tous vêtements, dites au nettoyeur d'où vient la tache. Cela l'aidera à déterminer si elle peut être nettoyée, et par quel moyen.

Dans plusieurs localités, dit Mme Hammond, certains nettoyeurs se spécialisent dans le nettoyage du cuir. Il est bon de se confier à eux.

Entre les nettoyages, on peut prendre certaines précautions pour éviter de ruiner le cuir.

Brossage

"Le col, les manchettes, les poches, les coudes et les parties plissées des manches se salissent ou se tachent plus vite.

"Prenez l'habitude de nettoyer régulièrement les cuirs doux à l'aide d'une éponge humide pour ensuite les essuyer d'un linge propre et humecté. Lorsque le cuir est sec, saupoudrez-le d'un peu de talc.

"La saleté superficielle du suède s'enlève habituellement à l'aide d'un brossage léger au papier sablé très fin ou à l'éponge sèche. N'utilisez pas de produits nettoyants qui peuvent décolorer le suède."

Portez un foulard avec une jaquette ou un manteau de cuir pour protéger le col de la transpiration et de la poussière.

Les taches légères peuvent s'enlever à l'aide d'une gomme à dessin et même une gomme ordinaire, ou encore une feuille d'émeri, si l'on prend soin de ne pas endommager le cuir.

Mme Hammond conseille de brosser régulièrement le cuir vigoureusement à l'aide d'une brosse de soie de porc pour relever le grain du cuir, ou une laine d'acier très fine pour les parties plus usées.

"Si vous êtes pris dans la pluie battante ou la neige mouillée, dès que vous êtes à l'abri, essuyer la surface du cuir d'un linge propre et sec et suspendez le vêtement à la température de la pièce, loin de toute source de chaleur.

"Pour les bottes, même celles qui ont été imperméabilisées, vous pouvez appliquer au cuir doux plusieurs couches de silicone à intervalles de 24 heures, pour le polir d'une bonne cire après séchage.

"Pour le suède, appliquez le même traitement, mais utilisez aussi régulièrement un produit spécial qui en garde le grain doux."

"Les taches comme celles causées par le calcium partent habituellement avec des applications d'une solution de vinaigre et d'eau."

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 7

incliné. Le milieu de la façade était percé de trois portes-fenêtres surélevées par un perron. Son autre face était doublée d'une véranda de bois montée sur pilotis et couverte d'un toit de palmes séchées. Pour l'instant, celui-ci était pourri et laissait passer l'eau, mais on le remplacerait à l'automne, quand viendrait la saison sèche.

Le domaine était situé sur la colline. Il n'était pas transformé en marécage, l'été, car les eaux pouvaient s'écouler. La demeure était au pied de la montagne, la façade tournée vers elle et la route. De la véranda, on voyait un jardin tropical suivi, d'un côté, d'une belle palmeraie, de l'autre, du village habité par les esclaves. Plus loin s'étendaient les plantations· champs de café, d'ananas et surtout de cannes à sucre avec le moulin. Au-delà, c'étaient les plaines sans fin de hautes herbes où paissaient les troupeaux à demi sauvages et jamais rentrés, les grandes plaines sèches et poussiéreuses en hiver, marécageuses en été, les llanos.

La calèche s'arrêta devant un des escaliers de la véranda. Par chance, il ne pleuvait pas. Virginie s'attarda, rêveuse, au lieu de suivre son père qui entrait dans la maison.

Pendant ce temps, Germain était descendu de cheval et le llanero du siège. Ils se retrouvèrent derrière la voiture et ne virent pas la jeune fille qu'ils crurent partie.

— Je te remercie, Paco, dit Germain. Tu nous a tirés d'un rude embarras.

— Je n'ai pas l'impression que ton marquis apprécie beaucoup mon aide, répondit le llanero. Je le regardais de temps en temps: il avait drôlement peur.

— Il n'a guère été content que tu le lui dises.

— Je ne peux pas souffrir les hommes de ce genre. Quand il n'y a rien à craindre, ils veulent tout avaler, mais au premier risque, ils sont anéantis.

— Il a ses qualités et ses défauts, comme tout le monde, fit Germain avec indulgence.

— J'aime cent fois mieux sa fille, reprit le llanero. Elle, au moins, elle n'a pas peur. C'est quelqu'un de bien.

Au ton qu'il eut pour répondre, Virginie devina que Germain souriait.

— C'est un phénomène.

— Qui va bien avec toi. Tu es amoureux d'elle?

M. de Baumilly se mit à rire.

— Ce serait vraiment le coup de foudre! Où vas-tu, maintenant? enchaîna-t-il.

— Chez M. de Cerrar. Je passerai la nuit chez lui. Cristobal rentre demain matin: je repartirai avec lui.

Virginie songea que si elle ne faisait pas bientôt connaissance avec ce Cristobal de Cerrar dont tout le monde parlait, elle rêverait de lui. Elle l'imaginait déjà comme un personnage romanesque, le farouche guerrier transformé en agneau devant une femme.

— Dans ce cas, à un de ces jo ırs, lança M. de Baumilly.

Virginie grimpa les marches, excitée par l'extraordinaire découverte qu'elle, nouvelle arrivée, avait faite: M. de Baumilly se laissait tutoyer par un partisan de Bolivar. Peut-être, secrètement, était-il républicain?

Dans le couloir central, qui commandait toutes les pièces de la maison, déboucha d'une porte et accourut vers elle à petits pas pressés une femme vêtue de blanc, les épaules enroulées dans un grand châle à franges dont les pans flottaient derrière elle. Elle venait les mains tendues, un sourire sur les lèvres. Virginie se précipita dans ses bras.

— Ma petite chérie, mon agneau, que vous m'avez manqué! s'écriait Mme de Saint-Clair d'une voix étranglée par l'émotion, en serrant sa fille dans ses bras et en la couvrant de baisers. Je n'aurais jamais dû me séparer de vous si longtemps.

Elle était sincère. Seule, elle n'aurait pas laissé Virginie en Espagne. Elle aussi était avide de tendresse et la vie n'avait pas toujours été agréable auprès de son mari. Elle l'avait épousé à quinze ans, malgré la peur qu'il lui inspirait, car sa famille le voulait. Il était plus âgé qu'elle de vingt ans, froid, autoritaire, orgueilleux, peu compréhensif.

Virginie lui rendit avec fougue ses baisers. Elle comprit que sa mère s'était précipitée dans le couloir pour l'accueillir comme son coeur le désirait et non selon l'étiquette. Enfin, quelqu'un qui ne la décevait pas!

Les effusions terminées, la marquise chercha Baumilly des yeux pour lui dire bonjour. Il ne se montrait pas afin de les laisser seules.

— Où est Germain? demanda-t-elle.

Puis elle ajouta, imitant l'accent du jeune homme et sa manière tranquille de parler:

— Il a dispa'u. Il ne faut pas s'inquiéter: on le ret'ouve'a.

Virginie, enthousiasmée de cette malice et de cette gaieté, lui sauta au cou.

— Oh! ma petite maman, que je suis heureuse de vous trouver ainsi! — Venez, avant que votre père ne se demande ce que nous faisons.

Prenant la main de sa fille, Mme de Saint-Clair l'entraîna au salon. Le marquis n'y était pas: il avait déjà gagné sa chambre pour changer de vêtements. Germain, en revanche, s'y trouvait. Appuyé des deux mains au dossier de sa chaise, il était penché sur une jeune fille brune et lui parlait bas. Elle était rouge et faisait celle qui n'entend pas.

— Vous reconnaissez Marie-Antoinette, j'espère, dit Mme de Saint-Clair.

La jeune fille posa son ouvrage avec componction et se leva. Elle était insignifiante et les grands airs qu'elle se donnait ne faisaient qu'attirer l'attention sur sa médiocrité. Simple, elle aurait pu être charmante, mais elle était trop orgueilleuse de son grand nom, de la goutte de sang royal qui coulait dans ses veines. Si bien qu'à vingt et un ans elle était encore fille, ayant rebuté tous ses prétendants.

— Ma chère soeur, que je suis aise de vous revoir! fit-elle d'une voix étudiée en tendant les mains à Virginie, puis elle lui donna deux baisers du bout des lèvres.

La cadette se senti une furieuse envie de lui tirer les cheveux ou de la pincer pour voir si elle quitterait son air digne.

Mais tirée par sa mère, elle se tourna vers une autre personne et fut frappée par son extraordinaire beauté. C'était une jeune femme de vingt-cinq ans peut-être, grande et imposante, d'un port de tête splendide et altier, distinguée, racée. Son visage pâle était ovale et régulier. Ses yeux noirs immenses, bien que volontairement inexpressifs, laissaient deviner une nature ardente, implacable et passionnée. Elle portait une robe noire, que n'égayait aucun bijou et ses cheveux de jais étaient coiffés en bandeaux plats.

— Virginie, dit Mme de Saint-Clair, voici la gouvernante de votre soeur, qui sera désormais la vôtre également, Mlle Leonor Moreno.

Tout en prononçant d'une voix grave, dépourvue de timidité, une phrase courtoise, Mlle Leonor regarda Virginie en plein visage. Ses yeux, d'abord indifférents, prirent vite une expression hostile, puis hautaine, et la jeune voyageuse eut le sentiment d'une immédiate inimitié. Sous ce regard elle eut presque peur. Un froid interne l'envahit, et elle sut avec certitude que cette femme lui ferait du mal.

CHAPITRE III

Un jour terne et triste envahit la chambre et finit par éveiller Virginie. Elle eut un geste pour écarter la moustiquaire car, encore à moitié endormie, elle ne savait plus ce que c'était. La pièce inconnue l'intriguait et un moment elle resta désorientée. Puis elle se souvint: elle était au Venezuela, dans la propriété de ses parents.

Elle se leva et courut à la fenêtre. Elle avait oublié d'en fermer les volets intérieurs la veille. Les chambres donnaient toutes sur la véranda, ce qui les assombrissait mais les protégeait du soleil. Entre la balustrade et le bord du toit, le ciel était bas et gris. Des flaques d'eau s'étalaient dans les allées car la pluie était tombée

(à suivre)

Institut collégial St-Claude

Curling

Une équipe formidable de filles dirigée par Lorraine Rey et qui comprend aussi Gisèle Rey, Marylin Martin et Gisèle Burgoyne a fait honneur récemment à St-Claude en décrochant le championnat de la zone. Elles iront défendre leur titre contre d'autres équipes de la province dans les compétitions finales à Flin Flon. Nous souhaitons la meilleure des chances à ce quatuor à cette occasion.

Ballon-panier

Une belle rencontre a eu lieu le vendredi 31 janvier entre les filles de St-Jean-Baptiste et les filles de St-Claude dans le gymnase de notre école. Le tout s'est terminé par le compte de 42 à 38 pour les nôtres. Nous espérons pouvoir rendre la politesse à ces demoiselles en allant les visiter à notre tour bientôt.

Hockey

Un autre sport national est très en vogue à St-Claude et c'est le hockey. Plusieurs jours par semaine l'aréna est employée par de nombreux clubs de tous calibres. Un entrainement régulier de garçons de 16 ans, 14 ans, 12 ans, 10 ans, 8 ans occupe les plus jeunes. Le club senior reçoit et visite des clubs des alentours. Il est imité par le club officiel de l'école et même les filles trouvent dans ce sport matière à écouler leur trop plein d'énergie. Le problème pour elles, c'est de trouver des adversaires, car les équipes féminines n'abondent pas. Dernièrement elles ont fait face à des braves d'Elm Creek et sont sorties victorieuses. N'y aurait-il pas d'autres clubs du genre dans la province qui aimeraient les rencontrer? Elles n'ont pas la réputation d'être rudes et l'on suit avec intérêt leurs évolutions gracieuses malgré un costume qui veut tromper les apparences.

Marche des dix sous

Les jeunes ont organisé une soirée à l'aréna afin de faire leur part pour venir en aide à cette organisation louable. Au cours de cette soirée, les professeurs ont dû affronter le conseil étudiant sur un terrain glissant. Tout le monde en est sorti indemne sans toutefois avoir réussi à démontrer la supériorité d'une équipe sur l'autre. Deux points de chaque côté ont été enregistrés durant cette partie de ballon-balai.

Carnaval

Le grand carnaval d'hiver de St-Claude est en préparation. Nous invitons tous nos amis à venir se joindre à nous pour ces réjouissances les 14, 15 et 16 février prochain à l'aréna. Il y aura pour la circonstance le couronnement de la reine du carnaval. Quatre jolies candidates se disputent les honneurs de ce titre. Ce sont Lorraine LeGras, Denise Dupasquier, Gisèle Trémorin et Suzanne Chatel. Au cours du carnaval, on pourra assister à des parties de hockey pour les garçons et les filles, des parties de ballon-balai, des courses et beaucoup d'autres attractions. Bienvenue à tous.

Boite à chansons

Il ne faudrait pas conclure trop vite à l'apathie ou au manque d'intérêt en examinant le bilan des boites à chansons à St-Claude depuis le début de l'année scolaire. Lorsqu'on est sur les lieux, on constate la vitalité qui existe parmi les étudiants dans ce domaine. Ils se préparent depuis le tout début avec une persévérance désarmante. Seules les circonstances n'ont pas été des plus favorables à l'éclosion de la fleur au grand jour. Mais l'heure est proche où l'on pourra jouir du spectacle préparé avec amour.

C'est le 21 février qu'aura lieu la première boite à chansons de l'année à St-Claude, après La Broquerie et St-Jean-Baptiste. Tous les détails seront donnés à CKSB au programme "Tous les garçons, les filles".

Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.

Transcona

Soirée dansante

Une soirée dansante, à l'occasion de la St-Valentin, aura lieu le vendredi 14 février, à 8 h. 30, en la salle communautaire "Maple Leaf", 328, Whittier Ouest, à Transcona. Les nouveaux paroissiens auront la chance de rencontrer les anciens dans une atmosphère amicale. L'orchestre "Les Polka Dots" fera les frais de la musique.

Les billets d'entrée sont de $1.50 par personne. Pour réservation, prière de s'adresser à Mmes A. Bédard (222-8657), P.-E. Carrière (222-2280) et R. Lambert (222-0309).

La soirée est sous les auspices de La Ligue des Femmes Catholiques. Tous sont bienvenus.

Partie de cartes

La 3e partie de cartes d'une série de quatre aura lieu le dimanche 16 février, à 8 h. p.m., en l'auditorium de l'école l'Assomption. Les gagnants de la 2e partie furent: Whist — O. Savoie, R. Desrosiers et G. Carney; prix d'entrée — B. Strumbicky; prix de consolation — Mme R. Dumontier et A. Robitaille.

Opinion libre

Analyse des idées contenues dans le reportage sur le Père Duquoc

(Suite de la troisième page)

"Il faut refuser la casuistique".

Il faut rejeter une casuistique qui tenterait l'impossible codification morale de tous les détails de chaque acte humain. Mais si par casuistique on entend les normes fondamentales de l'agir humain, il faut certainement cette casuistique qui n'est en fait que la morale.

Voilà qui était bien clair et qui libéra de nombreuses personnes comme en témoignèrent des commentaires de participants recueillis à la fin de la soirée.

Afin de mieux comprendre la situation actuelle du couple marié, le Père Duquoc retraça une brève histoire du mariage. Pendant longtemps la vie fut soumise étroitement aux aléas de la nature.

L'homme n'a pas toujours contrôlé les éléments et n'a pas toujours pu agir sur sa nature biologique, c'est-à-dire sur les mécanismes de son corps. Mais l'homme a toujours pu contrôler ses désirs et ses actes, et en cela l'homme a toujours été maître de lui-même.

De nos jours la technique donne plus de liberté à l'homme.

En fait la technique donne plus de puissance à l'homme, lequel peut perfectionner ou détruire ce qu'il possède. Mais sa liberté intérieure, donc la libre maîtrise de ses actes et désirs, n'est en rien altérée par la technique.

La technique contraceptive fait tout reposer sur un choix responsable et non plus sur un soutien venant de l'extérieur.

L'homme a toujours été libre d'user correctement de sa sexualité. Aucune contrainte extérieure n'a pu lui faire avoir des enfants lorsqu'il n'en a pas voulu. Car, en fin de compte, l'enfant n'apparaît pas par magie. Il résulte d'un acte libre que l'homme peut aussi bien ne pas poser. L'homme peut encore jouir correctement de l'intimité que procure l'acte conjugal et éviter en même temps une progéniture que des raisons sérieuses lui commandent de prévenir, en observant les périodes de stérilité naturelle de l'épouse. C'est donc de toujours que la procréation a été laissée au "choix responsable" des époux. — Mais ce que l'article voulait probablement dire est que la contraception artificielle apporte à l'homme un nouveau moyen légitime pour exprimer physiquement son amour tout en évitant une procréation indue. Maître de ses actes, l'homme a de fait la capacité d'utiliser la stérilisation directe de l'épouse: mais il ne doit pas le faire. En effet, nous l'avons souligné, cette stérilisation va à l'encontre de l'expression correcte de l'amour conjugal, de la nature de l'acte conjugal et donc du bien des personnes concernées. Elle n'est donc pas légitime.

La technique rend libre mais peut également rendre esclave si l'homme dans sa relation à autrui en arrive à oublier l'humain.

De fait la contraception artificielle attaque l'humain. L'Homme peut devenir l'esclave de sa propre nature et tomber dans l'animalité.

En réalité, l'homme ne devient jamais esclave de sa nature, car la nature humaine est excellente en elle-même. L'homme pourra devenir esclave de ses passions et aller ainsi à l'encontre de sa nature, tombant dans un état pire que la bestialité, car les bêtes suivent elles-mêmes des instincts sûrs qui respectent leur nature propre.

Le mariage pendant longtemps fut au service de la procréation.

L'enfant est l'explication naturelle de la complémentarité physique et psychologique de l'homme et de la femme. Il est l'accomplissement du débordement d'amour de ses parents, et le don total des parents qui engendre l'indissolubilité du mariage s'explique par le besoin constant que l'enfant aura de ses parents pendant de nombreuses années. Le mariage est donc fécond de nature et l'amour des époux n'a de sens que par l'enfant. Aussi longtemps que les hommes seront les hommes, il en sera ainsi.

Notre temps a apporté de nombreux changements:

Tout changement n'est pas nécessairement bon parce que changement. Si donc notre temps apporte des nouveautés celles-ci devront être jugées d'après leur conformité ou non-conformité à l'égard de la nature éternelle de l'homme, de la femme, de l'enfant, de l'amour conjugal et de la paternité responsable.

libération de la femme,

Si, par libération de la femme, on veut dire un plus grand respect de la femme, voilà qui est excellent. Si, par libération de la femme, on veut dire le dépouillement de la féminité chez la femme, le mépris de la maternité et la réduction de la femme à un simple outil sur le marché du travail, voilà qui est déchéance.

technique avancée.

Si les techniques sont au service de l'homme et de ses caractères propres (naturels), voilà qui est bien; mais les techniques qui s'opposent à l'homme ne sont pas une aide pour lui.

Le mariage de nos jours est d'abord un choix libre.

Le mariage à travers les siècles — surtout dans la chrétienté — a toujours été libre. Mais le mariage est un engagement libre. Et celui qui s'y engage librement accepte donc de respecter les exigences normales qui découlent de la nature du mariage.

Les temps modernes donnent plus de liberté à l'homme et il n'y a pas à être effrayé de cette liberté.

En fait les temps modernes donnent plus de puissance à l'homme, et il convient à l'homme d'en bien user. Les techniques modernes sont à la fois source d'espoir (si l'homme les utilise correctement) et de crainte (s'il les utilise mal), ex. l'énergie atomique.

Selon le Père Duquoc, Paul VI est effaré par les progrès de la technique notamment en matière contraceptive.

Juger de l'état affectif d'un interlocuteur ne solutionne en rien un problème objectif comme l'est celui de la morale conjugale. Cela demeure un sport souvent très gratuit où l'on étale plus souvent que moins sa propre affectivité plutôt que celle de l'autre. En ce qui concerne les techniques, S. S. Paul VI a toujours encouragé les hommes à bien user de leurs progrès et n'a pas semblé manifester d'effroi extraordinaire à leur égard. S'il devait être effrayé du succès de la contraception artificielle — nous ignorons, pour notre part, les dédales de sa subjectivité et nous refusons d'y entrer — ce ne serait pas en tant que celle-ci présente un progrès réel, mais bien en tant que la contraception artificielle n'est aucunement un progrès. Elle utilise des connaissances biologiques bonnes en elles-mêmes et aussi des médicaments valables pour certaines maladies, dans un effort de contrecarrer les exigences normales de l'amour humain. Le succès connu par cette perversion de l'ordre humain aurait de quoi effarer quiconque en prend conscience.

Cela aiderait à comprendre pourquoi il réduit la morale de la limitation des naissances au niveau des procédés.

Premièrement, nous traitons présentement d'une question qui s'envisage totalement en elle-même: situer la contraception artificielle dans le cadre de la morale conjugale. Il faut alors considérer ce problème dans ses propres données et non s'attarder à jouer au psychologue amateur qui voudrait résoudre des problèmes objectifs dans une "motivation" ou une lubie secrète du Saint-Père. Deuxièmement, le Pape n'a aucunement "réduit la morale de la limitation des naissances au niveau des procédés". Il a, au contraire, élaboré tout le contexte d'amour et de responsabilité où s'insère la question de la limitation des naissances et a, par suite, indiqué que certains procédés employés pour limiter les naissances vont à l'encontre du bien des époux.

En réponse à de nombreuses questions, le Père Duquoc analysa brièvement la récente encyclique. Il en montra deux directions contradictoires, l'une valorisant l'amour humain et l'autre assujetissant la conduite humaine à une perspective "naturelle".

L'encyclique **Humanae Vitae** ne contient pas de contradiction. Elle traite d'aspects complémentaires et non opposés de l'amour humain. L'homme n'est pas un ange et son amour — surtout l'amour conjugal — s'inserre dans l'ordre sensible de la chair. Comme l'homme est un et que son corps est autant à lui que son âme, le respect de l'homme doit se traduire dans le respect de la nature corporelle et spirituelle de l'homme. Ce n'est pas en crevant un oeil que l'on aide l'homme à mieux voir le monde que son intelligence désire connaître. Ce n'est pas dans un mauvais usage de la chair que l'on perfectionne l'amour, le don de la volonté. C'est parce que le Souverain Pontife valorise l'amour humain qu'il refuse que l'on porte atteinte à ses manifestations naturelles sensibles.

L'obsession de ce qui est "naturel ou non naturel" risque de faire oublier la véritable question.

Quelle est la véritable question sinon de savoir si nous vivons l'amour de façon conséquente à sa nature et à celle de notre être à la fois spirituel et sensible? Il est certain que les anges n'ont pas de préceptes moraux concernant les passions sexuelles, car les anges n'ont pas de corps. Ils n'ont pas non plus de rapports conjugaux. Mais l'homme, qui a un corps et des rapports conjugaux, a raison de chercher à comprendre la signification et le bon ordre de ceux-ci, afin d'en user correctement pour y trouver le bonheur.

Faut-il considérer l'encyclique comme un idéal? "Non, car un idéal n'est jamais dans un moyen, un procédé — seule une exigence humaine, s'aimer, peut être élevé à un niveau dogmatique".

Le but de l'homme et son premier devoir est bien d'aimer. Mais aimer c'est vouloir le bien de l'autre dans le respect de sa nature, des exigences de ce qu'il est. Or l'amour conjugal, les rapports naturels entre l'époux et l'épouse, doivent être respectés dans leurs exigences afin que l'amour ne déchoit pas. Voilà ce qu'enseigne **Humanae Vitae**. Ce n'est pas seulement un "idéal"; c'est d'abord et avant tout une obligation, l'obligation que Dieu rattache à chaque don qu'Il fait à l'homme, l'obligation d'user correctement de Ses dons, sans quoi nous perdons Son amitié et la vie de l'au-delà à laquelle Il ne cesse de nous convier. Nous sommes tenus à mener une vie conjugale dans le respect de tous ses aspects essentiels. Aussi les moyens artificiels de contraception ne sont pas réprouvés comme de simples instruments rouillés: ils sont condamnés parce qu'ils s'attaquent à la nature même de l'acte conjugal, de l'union intime entre l'homme et la femme, et de l'amour qui les anime.

Le Père Duquoc eut l'occasion de préciser qu'en rapportant le jugement des chrétiens au niveau de leur conscience les évêques canadiens ont montré qu'ils étaient attentifs à la globalité de l'amour humain et non pas à sa matérialité.

Premièrement, les questions morales se posent manifestement au niveau de la conscience et non à la matière inintelligente. Mais les questions morales dont traite la conscience portent largement sur des actions concernant la matière (ex. le vol, le meurtre, la sexualité). Deuxièmement, la conscience elle-même n'invente pas ses lois. Elle est au contraire le jugement humain à la recherche des lois inscrites par Dieu dans la nature de l'homme. Mais le jugement humain est lui-même très faible pour résoudre tous les problèmes qui se présentent aux hommes, comme l'indiquent les milliers de questions que peuvent soulever chaque problème de la vie, ex. les fréquentations, l'éducation, les rapports parents-enfants, les rapports conjugaux, la justice sociale. Le chrétien se distingue de l'homme ordinaire en acceptant que le message du Christ est vrai et en adhérant consciemment, librement aux exigences de vie qu'enseigne le Christ. Le catholique se distingue du chrétien en acceptant que le message du Christ est tel que le lui enseigne le Saint-Siège et les évêques fidèles au Saint-Siège. Le catholique, s'il l'est vraiment, croit donc, en pleine conscience, à ce que lui enseigne le Pape, et dans le cas des moyens artificiels de contraception, accepte que ceux-ci sont nocifs et donc illicites, parce que le Pape nous a dit que tel est l'enseignement du Christ. Les problèmes et difficultés qui peuvent nous être posés ou que nous pouvons rencontrer nous-mêmes, ne constituent aucunement des doutes quant à la véracité de l'enseignement papal, pas plus que des difficultés d'apprendre une matière scolaire ne nous induit en doute par rapport au savoir du maître. "Mille difficultés ne font pas un doute", disait le Cardinal Newman. Et si nous n'avons pas la science ou l'intelligence pour percer tous les mystères de la Nature et de la Révélation, cela n'est pas une raison suffisante pour en nier l'existence réelle et véridique. C'est plutôt une raison de reconnaître notre insuffisance en bien des domaines, et de remercier Dieu de nous avoir donné le Pape pour rectifier nos jugements trop souvent défaillants.

Georges Allaire,
licencié en philosophie.

Conférence provinciale sur l'enseignement des mathématiques

Une conférence provinciale sur l'enseignement des mathématiques dans les écoles aura lieu à l'école R. B. Russell de Winnipeg, commençant le vendredi 28 févier, à 8 h. du soir, pour se continuer pendant toute la journée de samedi, sous les auspices de l'Association des professeurs de mathématiques du Manitoba et du Conseil national des professeurs de mathématiques. On a préparé cette conférence en vue d'apporter plus d'emphase sur l'enseignement des mathématiques dans les écoles d'aujourd'hui.

Le Dr Pharis Odaffer, professeur et auteur, sera l'orateur principal. Il traitera des méthodes les plus efficaces pour enseigner les nouvelles mathématiques. On présentera des films tournés dans les écoles du Manitoba pour les illustrer à tous les niveaux de l'éducation des enfants.

Le Dr E. Nichols, auteur des manuels en usage courant aux 9e, 10e et 11e années, parlera aux enseignants sur les méthodes pour les 8e et 9e années.

Un cercle d'études d'une journée est projeté, au sein duquel les enseignants travailleront avec des matériaux concrets pour découvrir leurs concepts et leurs relations de la même façon que les font les élèves dans les classes spéciales.

On acceptera, par inscription, quarante enseignants pour ce cercle de vendredi soir.

Un groupe de discussion, dirigé par le Dr L. Dulmage, doyen de la faculté des Arts de l'université de Manitoba, sera la dernière présentation au programme. Ces membres seront le Dr Odaffer, de Normal, Illinois, le Dr E. Nichols, de l'université State de Floride, Mlle Joyce Aitken, du département des mathématiques de Silver Heights Collegiate, et M. D. Potvin, directeur du département des mathématiques du collège Loyola de Montréal.

Ile-des-Chênes

Hockey

Le club de hockey I.D.C. a subi une défaite le mardi 4 février lorsqu'il rencontra St-Malo à l'aréna de St-Pierre. Le résultat fut de 8 buts pour St-Malo et 5 pour I.D.C. Les joueurs ont compté chacun un but: Denis Ayotte, J. Kaptein, Julien Lacroix, Marcel Leclaire et Gilbert St-Laurent.

Le samedi 8 février, les clubs de hockey I.D.C. et Landmark se sont rencontrés à Lorette pour une joute de ligue. I.D.C. a remporté la victoire en comptant 6 buts contre 5 pour son adversaire. Ont fait des points: Jean-Paul Courcelles et Gilbert Dumontier chacun 2, Lucien Beauchemin et Marcel Leclaire chacun un.

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF



Permis d'importation de bovins

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture annonce que les éleveurs canadiens pourront importer cette année encore des bovins en provenance de la France et de la Suisse, pourvu que la situation sanitaire dans ces pays demeure favorable.

Le programme d'importation du ministère de l'Agriculture a pour objectif de fournir aux éleveurs des lignées aptes à accroître les bénéfices et l'efficacité de l'élevage au Canada.

Les importateurs doivent assumer les frais inhérents aux soins et à l'alimentation de leurs bestiaux à Brest et à Grosse Ile, de même que le coût des épreuves spéciales exigées par leurs bêtes. En outre, ils sont tenus d'acquitter les frais de $10 par jour par tête durant un maximum de 90 jours à Grosse Ile; la perception de ces droits sert à amortir le coût des installations de quarantaine construites par le Ministère spécialement pour fins d'importations.

Les demandes d'importation doivent parvenir au Directeur vétérinaire général, ministère de l'Agriculture du Canada, le 28 février 1969 au plus tard. Les importateurs éventuels auront à remplir une formule de demande qu'ils peuvent se procurer en s'adressant au Directeur vétérinaire général.

A réception de cette formule de demande, on fera parvenir aux importateurs éventuels des précisions concernant la façon selon laquelle les projets d'élevage qu'ils proposent seront soumis pour fins d'évaluation.

☆ ☆ ☆

Ventes de bovins en 1968

OTTAWA — Les ventes de bovins à viande ont marqué une certaine progression en 1968, soit 5.4 pour cent de plus qu'en 1967, d'après les premières estimations du ministère fédéral de l'Agriculture.

Toutes proportions gardées, c'est la Colombie-Britannique qui a enregistré les gains les plus notables (19.4 pour cent), suivie du Québec (10.7). En chiffres absolus, la province de l'Ontario s'est classée première et l'Alberta bonne deuxième.

Il y a eu peu de changement dans les prix au producteur en 1968: à Toronto, les bovins de choix se sont vendus $28.45 les 100 livres, soit 35 cents de moins qu'en 1967.

L'écart le plus notable dans le commerce des bovins et des viandes bovines ces deux dernières années s'est manifesté dans les exportations. Le nombre de bovins d'abattage expédiés vivants aux Etats-Unis a presque triplé; celui des bovins d'embouche ou d'engraissement s'est accru modérément. Le volume des exportations de viande bovine abattue (veau non compris), à 458.4 millions de livres, a presque doublé le total de 1967; huit livres sur neuf sont allées aux Etats-Unis.

☆ ☆ ☆

Rations économiques pour veaux

AGASSIZ, C.-B. — Il y a moyen de réussir l'élevage des veaux en leur servant des rations de début plus simples et moins coûteuses, selon des expériences préliminaires conduites par les chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada.

Ces nouveaux aliments de début, composés à la fois de fourrages et de grains, renferment souvent une proportion moindre de protéine et coûtent parfois jusqu'à $20 de moins la tonne que les aliments de début dits complexes.

Mais ce ne sont là que des premières constatations. On est à faire des essais comparatifs sur six autres types de rations de début. Voici les principaux éléments de comparaison: vitesse de croissance, indice de consommation, frais d'alimentation et taux de croissance durant les seize premières semaines. Quelques-unes de ces expériences sont à demi terminées et les chercheurs peuvent en dégager des conclusions préliminaires.

☆ ☆ ☆

Culture hydroponique du concombre

SAANICHTON, C.-B. — Après avoir réussi la culture des tomates dans le bran de scie, on tente la même expérience avec les concombres. Les résultats obtenus après deux ans d'essais révèlent que les concombres de certains types se cultivent facilement sans sol en serres quoiqu'il ait fallu apporter des modifications à l'alimentation liquide.

On a expérimenté cette culture en utilisant deux types de matériaux: 1) le bran de scie seul et 2) trois parties de sable pour une partie de bran de scie. Dans le premier cas, les avantages ont été annulés par les soins supplémentaires requis pour prévenir le séchage des plants.

A l'encontre de ce qui s'est produit chez les tomates, un niveau élevé d'azote n'a pas entravé la nouaison des concombres, mais produisait un excès de végétation et retardait la production de fruits.

On a réussi à établir une formule d'éléments nutritifs liquides à faible niveau d'azote initial pour stimuler une production hâtive de fruits.

Micro-organismes nuisibles aux légumes

VINELAND — Les légumes nouvellement plantés sont exposés aux micro-organismes qui attaquent les semences ou les jeunes plants. Même rendus au stage de plants le légume peut être attaqué au niveau du sol. S'ils vivent d'ordinaire dans le sol, les micro-organismes se retrouvent dans l'air dans l'eau et même dans les plantes qui paraissent saines.

Parmi les conditions qui sont favorables à la croissance des quatre champignons les plus ennuyeux on retrouve un excès d'humidité dans le sol, des semis trop denses, une manutention insouciante et une abondance de mauvaises herbes.

La vapeur et la fumigation sont deux méthodes de contrôler ces champignons. Dès l'apparition de syndromes il est suggéré de suivre les directives provinciales pour la protection des légumes.

☆ ☆ ☆

Paiement intérimaire sur les betteraves

OTTAWA — L'Office de stabilisation des prix agricoles a reçu l'autorisation de faire un paiement d'appoint intérimaire de $2.50 la tonne normale de betteraves surcrières (250 livres de sucre), récolte de 1968.

L'entrée en vigueur, au 1er janvier 1969, de la nouvelle Entente internationale sur le sucre a eu pour effet de hausser les prix de cette denrée. Il en résultera un relèvement des prix du marché reçus par les producteurs de betteraves sucrières et probablement une réduction du paiement d'appoint final touchant la récolte de 1968. En conséquence, le paiement intérimaire approuvé est de $2.50 la tonne normale, ce qui est une réduction au regard de l'allocation intérimaire de $3 versé au producteur l'an dernier.

Le niveau de soutien de la récolte de betteraves à sucre de 1968 est de $15.98 la tonne normale ou régulière. On prévoit obtenir les renseignements voulus concernant cette récolte pour effectuer les derniers calculs vers la mi-décembre, après quoi l'Office de stabilisation fera aussitôt la remise finale aux producteurs. D'ici là, le paiement d'appoint intérimaire aidera les cultivateurs concernés à faire face à leurs obligations financières et stimulera l'intérêt qu'ils portent à cette culture.

☆ ☆ ☆

Répression des sauterelles

SASKATOON, Sask. — A l'heure actuelle, les entomologistes sont en mesure de prévoir, un an d'avance et dans une proportion de 75 pour cent, les populations de sauterelles qui envahiront une région donnée. Mais, au moyen d'études et d'ordinatrices, ils comptent bien en arriver à un pourcentage plus élevé.

Un chercheur à la station fédérale de Saskatoon a relevé, entre autres, les faits suivants concernant les habitudes et l'ambiance de ces insectes: 1) sur 120 oeufs pondus en moyenne par une sauterelle un seul éclôt et donne un insecte adulte; 2) plus la population de sauterelles est restreinte, plus la ponte est abondante; advenant que l'homme en détruise 98 pour cent, les deux qui restent pondent comme des déchaînées; 3) leurs plantes préférées sont les mauvaises herbes; les céréales sont tout au plus un deuxième choix; 4) les cultures clairsemées et mal réussies sont plus exposées à leurs invasions que les cultures denses et luxuriantes; 5) les oeufs pondus l'été et éclos l'automne sont un signe d'infestation l'année suivante; 6) l'équilibre sauterelles-prédateurs est délicat et peu facile à prévoir; 7) c'est un domaine où subsiste et continuera de subsister une certaine part d'inconnus, même si elle tend à diminuer.

☆ ☆ ☆

Nouveau virus du blé d'hiver

OTTAWA — Les virus du blé d'hiver feront parler beaucoup d'eux avant longtemps dans l'Est du pays.

Une maladie virale a été découverte il y a une douzaine d'années dans le sud de l'Ontario mais on l'avait ignorée sans en trop considérer les dommages possibles. Aucune forme de répression n'est encore connue, mais M. J. T. Slykhuis, de l'Institut de recherches en biologie cellulaire, a réussi à transmettre le virus à des plantes saines qu'il étudie présentement.

Les symptômes les plus évidents surgissent au printemps alors que le sol est encore frais. Les feuilles deviennent mouchetées de vert pâle ou de jaune. Le temps frais et humide favorise le développement du virus et les symptômes peuvent n'apparaître que deux mois après l'infection. Parmi les autres indices, on note que le virus peut survivre dans le sol pendant plus de cinq ans et qu'on le retrouve dans les anciens champs de blé.

Des essais pratiqués l'hiver dernier ont révélé que le virus cause des pertes variant de 7 à 25 pour cent de la récolte du blé d'hiver en Ontario.



M. Peter Parchomchuk manipule la cueilleuse mécanique qu'il a mise au point à la Station de recherches de Summerland (C.-B.). Les fruits tombent sur la toile et sont ensuite dirigées automatiquement vers des récipients.

"Para-phone" . . . lien avec le monde extérieur

Lorsqu'une personne est handicapée et que sa mobilité est réduite à peu près à zéro, le fait de pouvoir rester en relations avec d'autres personnes peut être la chose la plus importante dans la vie.

C'est ainsi que le téléphone devient une commodité indispensable. Les personnes dont l'épine dorsale a été endommagée perdent souvent l'usage de tous leurs membres et c'est pour de tels cas que les compagnies de téléphone fabriquent des appareils spéciaux assez extraordinaires.

Selon M. A. T. Mann, directeur exécutif de l'Association canadienne des paraplégiques, les modifications sont adaptées aux besoins de chaque client et on en fait les commandes aux bureaux des ventes commerciales du Manitoba Telephone System.

John Cavell, affligé de paralysie agitante, se sert depuis plusieurs années de son "téléphone-oreiller" dont le microphone et l'écouteur sont installés dans un coussin de caoutchouc-mousse, et le cadran est muni d'un ressort léger.

Carol Marchyshyn compose les numéros de téléphone à l'aide d'un bâtonnet qu'elle tient entre ses dents. L'appareil est actionné par un commutateur et est fixé à un table munie d'une machine à écrire, d'un magnétophone, d'une carafe d'eau et d'autres objets nécessaires à cette jeune étudiante en première année à la faculté de droit de l'université de Manitoba.

Une femme de Winnipeg n'a aucune force musculaire, sauf dans un orteil. Elle se sert très bien de son téléphone qui fonctionne à l'aide de plusieurs commutateurs à pression.

La compagnie du téléphone et les experts de M. Mann vérifient très soigneusement les "para-phones", car il faut absolument qu'ils soient en parfait état, étant souvent le seul moyen de communication avec le monde extérieur pour ces clients spéciaux.

St-Pierre

Carnaval d'hiver

Venez vous amuser au grand carnaval de St-Pierre les 21, 22 et 23 février. L'ouverture du carnaval sera faite par M. le maire avant la boîte à chansons, le 21, à 9 h. Quelques-unes des vedettes du "100 Nons" y assisteront. Avec des élèves de notre école, ces gens vous promettent une soirée très agréable. Le samedi 22, durant la journée, il y aura des tournois de hockey et de ballon-balais. Les équipes de hockey seront composées de filles de l'école secondaire et de gars juvéniles; les équipes de ballon-balais de filles de l'école, de filles du village et de filles des écoles intermédiaires de St-Malo et de St-Pierre. Durant la journée, il y aura aussi un tournoi de "cribbage". Nous finirons la journée par une danse avec les Melody Mikes. Dimanche après-midi, il y aura des courses de ski-doo. Il y aura du curling toute la fin de semaine. Nous finirons le carnaval par une soirée d'amateurs. C'est à cette veillée que Mlle Rita Bohémier, reine de l'année dernière, cédera sa place à la nouvelle reine. Les quatre candidates sont: Linda Hiebert, Angèle Desrochers, Géraldine Houde et Gisèle Catellier.

Les vendredi et samedi soir, durant l'intermission de la boîte à chansons et la danse, deux concours "Manger une tarte" et "Manger de la soupe aux pois" seront organisés pour que vous puissiez parier pour votre candidate préférée.

Il y aura aussi des sculptures de neige, faites par des différents groupes de l'école et du village.

Venez en grand nombre à notre carnaval. C'est à St-Pierre les 21, 22 et 23 février, au Centre récréatif.

Suzanne Désaulniers

Dunrea

Statistiques

Au cours de l'année 1968, il y eut à Dunrea, au sanatorium de Ninette et à Killarney: dix baptêmes d'enfants et un d'adulte; aux missions de Baldur, Glenboro et Belmont: sept baptêmes d'enfants et un d'adulte.

A Dunrea, au sanatorium de Ninette et à Killarney, il y eut cinq funérailles et deux à Baldur.

Il y eut 24 premiers communiants à Dunrea, Ninette et Killarney et 12 à Baldur, Glenboro et Belmont; deux mariages à Killarney (deux mixtes); six à Baldur et Cartwright (quatre mixtes).

Quinze enfants et six adultes de Dunrea, Ninette et Killarney; 23 enfants et cinq adultes de Baldur, Glenboro, Belmont et Cartwright furent confirmés.

M. le curé porta la communion aux malades 1,375 fois et administra le sacrement des malades à 14 personnes de Dunrea et des missions adjacentes.

On voit que le pasteur n'est pas souvent oisif et qu'il a à coeur le bien spirituel de ses ouailles; le fidèle berger veille constamment sur le troupeau qui lui a été confié.

Rapport financier

Voici en général le tableau des dépenses pour la paroisse: rénovations $2,213.99; agenouilloirs et autres objets à l'église $1,095.76; meubles, etc. pour le presbytère $2,254.38; réduction de la dette $3,500.00; réparations et changements tant à l'église qu'au presbytère $572.50; autres dépenses comprenant chauffage, téléphone, salaires du pasteur et des religieuses pour services à l'église, taxes, leçons de catéchisme d'été, assurances, etc., $18,724.16. Les recettes en résumé: quêtes du dimanche $10,613.98; souper paroissial $1,088.79; associations paroissiales, $290.78; parties de cartes $753.18; dons à l'église $970.72; autres recettes qu'il serait trop long d'énumérer, le tout égalant la somme totale de $18,616.42. Balance en main le 1er janvier: $412.94.

Il y a raison d'être très satisfaits de l'état financier de la paroisse et si les gens continuent à coopérer comme ils l'ont fait depuis quelques années, la dette sera vite éteinte.

Il en est de même pour la salle paroissiale. Depuis que le Club des 200 a été mis en branle, une bonne partie des dépenses occasionnées pour les améliorations à cette bâtisse, peinturage, fournaise à l'huile, parquet nouveau, etc., seront bientôt choses du passé. C'est donc tout à l'avantage des gens de la localité à s'intéresser à cette oeuvre paroissiale.

Somerset

Remerciements

La famille Champagne désire remercier tous ceux et celles qui lui ont témoigné leur sympathie d'une façon ou d'une autre à l'occasion de son récent deuil.

L'I.O.D.E., âgé de 69 ans

Le 13 février, l'I.O.D.E. (Imperial Order Daughters of the Empire) célébrera le soixante-neuvième anniversaire de sa fondation. Cette organisation féminine canadienne contribue à l'unité national et au bien-être des malheureux partout dans le monde. Composée de 25,000 membres, cette association réunit et débourse chaque année la somme d'un million de dollars pour l'éducation et l'aide aux victimes de désastres.

Des écoles canadiennes, au nombre de 1,950, se sont partagées plus de $350,000 cette année. Toutes celles des Territoires du Nord-Ouest, fréquentées par les Esquimaux, reçoivent une aide spéciale afin d'encourager ces élèves à continuer leurs études.

Au point de vue artistique, l'I.O.D.E. apporte son appui financier au Ballet National, à l'Ecole nationale du Théâtre et à l'Orchestre des Jeunes.

Des bourses d'études, d'une valeur totale d'environ $60,000, ont été octroyées et des dons faits à diverses institutions tant au pays qu'à l'étranger. 711 caisses de vêtements ont été expédiées aux personnes nécessiteuses et le travail auprès des Indiens et des Métis continue à se développer.

Vol. 56—No 42

ON DEMANDE — Bonne bilingue capable de jouer du piano pour prendre soin de 3 enfants d'âge pré-scolaire. Doit aimer le dessin, la lecture et travailler avec des jeunes enfants. Résiderait chez employeur. Chambre et salle de bain privées. Salaire. **Prière d'appeler 453-1021.** 41-646-43C.

SI VOUS DESIREZ faire déblayer la neige autour de votre maison, **composez: 233-1633.** 41-640-42C.

A LOUER — Boul. Provencher, petite chambre meublée. Facilités de cuisine. Stationnement. Possession immédiate. **S'adresser à Boite 650, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 42-650-53C.

A VENDRE ou A LOUER — Ste-Anne, Man. Maison moderne: 7 pièces. Libre: 1er mars. **Pour renseignements, s'adresser à Philippe Perron, C.P. 11, St-Norbert. Téléphone: 269-2114.** 42-651-44P.

A VENDRE — St-Boniface, rue Masson. Duplex avec logis 4½ pièces et 5 pièces. Entrées privées. Prix comptant. **Appeler 256-4925 après 6 h. p.m.** 42-652-43C.

A VENDRE — Quelques propriétés dans village. Choix varié. **S'adresser à: Eugène Labelle, représentant d'Assurances Coopératives, St-Pierre, Man. Tél.: 433-7758.** 38-613-46P.

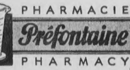
KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 18-414-T.F

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet
de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: 253-9805



PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

A VENDRE — St-Boniface Centre, près église, écoles et collège. Grand duplexe, 11 ans: 3 chambres à coucher en haut, 4 en bas; grands salons, cuisines, 3 salles de bain. Garage double. Bon revenu. **Composer CH 7-6436.** 37-602-42C.

A VENDRE
430 acres de terre près de St-Adolphe. Le tout en culture. $67,000. 375 boisseaux d'avoire à 42c du boisseau. **S'adresser à: Edmond Brodeur, St-Adolphe, Man. Téléphone: 883-2356.** 39-626-42C.

OLIVER, BROWN & SCHRAG LTD.
696, chemin Elisabeth
Téléphone: 253-1361

ISABEL DRENKER
Téléphone: 247-8095

A VENDRE

ST-BONIFACE CENTRE
Rue St-Jean-Baptiste. Très bonne maison: 3 chambres à coucher, finie stuc. Garage. Près église, écoles, magasin.

ST-BONIFACE
Grande maison: 5 chambres à coucher. Idéale pour grande famille ou revenu. Logis loué à $60. Finie stuc. Chauffage: gaz. Garage et patio. $5,000 comptant. Balance à termes.

GRILL-RESTAURANT
Avec logis: 3 chambres à coucher. Bon chiffre d'affaires.
41-645-42C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Adolphe — 50 acres entre chemin Ste-Marie et Rivière Rouge. Bungalow neuf ainsi que maison de 2 étages: 8 pièces. Appeler pour plus d'informations.

St-Vital — Près école. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Seulement $6,500.

PAIERAIT COMPTANT POUR VOTRE MAISON OU LA VENDRAIT POUR VOUS, SI INTERESSE.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
38-614-42C.

WESTERN PLUMBING & HEATING CO. LTD.
A. NEYRON, propriétaire
541, rue Des Meurons
Réparations générales
Installation - Rénovation
Téléphone: 247-3603
Nous entretenons ce que nous vendons.

***GUERTIN* Frères**
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. **Tél.: 878-2931**

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme **Tél.: 269-2240**
Assurances: auto — feu — vie



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition



ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Restaurant avec résidence de 6 pièces attenante. Bon commerce établi depuis longtemps. Tous accessoires en très bon état. Contient aussi petit commerce d'épicerie. Revenu annuel: $30,000.

St-Boniface — Près école, bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 54' x 180'. Garage double, patio, jardin.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: trois logis avec entrées privées, comprenant grand logis moderne de 3 chambres à coucher. Deux pièces et salle de bain au sous-sol. Bon revenu. Comptant requis: $7,000. Balance à termes.

St-Boniface — De la Morénie. Maison: 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Plancher: bois dur. Chauffage: gaz. Garage. $6,000 comptant. Balance à termes.

Ste-Anne — Immeuble: 7 logis. Entrées privées. Chauffage: gaz. 3 garages. Lot: ¾ d'acre. Revenu mensuel: $550.00. Considérerait échange.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
37-604-42C.

A VENDRE

VILLAGE D'ILE-DES-CHENES
3 grands lots: 74' x 220' chacun avec toutes commodités.

VILLAGE DE LORETTE
272 acres en culture. Cinq graineries. Deux hangars à machineries. Maison de 5 pièces avec toutes commodités. $150 de l'acre.

PARC WINDSOR
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot. Prix: $14,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
32-572-T.F.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert

A VENDRE

Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres; 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.

Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.

St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.

St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.

Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

À VENDRE OU À LOUER
à St-Claude, Manitoba

Bungalow complètement moderne, avec garage attenant. 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle de bain. Soubassement fini, avec salle de loisirs plus 3 chambres à coucher supplémentaires et salle de bain. Près école, église et hôpital. Possession immédiate. $100.00 par mois, ou offres pour vente considérées. **S'adresser à Société Centrale d'hypothèques et de Logement, 870, avenue Portage, Winnipeg 10, Manitoba. Téléphone: 774-7491.**

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 5 février 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,100 bovins, 900 veaux, 2.200 porcs, 200 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,500 bovins, 550 veaux, 2,000 porcs, 150 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$26.00—27.00
Bons	$25.00—26.00
Moyens	$23.50—25.00
Communs	$20.00—23.00
Génisses	
Choix	$25.00—25.50
Bonnes	$24.00—25.00
Moyenes	$21.00—23.50
Communes	$15.00—20.50
Vaches	
Bonnes	$21.00—22.00
Moyennes	$19.50—20.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—19.00
Taureaux	
Bons	$22.50—23.50
Communs et gras	$15.00—22.00
Veaux	
Bons et choix	$38.00—47.00
Moyens	$32.00—37.00
Communs	$20.00—31.00

Porcs

Les porcs de $33.10—34.05 ($33.90 à la fermeture). Les truies de $21.25—21.70.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons 90-100 lbs)	$32.00—33.00
Agneaux légers	$36.00—37.00

St. Norbert Plumbing Service
Réparation, rénovation et entretien général
24, La Barrière St-Norbert
269-1019
Prop., L. MANAIGRE

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote est en vente aux endroits suivants:

Cara Operation Ltd.
Airport Gift Shop
Winnipeg International Airport

Roch Groceries
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Park Florists
412, rue Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

Ideal Confectionery
406, Traverse, St-Boniface

Dominion News Ltd.
229, avenue Portage

PRIX: 10c le numéro.

Ste-Agathe

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Roland Aubry à l'occasion du décès de sa mère, Mme Marcelle Dubreuil, survenu à Montréal le mardi 11 février.

Mme Dubreuil, née Durand, laisse dans le deuil deux filles, Lise (Mme Roland Aubry), de Ste-Agathe, et Suzanne, de Montréal, ainsi que deux frères, trois soeurs et quatre petits-enfants.

La Société St-Jean-Baptiste

de Winnipeg

La première assemblée de cette année aura lieu le dimanche 16 de ce mois.

A cette réunion, les officiers pour l'année courante seront élus et les membres sont priés de venir à cette rencontre. Il y aura des décisions à prendre pour le bien de la Société.

Le temps de payer votre cotisation est arrivé et le trésorier se prépare à bien vous recevoir.

A dimanche prochain, le 16 février, à 2 h. 30 de l'après-midi.

AVIS aux concurrents pour le dollar de 1970

Ceux qui désirent participer au concours de dessin pour la pièce canadienne d'un dollar de 1970 peuvent obtenir des formules d'inscription en s'adressant au bureau de la "Manitoba Centennial Corporation", 172 Edifice du Parlement, avenue Broadway, à Winnipeg.

La Société Franco-Manitobaine . . .

(Suite de la première page)

samment et son rôle consistera à élaborer le programme d'animation et à en évaluer la mise en oeuvre.

Une conférence de presse

En outre, la SFM tiendra vendredi prochain une conférence de presse dont le sujet principal portera sur la Conférence constitutionnelle qui se termine aujourd'hui à Ottawa.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de CELESTIN-EDOUARD CHAMPAGNE, du village de Somerset, au Manitoba, notaire à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le 15 mars, A.D. 1969.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de février, A.D. 1969.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE, Procureurs de la succession.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de PIERRE MONCHAMP, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, cultivateur à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le 15 mars, A.D. 1969.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de février, A.D. 1969.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE, Procureurs de la succession.

Salle de réception du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
RENSEIGNEMENTS: Lucien Leclerc
Tél.: 247-3087 **500, boul. Provencher**

Le bill 59: . . .

(Suite de la première page)

raisons. Tout d'abord pour certains cours, les "sciences sociales" par exemple, le programme n'est pas encore prêt à tous les niveaux. Il faut pratiquement composer des manuels de toutes pièces, tâche énorme qui demanderait que des enseignants puissent se libérer complètement de leurs classes afin de se concentrer totalement à la composition de manuels adaptés et écrits en un français simple et correct.

Deuxièmement, il n'y a pas suffisamment d'enseignants qui aient été préparés à enseigner en français: ignorance du vocabulaire approprié, etc. Mais il y a aussi les élèves qui ne sont pas prêts, surtout les plus avancés. Ils ont été moulés à s'exprimer en anglais.

A ce sujet un enseignant déplore que le bill 59 n'ait pas été adopté en même temps que le bill 16 qui a regroupé les petites commissions scolaires d'après la majorité linguistique. Sur ce point le bill 59 a beaucoup de retard à rattraper.

Une autre cause qui retarde le succès du bill 59, ont souligné certains enseignants, c'est le manque de collaboration de la part des parents en dehors des heures de classe. Ils n'encouragent pas assez les efforts de leurs enfants, ils ne cherchent pas à leur faciliter l'usage courant du français.

Plusieurs des enseignants interviewés ont fait remarquer que le bill 59 ne peut pas produire grand-chose s'il n'y a pas une transformation profonde dans la mentalité des gens. Ils espèrent que le regain d'activité au sein de la communauté franco-manitobaine est un indice favorable en ce sens.

Mesures discriminatoires

Malgré les bonnes intentions du bill 59, il reste que le programme d'étude imposé actuellement par le ministère de l'Education aux commissions scolaires, qui veulent profiter de la nouvelle loi, comporte des mesures nettement discriminatoires pour le jeune francophone.

En effet, celui-ci a de 16 à 21 pour cent plus de travail à faire que son compagnon anglophone. Ainsi, par exemple, de la 4e à la 6e année, une proportion de 82 pour cent des heures de cours doit être accordée au programme anglais alors qu'il ne reste plus que 18 pour cent de son temps pour absorber un programme français (français, sciences sociales et religion) qui lui en demanderait normalement 39 pour cent. Comme on le voit, l'enseignement en français est loin de jouir de la moitié des heures de cours.

A noter aussi que devant les exigences du cours régulier, le jeune francophone qui veut réussir au Manitoba se voit forcé de renoncer à certains cours de formation générale tels que la musique, le chant, les arts ménagers, la culture physique. Mais en pratique, quel jeune est prêt à sacrifier les exercices physiques au profit de sa langue et de sa culture?

L'école française

Nous avons demandé aux enseignants de Saint-Boniface s'il ne valait pas mieux établir des écoles françaises que de continuer avec le bill 59. La plupart ont répondu que, pour toutes fins pratiques, on devrait tout d'abord chercher à appliquer intégralement le bill 59, c'est-à-dire arriver le plus tôt possible à un programme où 50 pour cent du temps scolaire se ferait en français et l'autre moitié en anglais. Certains, au contraire, sont d'avis que même s'il convient présentement de profiter le plus possible du bill 59, il faut songer à établir sans tarder des écoles françaises.

Des commissaires d'écoles de Saint-Boniface sont également de cet avis.

Conclusion

Après une excursion aussi rapide que superficielle dans les milieux scolaires "bilingues" de Saint-Boniface, est-il permis d'en tirer des conclusions pour l'avenir de la vie française dans la ville-cathédrale? Nous ne croyons pas qu'il faille pousser la présomption jusque-là.

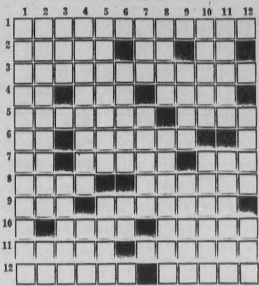
Cependant, nous aimerions, en terminant, souligner trois choses. Tout d'abord, chez les jeunes tout n'est pas négatif quand on se donne la peine de les éveiller graduellement à leur identité.

Chez les enseignants, francophones, du moins chez ceux qui sont directement chargés du programme français, le dévouement et même la compétence sont indéniables.

Quant à l'ambiance scolaire, aux structures et aux procédés administratifs et à tout ce qui aide à créer un climat favorable à la vie française, on est forcé d'admettre que, sans être pires qu'ailleurs, les écoles "bilingues" de Saint-Boniface ont beaucoup à faire pour améliorer la situation. Il faudra surtout que la vie française y soit présentée comme une "manière de vivre" et non comme une simple matière de classe. Ainsi que l'indiquait un professeur, c'est alors que les moindres gestes, affiches, conversations, communiqués officiels, deviennent autant de manifestations et de soutiens de la personnalité française des enseignants aussi bien que des élèves.

J.-P. A.

— No 588 —



HORIZONTALEMENT

1—Propre à provoquer la transformation lente d'un liquide en vapeur par sa surface libre.
2—Vin très estimé. — Terminaison. — Mesure chinoise.
3—Jointure des os.
4—Mis pour ici. — Fleuve d'Afrique. — Douceur, agrément.
5—Le crabe laineux. — Prince troyen.
6—Coup sur le tambour. — Rivière des Pyrénées.
7—Jumelles. — Rien. — Triage.
8—Bière anglaise (plur). — Allongeât.
9—Trois fois. — Huile de la créosote de hêtre.
10—Genre de poissons. — Grimaces faites par mécontentement.
11—Produit un certain effet. — Tombereau de maçon.
12—Qui appartient au nez. — Jeanne d'Albret et Henri de Navarre y tinrent leur cour.

VERTICALEMENT

1—Paroxysme d'un mal.
2—Conforme à la vérité. — En place.
3—Adresse. — Trains.
4—Affligions. — Perroquet américain.
5—Varie. — Firmament.
6—Voyageur espagnol. — Note.
7—Genre de liliacées. — Arr. de Mayenne.
8—Tramway. — Turc.
9—Possessif. — Séparé.
10—Habitant de certaines îles bretonnes. — Percer un trou dans.
11—Partie de plaisir. — Protestera.
12—Loi. — Aride.

SOLUTION DU PROBLEME No 587

■ **Horizontalement:** 1. Brunissement; 2. Rénale — Rater; 3. Ossianisme; 4. Me — Snob — Mien; 5. Han — Grisonne; 6. Yu — Li — Soudan; 7. Bêla — TT — Lt; 8. Réa — Aneth; 9. Ianina — Rat; 10. Qui — Glissage; 11. As — Ere —Let; 12. Ennuis — Stase.

■ **Verticalement:** 1. Bromhydrique; 2. Réseau — Eau; 3. Uns — Banian; 4. Nais — Le — Su; 5. Ilangilang; 6. Senor — Anales; 7. Ibis — Ir; 8. Ers — Sottises; 9. Mammouth; 10. Eteind — Râla; 11. Né —Enallages; 12. Trônent — Tête.



Avant d'acheter ne manquez pas de voir



GASTON ROCHON
chez
Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923

Magasin à louer ou à vendre
Epiceries et viandes
Dans un centre canadien-français
Logis attenant au magasin en très bonne condition.
Logis attenant au magasin en très bonne condition.
Pour renseignements, s'adresser à
Case postale 231, St-Lazare, Man.



LIONEL AQUIN

Si vous magasinez chez CLARK'S, GRANT PARK PLAZA renseignez-vous auprès de moi pour ameublement et accessoires électriques tels que réfrigérateurs, poêles, sécheuses, machines à laver, etc.
Téléphonez-moi à 284-0512
Résidence: 832-5794
Je suis maintenant surintendant du département des machines à coudre et aspirateurs des trois magasins
GRANT — NAIRN et 59 — McPHILLIPS
Pour réparations de machines à coudre téléphonez à 832-5794

ON DEMANDE
Jeune homme sérieux intéressé à se faire une carrière dans une entreprise de pompes funèbres.
Excellentes occasions d'avancement pour l'homme qu'il faut.
Ses capacités détermineront la vitesse de son avancement.
Qualifications:
★ Bilingue
★ Agé de 25 à 35 ans
★ Permis de chauffeur
★ Instruction minime 11e année — De préférence la 12e
★ D'apparence soignée — Doit savoir rencontrer le public
★ Doit pouvoir accepter des responsabilités
Répondre par lettre écrite à la main au: **Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons,** spécifiant âge, éducation, présente position s'il y a lieu, salaire initial désiré, adresse et numéro de téléphone.

Vente à ½ prix chez
Chemises Rég. $5.00 à $8.95 ***Spécial ½ Prix $2.49 à $4.49***
Tricots et chemises à col roulé. Rég. $7.50 à $32.50 ***Spécial ½ Prix $3.75 à $16.25***
Huot *de St-Boniface*
200 Blvd Provencher, St-Boniface, Man. — Tél. 247-3795
Vestons d'hiver. Rég. $11.95 à $39.95 ***Spécial ½ Prix $5.97 à $19.98***
Pardessus longueur ¾. Rég. $19.95 à $49.95 ***Spécial ½ Prix $9.97 à $24.97***
Ouvert tous les jours de 9 h. à 6 h., vendredi jusqu'à 9 h., samedi à 5 h. 30